



Acerca de este libro

Esta es una copia digital de un libro que, durante generaciones, se ha conservado en las estanterías de una biblioteca, hasta que Google ha decidido escanearlo como parte de un proyecto que pretende que sea posible descubrir en línea libros de todo el mundo.

Ha sobrevivido tantos años como para que los derechos de autor hayan expirado y el libro pase a ser de dominio público. El que un libro sea de dominio público significa que nunca ha estado protegido por derechos de autor, o bien que el período legal de estos derechos ya ha expirado. Es posible que una misma obra sea de dominio público en unos países y, sin embargo, no lo sea en otros. Los libros de dominio público son nuestras puertas hacia el pasado, suponen un patrimonio histórico, cultural y de conocimientos que, a menudo, resulta difícil de descubrir.

Todas las anotaciones, marcas y otras señales en los márgenes que estén presentes en el volumen original aparecerán también en este archivo como testimonio del largo viaje que el libro ha recorrido desde el editor hasta la biblioteca y, finalmente, hasta usted.

Normas de uso

Google se enorgullece de poder colaborar con distintas bibliotecas para digitalizar los materiales de dominio público a fin de hacerlos accesibles a todo el mundo. Los libros de dominio público son patrimonio de todos, nosotros somos sus humildes guardianes. No obstante, se trata de un trabajo caro. Por este motivo, y para poder ofrecer este recurso, hemos tomado medidas para evitar que se produzca un abuso por parte de terceros con fines comerciales, y hemos incluido restricciones técnicas sobre las solicitudes automatizadas.

Asimismo, le pedimos que:

- + *Haga un uso exclusivamente no comercial de estos archivos* Hemos diseñado la Búsqueda de libros de Google para el uso de particulares; como tal, le pedimos que utilice estos archivos con fines personales, y no comerciales.
- + *No envíe solicitudes automatizadas* Por favor, no envíe solicitudes automatizadas de ningún tipo al sistema de Google. Si está llevando a cabo una investigación sobre traducción automática, reconocimiento óptico de caracteres u otros campos para los que resulte útil disfrutar de acceso a una gran cantidad de texto, por favor, envíenos un mensaje. Fomentamos el uso de materiales de dominio público con estos propósitos y seguro que podremos ayudarle.
- + *Conserve la atribución* La filigrana de Google que verá en todos los archivos es fundamental para informar a los usuarios sobre este proyecto y ayudarles a encontrar materiales adicionales en la Búsqueda de libros de Google. Por favor, no la elimine.
- + *Manténgase siempre dentro de la legalidad* Sea cual sea el uso que haga de estos materiales, recuerde que es responsable de asegurarse de que todo lo que hace es legal. No dé por sentado que, por el hecho de que una obra se considere de dominio público para los usuarios de los Estados Unidos, lo será también para los usuarios de otros países. La legislación sobre derechos de autor varía de un país a otro, y no podemos facilitar información sobre si está permitido un uso específico de algún libro. Por favor, no suponga que la aparición de un libro en nuestro programa significa que se puede utilizar de igual manera en todo el mundo. La responsabilidad ante la infracción de los derechos de autor puede ser muy grave.

Acerca de la Búsqueda de libros de Google

El objetivo de Google consiste en organizar información procedente de todo el mundo y hacerla accesible y útil de forma universal. El programa de Búsqueda de libros de Google ayuda a los lectores a descubrir los libros de todo el mundo a la vez que ayuda a autores y editores a llegar a nuevas audiencias. Podrá realizar búsquedas en el texto completo de este libro en la web, en la página <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

UNIVERSITY OF MICHIGAN



39015 07815 4997

C 346615 B

ADMIRALITE DES URSINS

ET LA

SUCCESSION D'ESPAGNE

FRAGMENTS DE CORRESPONDANCE

TOME II



NANTES

IMPRIMERIE ÉMILE GRIMAUD ET FILS

4, Place du Commerce, 4

—
1903

MADAME DES URSINS ET LA SUCCESSION D'ESPAGNE



FLADANE DE' S
EL

SUCCESS

1860



MADAME DES URSINS

ET LA

SUCCESSION D'ESPAGNE

FRAGMENTS DE CORRESPONDANCE

TOME II



NANTES

IMPRIMERIE ÉMILE GRIMAUD ET FILS

4, Place du Commerce, 4

—
1903

D
281
A2
070
v. 2

« Je me trouve cent fois plus de vivacité dans les occasions où il s'agit du service de Sa Majesté que je n'en ay dans les autres moments de ma vie ». (Lettre du 19 août).

Ainsi s'exprime Madame des Ursins : elle pense, agit, gouverne sur un mot venu de Versailles : dans les petites choses, comme pour les affaires d'état, tout est soumis à Louis XIV et décidé par lui. L'intérêt de la France, en servant le maître qui la gouverne, résume la politique de Madame des Ursins. Sa diplomatie fait merveille : Le Roi, Madame de Maintenon, Torcy, lui prodiguent à l'envi remerciements et louanges. Tel est le résumé de la correspondance de 1702 que contient ce volume.

LETTRES DE MADAME DES URSINS

M. DE TORCY

A

Barcelone, le 6 Janvier 1702.

... Je vous adresse des lettres, Monsieur, et vous m'envoyez des trésors. Je donne ce nom à celle que le roy m'a fait l'honneur de m'escrire. Elle m'a comblé de joie par la satisfaction que S. M. a la bonté de me témoigner du peu que je puis faire pour son service. Quel plaisir de servir un maître auprès de qui nostre devoir tient lieu de mérite!

M. le comte de Marcin m'a dit, Monsieur, les difficultez qui se rencontrent à faire passer le roy d'Espagne en Italie. Il ne m'appartient pas d'en examiner la valeur; j'auray l'honneur de vous dire seulement que j'aurois parlé tout autrement que je n'ay fait sur ce voyage, si je l'avois creu si difficile. Car S. M. ne supportera point la nécessité de se renfermer à Madrid, qu'il ne luy en couste des peines infinies. Il sembloit que toute sa sensibilité se fust réunie pour cette seule affaire. Trop froid dans tout le reste, je l'ay veu toujours tout de feu pour ce voyage. Quand il n'espérera plus, je suis persuadée qu'il sera au désespoir. J'ay tasché à divertir un peu Leurs Majestez en faisant les roys. Cette feste n'estoit pas connue icy. Nous l'avons célébrée dans toutes les formes, autant néanmoins que nostre

gueuserie et les mesures qu'il faut garder, l'ont peu permettre. Il me revient que les Espagnols ont fort approuvé tout ce que nous avons fait. Je cherche des amusements: nous n'en avons point du tout. Cela rend nostre vie assez languissante.

Avant que de rien faire pour mon affaire d'Amatrice, j'ay voulu sçavoir le sentiment de M. le comte de Marcin, m'imaginant bien que les conjonctures présentes pouvoient obliger les couronnes à quelque ménagement pour le Grand Duc. Il a creu que je devois différer à en parler, et je n'en ay pas dit un seul mot à qui que ce soit, parce que je n'ay aucune peine à sacrifier mes intérêts à ceux de Leurs Majestez. J'escriray mesme à M. le Cardinal de Janson de ne faire aucun pas, jusqu'à ce que vous et M. de Marcin le jugiez à propos. Mais, Monsieur, pour me dédommager en quelque manière, permettez-moy de vous dire que vos princes de la maison de Médicis, avec le respect que je leur dois, n'ont ny justice, ny conscience, lorsqu'il est question d'intérêts. Ils se plaignent à la Cour, sans qu'ils sachent seulement mes intentions. Ils firent la mésme chose à Rome auprès de l'Ambassadeur d'Espagne, et à Naples auprès du vice roy, dès qu'ils sceurent l'honneur que le roy m'avoit fait. Cette politique de crier le premier dans une chose douteuse, seroit bonne; mais ils sçavent très bien qu'ils retiennent ce qui m'appartient, et que tout ce que je puis demander se réduit à faire juger, après neuf ans de procès, si la principauté d'Amatrice est dévolue, ou non, au fisc royal. Avec quelle raison veulent ils empescher ce jugement? Ils n'ont aucune prétention sur les effects de la maison des Ursins, et s'ils se disent créanciers du feu prince d'Amatrice, ce n'est qu'en vertu de quelques debtes mal establies, qu'ils se sont fait céder presque pour rien, comme auroit peu faire un misérable chicaneur. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lire le mémoire que j'avois fait faire pour présenter au Conseil d'Espagne. Vous m'avouerez que je demande justice, et non pas de grace. Ces Messieurs ne se contentent pas de séduire les juges; ils voudroient encore obliger les roys à entrer dans leurs injustes procédez, parce qu'ils croient que, moy morte, ils resteront paisibles possesseurs de ce qu'ils m'ont usurpé. Il m'est permis de parler avec ce ressentiment; car vous ne sçauriez croire, Monsieur, les mauvais moyens dont ils se sont servis à Naples et à Mantoue, où ils estoient appuyez par l'Empereur, pour arrester le jugement de nos procez, quand

il n'y a eu sortes d'honnêtetez et d'egards que je n'aye eu pour eux.

Vous n'avez guères à faire de tout ce long verbiage; mais les plaideurs, Monsieur, sont gens incommodes par privilège, et grands parleurs, surtout avec ceux qui les honnorent de leur amitié.

LA PRINCESSE DES URSINS.

LETTRE DE LA REINE D'ESPAGNE A MADAME DE MAINTENON

Barcelonne, ce 17 Janvier 1702.

Vous n'aviés pas besoin de la permission de La Princesse des Ursins pour m'écrire; car j'ay receu avec grand, plaisir votre lettre et si vous voulés continuer, elles seront toujours receües de même. L'on ne peut pas être plus transportée de joie que je suis de ce que je contribue un peu au bonheur du Roy. Le mien est fort grand et je ne pourrois pas souhaitter davantage que ce que j'ay, car le Roy me marque fort l'amitié qu'il a pour moi; comme je suis persuadée que vous avés contribuée à me mettre dans la place ou je suis, vous voulés bien que je vous en remercie et que je vous prie de vouloir bien contribuer aussi à la continuation de mon bonheur, me randant des bons offices aupres du Roy mon grand Pere. Je vous assure que j'ay pour lui tous les sentimens que je dois avoir comme aussi pour Monsieur le Dauphin, et après, les Princes. Je ne vous parle pas de ma sœur, car je crois bien que vous savés qu'elle ne m'est pas la plus indifferente. J'ay une amitié pour elle qui ne peut pas s'exprimer. Dans la maladie du Roy, j'ay suivi mon inclination qui est de le servir en tout ce que je m'appercevois qui lui faisoit plaisir. Je vous assure que je me trouve fort heureuse d'avoir auprès de moi une dame d'aussi bonne qualité qu'est la Princesse des Ursins. Soyes persuadée, je vous en conjure, de l'estime et de l'amitié que j'auray toujours pour vous.

MARIE LOUISE

M. DE TORCY

A

Barcelonne, le 17 Janvier 1702.

Vostre lettre du 6^e de ce mois, Monsieur, mérite que je ne diffère pas un moment à y répondre ; car il ne faut pas vous laisser dans l'indiscretion que vous avez de pénétrer les raisons qui me lient avec le comte de San Estevan. Vous voyez les choses de bien loing, et l'homme à la baguette ne me paroist point si habile que vous, à descouvrir ce qui est caché. Mais peut estre que cette badinerie n'est pas de vostre invention. Faites moy l'honneur de me dire, je vous supplie, Monsieur, si c'est un ridicule qu'on commence à me donner à Madrid. Il y a là une femme que je crains fort, quoiqu'elle m'escrive, avec une confiance que je n'ay point encore mérité, pour se plaindre des torts qu'elle dit estre faits à son mary. C'est la comtesse de Palma. J'aurois presque envie de vous envoyer ses lettres. Ce sont des pièces d'éloquence dont vous seriez charmé. Mais j'aime trop la marquise de Torcy pour vous faire connoistre une Espagnole si aimable. Dans le commerce qu'elle veut que nous ayons ensemble, j'ay recours à la vivacité de M. de Marcin, et j'employe de plus un secrétaire des plus habiles. Sans cela, elle seroit un aigle et je ne paroistrois qu'un oison.

Pour ce qui est de Don Miguel, les gens qui en ont escrit au Roy devoient en mesme temps rendre temoignage de ma docilité. M. le Cardinal Porto Carrero m'escrivit la mesme chose, il y a plus d'un mois. Je luy fis response qu'il n'estoit point mon domestique, que la peinture qu'il m'en faisoit, m'esloignoit bien davantage encore de le prendre à mon service ; mais que m'estant venu trouver en Italie (sans mon ordre, néantmoins), je me servois de luy pour escrire mes lettres espagnoles, jusqu'à ce que j'eusse trouvé un bon secrétaire pour cette langue. Je luy représentay en mesme temps que cet homme m'avoit servy autrefois, qu'il estoit resté sans pain par la réforme de son employ, et que je le suppliois de luy en donner, quelque autre part, pour l'aider à subsister. Il me respondit qu'il y pour-

voiroit et que je le gardasse jusqu'à Madrid. La lettre de M. le Cardinal Porto Carrero me fut rendue en main propre par Don Antonio de Ubilla, et mon secrétaire françois n'estant pas encore assez fort dans l'espagnol luy fit response en italien, pour luy mieux marquer ma complaisance et le secret que je voulois luy garder.

Je n'examine pas, Monsieur, si Don Miguel est tel qu'on le représente. Outre que je ne luy confie rien, il me suffit qu'il ne plaise pas à mon ami, et qu'il soit seulement soupçonné d'infidélité pour ne m'en plus servir aussy tost que j'auray trouvé un autre espagnol qui me convienne. Cela ne se peut faire qu'à Madrid ; car j'ay tous les jours plusieurs lettres à escrire, et je ne dois pas prendre le premier venu. Je serois pourtant faschée que la comtesse de Palma m'en fist donner un par le Cardinal Porto Carrero, son oncle, qu'on me dit avoir trop de déférence pour elle. Ce seroit un espion que j'aurois. Il y en a desja assez dans le palais.

Je suis si pressée qu'il ne me reste du temps que pour vous assurer, Monsieur, que personne ne vous honnore plus que,

LA PRINCESSE DES URSINS.

EXTRAIT DE LETTRE DE M. DE MARCIN A TORCY

A

Barcelone, 24 Janvier 1702.

.... Ce que vous me faites l'honneur de me dire au sujet de Mme la princesse des Ursins, que personne au monde n'est si capable qu'elle de bien remplir la place où elle est, est si véritable, qu'il est absolument nécessaire qu'elle prenne le titre de *canarera mayor*, auquel elle a toujours répugné jusqu'à cette heure, et qu'elle ne prendra point que le roy ne luy tesmoigne fortement et obligeamment le souhaiter. Une lettre de sa main pour cela feroit des merveilles, car cela flatte, et il est certain qu'elle n'a en veue que de luy plaire et de le servir dans tout ce qu'elle fait en ce pays cy, et la vie qu'elle est obligée d'y mener, qui est celle d'un chien, ou au moins d'un crocheteur, mérite bien quelques distinctions et quelques agrémens, à quoy on n'est jamais insensible, particulièrement les femmes. Il seroit bon aussy qu'en mesme temps le roy, dans ses lettres au roy et à la reyne d'Espagne, leur conseillast de la presser fortement d'accepter cet employ. On ne peut exprimer la nécessité extreme dont elle leur est, surtout dans ces commencemens. Il faudroit aussy que le roy leur marquast de la soulager, le plus qu'il seroit possible, dans l'exercice de cette charge, qui est excessivement fatigante. S. M. peut compter que tous ces agrémens ne seront pas un bien perdu et qu'elle les mérite bien.....

Quoyque je vous dise la pure vérité, en assurant que ce que je fais en cela est de moy seul et sans commission de M^{me} la Passe des Ursins, je suis cependant trop son serviteur et de ses amis pour ne l'avoir pas informée de ce que j'ay l'honneur de vous mander sur son sujet. A quoy elle me répondit hier au soir, que comme elle n'avoit en veue que de plaire au royaume, dont elle a l'honneur d'estre née sujette, de le servir et de luy donner des marques de sa reconnoissance, elle fera toujours sans hésiter tout ce qu'il luy ordonnera, autant que sa santé et ses affaires le luy pourront permettre. Le temps présent est tel que le royaume et la reyne d'Espagne ne s'en scauroient passer, si elle nous manquoit présentement, ils seroient bien embarrassés, et nous aussi

JACQUES III (LE PREMIER PRÉTENDANT D'ANGLETERRE) A PHILIPPE V

Monsieur mon frere, je ne puis exprimer les sentimens de reconnaissance, avec lesquels j'ay reçu la lettre de Vostre Majesté qui m'a été rendu par le Marqui de Louville, par laquelle elle me reitere, d'une maniere si obligeante, les assurances quelle m'a tant de fois donné de son amitié. Je suis plein de confiance, que les effects suivront un jour les esperances, que Vostre Majesté me donne d'appuier la justice de ma cause, et de seconder la bonne volonté du Roy tres Chretien pour moy. Aussi puis je assurer V. M^{te}, que personne au monde ne s'interesse avec tant de zèle à son affermissemment dans la monarchie d'Espagne ; et il me semble tres juste, que le ciel recompense V. M^{te}, de la tendresse qu'elle a pour ses amis, par des victoires continuee sur tous ses ennemis. Mes souhaits pour cette fin, et mes prières les plus ardentees la suivront des à present partout, estant avec un tres sincere attachement,

De Vostre Majesté Bon Frere et Cousin,

JACQUES R.

Saint Germain en Laye, le 27 Janvier 1702.

LE DUC DE BERRY A SON FRÈRE PHILIPPE V

A Versailles, ce 29 Janvier 1702.

Je vous demande milles pardons, mon tres cher frere, de ce que ma derniere lettre estoit si courte: c'est que, comme je commensois à vous ecrire, Madamme la Duchesse de Bourgogne m'envoia chercher. Je suis ravi d'apprendre que votre santé est entierement restablie. Vous me manqués bien icy, et je m'ennuie bien de ne vous pas voir et de ce que vous n'estes pas aux battues avec moy. Je me rejouis aussi avec vous du voyage que vous allés faire en Italie: je vodrois bien y estre pour aller a la guerre avec vous car j'en ay beaucoup d'envie et ce me seroit une occasion de vous embrasser. Je me rejouis aussi de la parfaite union de vous et de la reine; je vous prie de lui bien fair mes compliments et de lui marquer de ma part toutte l'amitié possible: adieu, mon tres cher frere, je croy que vous ne doutez pas de la mienne pour vous, comme je ne doutte pas de la vostre pour moy.

CHARLES.

MADAME ROYALE, DE SAVOIE, AYEULE DE LA REINE D'ESPAGNE A PHILIPPE V

Turin, le 3 février 1702.

MONSEIGNEUR,

Quoy que le mal de V. M. n'aye pas estés conssiderable, tout ce qui interresse sa pretieuse santés ne sçauroit me toucher mediocrement: je vous suplie donc de croire que les nouvelles de vostre parfaite guerison m'ont

rendu le calme que celle de vostre mal m'avoit auttez; je suis fachée de ne pouvoir donner aveu que des foibles marques de mon respect et de mon zèle pour sa gloire et sa grandeur; mais si je suis assez heureuse pour avoir l'honneur de voir V. M. en Italie, comme on nous en flatte, je tacheray de la perssuader qu'on ne peut rien ajouter, à la passion tendre et inviolable avec laquelle je suis

Monseigneur

D. V. M.

La tres humble et tres affectionnée
servante et grande mère

M.-J. BAPTISTE.

MADAME, MÈRE DU RÉGENT A PHILIPPE V

A Versailles, ce Dimanche 5 de fevrier 1702

Comme V. M. m'a fait l'honneur de m'escrire en billiet, je me suis flattée que vous ne trouveriés pas mauvais, Monsieur, que je vous escrive sans ceremonie; et je ne puis laisser partir Mons^r de Louville, sans faire resouvenir V. M. qu'elle a icy une servante qui en vérité vous respecte plus que personne (je me suis retenue bien a propo, car j'ay pensés dire à V. M., et qui vous aime de tout son cœur): mais cette vérité n'oroit pas esté assés respectueusse; songés donc que je ne l'ay que pensée et que j'ay pour V. M. tout les sentimens que je dois.

ELISABETH CHARLOTTE.

LE DUC DE BOURGOGNE A PHILIPPE V

Versailles, le 6 Février 1702.

Enfin, mon cher frere, mon sort est decidé: le Roy me dit hier que j'irois commander l'armée de Flandres, en cas qu'il y ait guerre et que je pouvois en estre assuré; qu'il ne feroit cependant mon equipage que quand le Roy d'Angleterre repasseroit en Hollande: que si neantmoins les Hollandois assiegoient quelque place, il me feroit partir en diligence pour en tenter le secours où pour faire quelque diversion. Jugez de la joye ou je suis presentement, etant assuré d'aller cette année à la guerre; car il est comme seur qu'elle va bientost se declarer; et etant peut estre à la veille de partir, quel plaisir ce seroit pour moy de vous ecrire une lettre, le lendemain d'une bataille que j'aurois gagnée contre les ennemis: je crois que vous prendrēs un peu de part à la joye ou je suis presentement: le Roy m'a permis aussi ce matin de le dire; cependant il n'y a encore que peu de personnes qui le scachent, mais il y en aura bientost beaucoup. Au reste je suis bien aise de n'avoir point eu l'inquietude, ou j'aurois été si je vous avois sc̄u actuellement avec la petite verole, et d'avoir appris la guerison aussitost que le mal. Je ne vous parle point du dernier courrier qu'on vous a depesché, car je crois que ses ordres ne vous auront pas trop fait de plaisir: je souhaitte cependant que vous ne soyez point obligé de vous separer de la Reine: il faut que je vous reparle encore un peu de ma joye; et vous m'excuserez bien, scachant combien je suis sensible à ces sortes de matieres; j'ay entretenu Puysegur au long, sur les projets de cette campagne, et il m'a promis de m'en envoyer des memoires, des qu'il sera de retour à Brusselles ou il va demain. Si nous pouvions joindre les ennemis en plaine et les battre, il voudroit que nous passassions le Rhein prussien à Vesel et entrassions en Hollande par l'Issel; ou du moins prendre Vesel, Grave et Nimmegue et entrer dans le Betau. Il m'a expliqué aussi la disposition des lignes et des rivières qu'il veut garder depuis la mer jusqu'à Liège, comptant que les armées seront entre la Meuse et le Rhein; il m'assure que cette guerre sera

vive et qu'on y verra des actions dont vous croyez bien que je ne serai pas faché; vous en allez avoir aussi une terrible de votre costé, mais j'espere que Dieu protegera vos armes aussi bien que les nostres, et nous rendra tous deux vainqueurs de nos ennemis. Adieu, mon tres cher frere, songez que la premiere lettre que je vous ecrirai sera peut etre dattée de Brusselles ou du camp ou j'assemblerai une armée pour marcher aux ennemis.

Louis.

Faittes bien mes compliments a la Reine à qui je n'ai pas le temps d'ecrire aujourd'ui.

LOUIS XIV A PHILIPPE V

A Versailles le 6^{me} fevrier 1702.

J'ay receu vos lettres du 17 et du 24^{me} janvier; quoy que j'aye parlé à Louville sur plusieurs details, dont il vous rendra conte, je ne puis me rapporter uniquement à luy pour vous assurer de la joye que j'ay du parfait rétablissement de vostre santé et de la conclusion des estats de Catalogne. Il estoit nécessaire de les terminer, avant que de songer a passer en Italie; vous laissés presentement l'Espagne tranquile; j'espere que Dieu benissant vos desseins vous fera trouver dans le cœur de vos sujets en Italie, le mesme amour et le mesme empressement que les Catalans temoignent presentement a V. M^{ie}; il est inutile de vous dire combien je le souhaite et vous devés croire qu'indépendam' de mon interest, je regarderois vostre satisfaction et vos prosperités comme les miennes propres, par l'unique motif de la tendresse que j'ay pour vous.

Je reçois encore vostre lettre du 29; je n'ay qu'à louer les dispositions que vous faittes pour la deffense de vos estats: songés aux Indes; je me raporte à ce que Marcin vous en dira de ma part.

Louis.

LA PRINCESSE ELISABETH CHARLOTTE DE BAVIÈRE, DUCHESSE D'ORLÉANS,
A PHILIPPE V

A Versailles ce 6 de février 1702.

Je rends tres humbles graces à V. M. de la bonté qu'elle a encore eüe de me voulloir escrire, quoy qu'elle l'ait deja fait l'auttre ordinaire dans la lettre de la reine ; je ne m'atandois pas à une excusse, Monsieur, et c'estoit assés pour moy que V. M. reçoit mes respect sans peine, et avec quelque bonté; en verité, je suis bien obligée à la reine et dans un moment je m'en vay luy en rendre grace; mais comme V. M. aime les commedies, je ne puis m'empecher de luy dire que madame la Duchesse de Bourgogne en a jouée une avec la Contesse d'Ayen, Mad^e de Melun, mon fils, le Comte d'Ayen, deux homes à mons^r de Noailles, Duché, Rousseau et Baron le pere: je vous assure Monsieur qu'ils ont fait des merveille; cela ce joue tout en fait en particullier chés Mad^e de Maintenon: ainsi le Roy m'a permis de la voir; j'ay estés surprise de voir comme il jouait tout bien: ce maître de Baron joue mieux que jamais; mais je suis sur que V. M. seroit estonnée de voir comme mon fils joue et le Comte d'Ayen : je suis sure que si vous aviés veüe, Monsieur, cette commedie, qu'elle vous oroit coustée des larmes: j'y ay pleurée comme une folle, et le Roy n'estoit pas loin de quelque larmes aussi; le sujet de la commedie, c'est la Mort d'Absalon; mais on y a changés quelque chose pour la rendre plus touchante: on feind qu'Absalon vient blessés, et meurt devant le Roy son père, devant sa famme et sa fille; c'est mon fils qui est David; le comte d'Ayen, Absalon; la Comtesse d'Ayen, Tharès, famme d'Absalon, qui a le plus beau role de touts, et elle le joue a merveille; madame la Duchesse de Bourgogne est la fille d'Absalon et de Tharès; Mad^e de Melun est la Reine; Baron, Achétophel; un secretaire de Mons^r de Noailles, Joab; Mons^r Rousseau, Sikay; Duché, un autre général dont j'ay oubliés le nom; apres la grande pièce, ils ont joués une petitte ou mon^r duc de Berry estoit un amant et le petit Conte de Noaille un autre: pour ces deux, ils jouent à faire mourir de rire: mon fils estoit un fourbe,

un valet qui sort des galères. Les maistresse estoit Mad^e la duchesse de Bourgogne et la Contesse d'Estrée: M^e la duchesse de Bourgogne joue mieux le serieux que le comique; mais la Comtesse d'Estrée joue fort bien: la petite pièce ne veaut pas grand chose, mais on ne laisse pas que d'y rire: la Vallière est le Seigneur Meffaldin; le comte d'Ayen, un capitain. Entre la grande et petite piece, le Roy a fait chanter par Mad^e Lalande et Chap, Batteron, Roger et je ne say qui encore, des plus beaux airs des ancien balets; mais il est enfin temps que je finisse cette lettre: je crains que V. M. ne la trouve déjà trop longue et que ce long récit ne vous enuy; il faut pourtant, grand Roy, vous dire encore que je suplie tres instament V. M. de me continuer l'honneur de ces bonnes graces, et d'estre persuadée que je les meritte par les sentiements respectueux que j'ay pour V. M. et que je conserverés toute ma vie.

ELISABETH CHARLOTTE.

LE GRAND DAUPHIN A PHILIPPE V

A Versailles le 7 Fevrier 1702.

Je charge Louville qui se va rendre auprès de vous, de la reponse aux lettres que j'ay receues depuis que je ne vous ay escrit. Je suis tres aise que vostre santé soit entierement retablie, comme vous me le marqués, surtout aiant à faire le voiage que vous allez entreprendre. Je ne vous parle point de l'envie que j'ay qu'il soit heureux; car je croy que vous n'en doutés pas, sçachant l'amitié que j'ay pour vous. La liaison qui continue entre vous et la Reyne me fait aussi grand plaisir; car cela fera le bonheur de vostre vie. Je crois que vostre voiage devant durer quelque temps, les chiens que je vous ay envoiez vous deviendront inutiles: ainsi vous pourez les renvoyer et les gens qui sont alez avec eux; comme vous aviez donné le commandement de cet equipage a Valence et qu'il se trouveroit aupres de vous quasy

sans employ, je vous recomande de faire quelque chose pour luy, car il le merite : me rapportant en tout, sur ce qui regarde les affaires, aux lettres du Roy au conte de Marcin : je nay plus qu'a vous assurer de l'extreme tendresse et amitié que j'ay pour vous.

Louis.

M. DE TORCY

Barcelone, le 9 février 1702.

Vous me voyez bien brave, Monsieur, puisque vous ne pensez pas seulement que je puisse estre effrayée du long trajet que nous allons faire dans des vaisseaux. Je vous advoueray cependant que nature palit, et que s'il n'estoit pas question d'obéir au Roy, rien au monde ne seroit capable de me faire entreprendre un pareil voyage.

Nous travaillons à réduire la maison de la reine sur le plus petit pied que faire se pourra, estant facile de la grossir à Naples et ailleurs, si on le veut, puisque Leurs Majestez trouveront partout de la bonne noblesse, qui recherchera avec empressement l'honneur de les servir. Un grand escuier nous paroist infiniment nécessaire, et le marquis de Castel-Rodrigue, depuis qu'il a fait abjuration de l'étiquette et des fausses idées qu'il s'estoit mis dans la teste, nous paroist aussy propre qu'un autre à remplir ce poste. D'ailleurs c'est un créancier qu'il faut payer.

Je me donne donc l'honneur, Monsieur, de vous envoyer une lettre dont il m'a prié de me charger, et du reste je m'en remets à ce que M. le comte de Marcin vous escrira ; car nous sommes d'accord là dessus comme sur toute autre chose.

Je suis si pressée que je ne puis respondre à toutes les galanteries que vous me dites dans vostre dernière lettre, que par un adveu sincère de la vérité avec laquelle je vous aime, Monsieur, et vous honnore.

LA PRINCESSE DES URSINS.

M. DE TORCY

Barcelone, le 25 février 1702.

Toute autre matière que les louanges de la reine me manquant le plus souvent, Monsieur, je laisse partir les courriers sans me donner l'honneur de vous escrire exprès, pour vous espargner la peine de me faire des responses. Cela a bien son mérite, puisque vos lettres me font toujours tant de plaisir : à quoy vous déterminerez-vous, Monsieur, au milieu de toutes les remontrances que l'on vous fait pour que la reine reste à Madrid pendant le voyage du Roy ? Je vous advoue que je ne suis point indiflérante à la résolution que vous prendrez. On m'a si fort prévenu, du costé de France mesme, sur tout ce que j'ay à craindre de la jalouse et de la malignité des femmes de ce pays-là, que je croirois y aller comme une victime, si je n'estois en mesme temps soutenue par la présence du Roy et par l'autorité d'un ambassadeur. La reine, avec tout son esprit, n'est au bout du compte qu'un enfant, et mon ami le Card^l Porto Carrero a si peur luy-mesme, qu'il s'imagine que nous luy serons d'un grand secours, quand il devroit craindre d'estre embarrassé à nous défendre, si tout ce qu'il allègue a quelque fondement. Malgré la frayeur que je vous témoigne, Monsieur, je suis preste à obéir à tout ce qu'il plaira au Roy d'ordonner ; car j'auray toujours beaucoup plus d'envie de luy plaire que de soin de me conserver. Si les Espagnols, vos anciens amis et les miens, avoient les mêmes sentimens sur ce qui regarde leur devoir, toutes leurs remontrances cesseroint bientost, et ils ne penseroient qu'à mettre leurs Majestez en estat d'aller asseurer par leur présence, les estats d'Italie. Mais ils sont bien esloignez d'une telle perfection. Nous valons, en vérité, infiniment mieux qu'eux, et je les donnerois tous jusqu'à la dixième génération pour me conserver l'honneur de vostre amitié.

LA PRINCESSE DES URINS.

Vous voulez bien sans doute, Monsieur, que je vous supplie de rendre cette lettre à M^{me} de Maintenon.

LOUIS XIV A PHILIPPE V

A Versailles, le 26^{me} fevrier 1702.

Vous souhaittiés avec trop d'empressement de passer en Italie, pour me laisser doutter de la joye que mon consentement à ce voyage vous a donné. Le projet, le desir que vous conservés de l'executer et la justice de vostre cause, me font esperer que le succès en sera heureux : vous n'oubliez rien pour la seureté et pour le bon gouvernement de vos estats; je le vois par les dispositions que vous faittes et par les ordres que vous avés donnés. Les represantations que vous avés receues sur votre passage doivent estre regardées comme un effet du zèle que les sujets de V. M^{ie} ont pour elle ; mais elles ne contiennent aucune raison qui n'ait esté bien examinée avant la resolution que vous avés prise ; j'espere que vostre derniere indisposition estant presentement finie, vous jouirés desormais d'une parfaite santé : on m'a espagné l'inquietude que cette maladie m'auroit causée, en m'aprenant en mesme tems vostre guerison : je suis egalement sensible à tout ce qui vous regarde, et ma tendresse particulière pour vous se fait connoistre en toutes occasions.

Louis.

LOUIS XIV A PHILIPPE V

A Marly, le 3^{me} Mars 1702.

J'ay consideré vostre seule satisfaction, lorsque j'ay aprouvé le dessein que vous avés de conduire avec vous la reyne à Naples ; mais mon amitié pour vous ne me permet pas de vous taire les inconvenients que je prevois à luy faire entreprendre ce voyage. Si je vous aimois moins, ma complai-

sance n'auroit point de bornes : je suprimerois les conseils de pere lorsqu'ils seroient contraires à ce que vous desirés. La tendresse que vous avés pour la reyne vous fait souhaitter de ne vous point separer d'elle : mais vous devés par cette mesme raison considerer à quelles incommodités vous l'exposés, en lui fesant entreprendre un trajet de mer aussy grand que celuy qu'il faut faire pour passer à Naples. Si son amitié pour vous luy ferme les yeux sur les suittes facheuses qu'elle en doit craindre, vous estes obligé d'y faire encore plus d'attention et d'assurer vostre commun bonheur, en songeant à la conservation de sa santé: vous savés combien elle a souffert des fatigues de la mer, seulement depuis Niza jusqu'à Toulon : vous pouvés juger de celles d'un voyage infiniment plus long, où la commodité de descendre tous les jours à terre est absolument interditte. Au lieu de la satisfaction que vous vous proposés l'un et l'autre à faire ensemble ce voyage, vous vous préparés des sujets continuels de tourment et d'inquietude: je les borne sur mer à la mauvaise santé de la reyne ; et j'espere que vous n'essuyerés aucun peril : mais après vostre arrivée à Naples, vous regretterés bien des fois d'avoir pris la resolution de l'y conduire; si les esprits sont encore agités, que ne craindrés vous point pour elle, et pourrés vous la laisser dans cette ville, pour aller vous mettre à la teste des armées en Lombardie ? Demeurerés vous à Naples, uniquement pour la reyne, quand vous passés en Italie pour la deffense de vos estats? Si tout est tranquile à Naples, il ne vous convient pas d'y faire un long sejour. Ainsy la reyne aura fait un voyage tres penible pour demeurer seulement peu de jours avec vous. Vous la laisserés ensuitte exposée à tous les perils, que vous craindrés pour elle pendant le cours de la campagne, ou du soulèvement des peuples, ou des entreprises des Anglois et des Hollandois dans la Mediterranée. Que V. M^{re} fasse reflexion sur la juste inquietude qu'elle auroit, si leur flotte venoit bombarder Naples; si la reyne estoit obligée d'en sortir, que n'auriés vous pas à craindre pour elle de l'émotion des peuples dans une pareille conjoncture: considerés l'embaras ou vous serés après la campagne finie, pour retourner avec elle en Espagne. Il est impossible de juger certainement du tems que vous serés obligé de demeurer en Italie; vous ne quitterés apparemment l'armée que lorsque la saison sera contraire à toute navigation, principalement à celle des galeres. Il vous seroit également difficile de passer à Naples, pour aller chercher la reyne et de la faire venir à Milan

pour retourner ensemble en Espagne. Le seul party que vous auriés à prendre seroit de la renvoyer en Espagne dans le tems que vous partiriés de Naples: ainsy vous l'auriés obligée à faire un voyage aussy fatiguant qu'inutile pour demeurer seulement quelque tems de plus avec vous; et vous seriés constraint d'employer pour son retour les mesmes vaisseaux dont vous pourrés vous servir utilement à Naples.

Le projet que V. M^{re} entreprend est trop grand pour embarrasser son execution par de nouvelles difficultés. Il vous convient de passer sans beaucoup d'equipage, lorsque vous allés vous mesme deffendre vos estats: mais il est contre la bienseance que la reyne marche sans l'accompagnement nécessaire à son rang. Le dessein de l'amener avec vous est regardé à Madrid comme l'effet d'une resolution prise d'abandonner l'Espagne à la maison d'Autriche: cette raison seule suffiroit pour vous obligez à laisser la reyne dans ce royaume: elle vous donnera des marques bien plus solides de son amitié en contenant par sa presence les peuples d'Espagne dans le devoir, qu'en s'exposant pour vous suivre aux perils et aux incomodités de la mer. Elle a trop de raison pour ne le pas comprendre; lorsque vous lui montrerés ma lettre, vous devés avoir assés de force sur vous mesme pour luy demander comme une preuve essentielle de sa tendresse, ce que vous pourriés obtenir par autorité: vous consolerés vos fidelles sujets d'Espagne; ils attendront vostre retour avec confiance. Les artifices de vos ennemys ne pourront ternir vostre gloire en fesant regarder comme une fuite vostre depart, pour aller deffendre vos estats; vous savés aparment que c'est ainsy qu'ils en parlent.

On diroit inutilement que l'esperance d'une prochaine succession vous oblige à mener la reyne avec vous; on sait qu'elle n'est pas encore en estat que nous puissions nous en flatter. Si elle pouvoit bientost vous donner des enfans, seroit il de la prudence de l'exposer pendant une grossesse aux fatigues d'un long voyage par mer; et conviendroit il que l'heritier de vos royaumes nacquit hors de l'Espagne? J'entre dans tous ces details, persuadé qu'il faut des raisons bien pressantes, pour surmonter la peine que la reyne et vous, aurés à vous separer. Je n'espererois pas mesme de la convaincre si son esprit solide n'estoit aussy avancé qu'il l'est au dessus de son age: elle doit s'en servir, pour se dire elle mesme, qu'aïant autant d'années que vous en aurés vraysemblablement à passer ensemble, ce n'est pas un malheur

d'estre separés pour quelques mois ; quand il y va de vostre gloire, de la consolation de vos peuples et de la conservation de vos estats.

Je crois que, pendant vostre absence, vous devés fixer le séjour de la reyne à Saragosse ou mesme à Madrid. Marcin vous en parlera de ma part. Je souhaite que Dieu benissant vos justes desseins, elle vous revoie bientost plein de gloire et victorieux de vos ennemys.

Ce que je vous marque est le pur effet de mon amitié, et vous devés suivre mes conseils. Il vaut mieux encore que vous n'alliez point en Italie que d'y mener la reyne : vous en voyez les raisons, je les ay toutes pesées, j'espere que vous prendrez le bon party et que vous passerés seul.

Louis.

LETTRE DU CARD^I PORTO CARRERO A LA P^{SE}E DES URSINS

Madrid, 5 de Marzo de 1702.

Señora . . . Quanto al pasage del rey maestro señor à Italia . . . nunc à debere confesar sor lot reynos de Italia, mas que un especio adorno de la corona de España que los conquisto y adquirio, y ha mantenido con gran dispendio, y corta o ninguna utilidad. Yo holgaré mucho sea engaño el que padecio, no por interès propio, si por el mayor servicio y gloria del rey nuestro señor, que es lo que únicamente deseó en todo . . .

M. DE TORCY

Barcelone, le 5 Mars 1702.

Je dois croire, Monsieur, que nostre arrest est desja prononcé ; cependant il me semble que je dois vous informer d'une proposition qui m'a été faite aujourd'hui.

D. Antonio Ubilla qui me marque beaucoup d'empressement, dans l'envie qu'il a d'estre bien près de la reyne par mon moyen, m'est venu voir. Ses discours m'ont d'abord fait connoistre que son intention estoit de m'engager à porter Sa M^{ie} à demeurer à Madrid, durant l'absence du roy d'Espagne. Pressé d'exécuter les ordres qu'il a apparemment receus du Card^I Porto Carrero, il m'a d'abord beaucoup exagéré la consolation

qu'auroit toute l'Espagne d'avoir un si précieux gage en sa puissance ; et ensuite il me dit que la reyne d'Espagne devoit elle mesme estre sensible au plaisir de se voir régente et maistresse de toutes les affaires de cette monarchie, adjoustant à cela mille flatteries qui me regardent, et qui seroient capables de faire impression sur l'esprit d'une femme qui auroit envie de faire un grand personnage. Je luy ay respondu que la reyne n'estoit sensible qu'à la gloire du roy ; que l'aimant passionément, rien ne la pouvoit consoler, si on l'esloignoit de S. M. ; qu'estant moy mesme persuadée qu'une reyne ne doit jamais se mesler d'affaires, j'avois toujours travaillé à l'en dégouster, qu'il me siéroit mal de luy tenir aujourd'huy des discours tout opposez ; qu'elle estoit trop jeune pour estre à la teste du gouvernement, et qu'enfin je craignois, vive et délicate comme elle est, que sa santé ne soufrist beaucoup, si on l'empeschoit de suivre le roy.

Il y a eu des répliques si flatteuses pour moy que je dois les taire, d'autant plus que j'en connois les motifs, et qu'elles ne m'ont pas fait changer de sentiment. J'ay fait part aussy tost de tout ce que j'ay l'honneur de vous escrire, à M. de Marcin. C'est à vous, Monsieur, à voir s'il convient au service des couronnes, que cette jeune princesse, avec l'esprit qu'elle a, soit régente, et s'il n'y a pas du danger aussi que la France l'empesche, si elle reste à Madrid, quand les Espagnols ne manqueront, pas pour la gagner de luy en faire la proposition.

La reyne, Monsieur, devient tous les jours plus raisonnable. Elle n'escrit et ne reçoit plus de lettres qu'elle ne les monstre au roy, après qu'elle me les a fait voir. Sa confiance en moy ne peut guères aller plus loin, et je crois que je seray toujours assez maistresse de luy faire faire tout ce que je voudray, en prenant de certaines mesures, pourveu néantmoins que d'autres gens n'ayent pas la commodité de détruire mon ouvrage, comme il pourroit peut estre arriver à Madrid. Cette lettre est trop sérieuse, Monsieur, pour la finir autrement que par des assurances de la vérité avec laquelle je vous honnore.

LA PRINCESSE DES URSINS.

Je vous envoie des lettres de la reine pour Madame la duchesse de Bourgogne et pour Madame. Je prens en mesme temps la liberté de vous supplier d'en faire rendre deux des miennes.

M. DE TORCY

Barcelone, le 9 Mars 1702.

La difficile commission dont nous avons esté chargez, M. de Marcin et moy, a esté exécutée, Monsieur, plus heureusement qu'on ne devoit l'espérer. Quand Pichelin arriva, j'avois desja de moy mesme préparé l'esprit de la reine à tout ce que nous pouvions attendre ; et le roy catholique avoit déclaré ses intentions dans le *despacho*, (comme M. de Marcin vous le marquera), lorsque vostre second courrier nous a apporté la confirmation des premiers ordres du roy. Cet heureux succès ne doit pas vous faire croire, Monsieur, que Leurs Majestez se séparent sans de grandes peines. Je ne puis assez vous représenter la vive douleur qu'en a la reine, et la violence que le roy catholique se fait ; mais leur raison est à toute épreuve ; et nous n'avons eu qu'à leur dire les motifs de cette séparation, pour leur en faire comprendre l'absolue nécessité. Je laisse à M. de Marcin le soin de vous assurer que le roy a tesmoigné en cette occasion tout le courage qu'on doit supposer dans un si grand prince ; et j'auray seulement l'honneur de vous rendre compte de ce qui regarde la reine.

Les remonstrances que je savois avoir esté envoyées de Madrid à la cour, les mauvais discours que tenoient malicieusement les Espagnols, et la frayeur que me tesmoignoit M. le Cardinal Porto Carrero dans toutes ses lettres, me firent juger à propos de raisonner avec S. M^e sur son voyage d'Italie par manière de conversation. Après luy en avoir fait voir tout l'agréable, je fis mon possible pour luy en représenter bien vivement tous les inconvéniens. Elle les comprit à merveille et me fit l'honneur de me dire qu'il falloit avouer que cette entreprise avoit deux faces bien différentes. J'en demeuray là. Je communiquay ensuite à M. de Marcin ce que j'avois fait ; et l'ayant approuvé, il prit la résolution de le faire de son costé pressentir au roy par le père Daubenton. La reine, depuis ce temps-là, a été dans des inquiétudes continues sur sa destinée. Pendant que nous prenions des mesures, M. de Marcin et moy, pour annoncer cette triste

nouvelle à Leurs Majestez, elle relut vingt fois la lettre du roy que Pichelin luy apporta, pour voir si elle en pouvoit tirer quelque conjecture. Elle examinoit nos visages et appliquoit les choses mesme les plus indifférentes à ce qui faisoit son unique attention. Je luy parlay enfin, non comme à une jeune personne, mais comme j'aurois pu faire à un homme très raisonnable. Son affliction fut extrême ; cependant elle ne tesmoigna pas la moindre aigreur, et ses larmes marquèrent seulement son extreme tendresse pour le roy catholique et son entière résignation à tout ce que la gloire de S. M. et l'intérêt de l'estat peuvent exiger de sa complaisance. Je vous fais ce détail, Monsieur, pour rendre la justice qui est due à cette aimable reine, et parce que le roy doit estre sensiblement touché d'une conduite si sage.

Pour ce qui me regarde, je devois estre très contente d'aller à Naples, par les affaires importantes que j'y ay. D'ailleurs, je crains Madrid plus que je ne puis dire, et j'ay raison. Mais je suis si esloignée de mettre en parallèle mes intérêts avec ceux du Roy, dont je ne puis mériter la protection qui me fait tant d'honneur, qu'en sacrifiant ma propre volonté à ce qu'il me commande de faire pour son service.

Je crains que vous ne connoissiez point encore assez, Monsieur, nos amis les Espagnols. En tout cas, voicy une lettre du premier ministre que je vous envoie, qui ne doit plus vous laisser ignorer sur ce qui regarde leur capacité.

Ce matin, D. Antonio de Ubilla est revenu me parler encore sur la régence de la reine. Il m'a dit que c'est la coutume en Espagne, et que quand elle n'auroit qu'un an, il faudroit qu'elle fust à la teste du gouvernement ; à plus forte raison prétend-il qu'ayant autant d'esprit qu'elle en a, on ne peut pas se dispenser de la déclarer régente, sans luy faire un affront ; ce qui seroit bien indigne à la nation, dans le tems qu'elle fait un si grand sacrifice.

Quand vous me faites, Monsieur, l'honneur de m'escrîre quelque chose qui peut n'estre pas bon à faire voir à la reine, obligez-moy, je vous prie d'en faire un article séparé.

LA PRINCESSE DES URSINS.

M. DE TORCY

Barcelone, le 15 Mars 1702.

J'ay besoin, Monsieur, que vous m'instruisiez des intentions du roy sur une chose que je prens peut estre mal par le trop de zèle que je puis avoir pour le service de Sa M^{ie}. Il s'agit présentement de former la maison de la reine. Une infinité d'anciens domestiques espagnols demandent, comme vous pouvez croire, à y entrer, dans la veue de se tirer de la misère où ils sont. Quelques-uns de nos François souhaitent pareillement d'y placer de leurs parens ou de leurs valets. Deux de ces derniers firent présenter hier un placet au roy par leur maistre, qui prétend que Sa M^{ie}, lorsqu'elle partit de Madrid, s'est engagée de luy accorder cette grace. Le placet rapporté dans le conseil en présence de M. le comte de Marcin m'a esté renvoyé pour faire ce que je jugerois à propos. C'est beaucoup d'honneur pour moy, mais on me met dans l'inconvénient de déplaire à l'une des deux nations. Mon sentiment est (si vous me permettez de vous le dire) qu'on ne doit mettre dans la maison royale que les François, qui sont absolument nécessaires pour le service de Leurs Majestez; et ceux cy demandant des postes qui peuvent estre également bien remplis par des Espagnols, j'ay respondu aux sollicitations qu'on m'a fait que je les recevrois, si Sa M^{ie} Catholique me le commandoit, mais que je voulois des ordres de France, si on remettoit cette affaire à ma décision. Apprenez-moy donc, je vous supplie très humblement, Monsieur, comment je dois me comporter. Si le Roy souhaite que les François se multiplient icy, je placeray dans toutes sortes de charges ceux qu'on me recommandera et que je croiray honnests gens, sans me soucier que les Espagnols crient: sinon je n'en recevray aucun; et ce que je suis résolue de faire à l'egard de mes domestiques servira d'exemple pour les autres. J'aurois pu avec un peu d'adresse me tirer de cet embarras, et le laisser à ceux qui me l'ont donné, d'autant plus que je m'apperçois que cela fera dire aux François que je n'aime pas à leur plaisir; mais ç'auroit esté me rendre service, et ne pas servir le roy, dont

les intérêts me sont infiniment plus chers que les miens propres. Vous verrez, Monsieur, par une lettre de l'ambassadeur de Savoie que les Espagnols ne sont pas sans jalousie contre les François. J'en ay ouy dire des choses plus fortes encore que ce qu'il m'escrit. Ainsy je voudrois au moins ne pas contribuer à leur en donner davantage dans les conjonctures où je me trouve. Sa lettre m'a paru bonne à vous envoyer par les sentimens où il dit qu'il a trouvé tous ceux avec qui il a discouru sur les affaires présentes. C'est un homme qui me paroist de bonne foy et très bien intentionné. Je crois devoir aussy vous dire, Monsieur, ce que c'est qu'une de mes lettres dont il me parle; afin que vous ne croyez pas que je m'érigé ici en politique. Le Card^l Porto Carrero s'imaginant de ne m'avoir point assez marqué dans vingt de ses lettres, comme il désaprouvoit le passage de Leurs Majestez en Italie, pria le commandeur Operti de m'escrire encore une infinité de choses de sa part, dans la pensée qu'il avoit sans doute que j'estoys celle qui travailloit davantage à le faire réussir. Piquée de ses mauvais raisonnemens et ravie de pouvoir m'expliquer en françois avec un homme qui l'entend, je me mis à luy escrire une longue lettre, dans laquelle le dépit me fit peut estre dire de meilleures choses qu'il ne m'appartient. Avant que de l'envoyer, je la montray au roy et à M. le comte de Marcin, à qui j'avois desja communiqué celle du commandeur Operti. Je ne suis pas estonnée de l'effet qu'elle a produit sur l'esprit de mon ami; car tous ces ministres cy me paroissent ou aveuglez par leur propre passion, ou très imbéciles naturellement. Je joins à cette lettre, Monsieur, celle de Son Eminence, dont je vous parlois dans ma dernière. Elle peut bien servir de preuve à ce que j'ay l'honneur de vous dire.

Le roy et la reine sentent toujours vivement leur prochaine séparation, mais avec une entière déférence aux conseils du roy nostre maistre. Tous les Espagnols parlent présentement de la régence de la reine. Je crois impossible que cela ne soit pas; mais je voudrois que ce fust un titre honoraire sans aucun exercice. J'ay desja inspiré les mesmes sentimens à Sa M^{ie}, ayant veu combien il m'a esté utile de l'avoir prévenue sur la résolution que vous avez prise de la laisser en Espagne. J'ay dit en sa présence à M. le C^{te} de Marcin que nous vivrions mille fois plus heureuses à Aranjuez ou dans quelque maison de campagne qu'à Madrid, et il doit vous avoir informé de cette veue.

Depuis quelques jours je vois tant de gens qui s'addressent à moy pour me conter leurs douleurs, que je ne scaurois assez vous supplier de me délivrer de tous ces embarras. Je veux bien travailler à les réunir, s'il est possible ; mais tout le reste me paroist au-dessus de mes forces, avec une reine qui a assez de confiance en moy présentement, pour ne rien faire que par mes conseils. Songez, s'il vous plaist, Monsieur, à la conservation d'une amie qui vous honore si parfaitement et qui vous aimera toujours tant que la teste ne luy tournera pas.

LA PRINCESSE DES URSINS.

J'ay desja parlé pour un religieux que M^{me} vostre mère m'a fait l'honneur de me recommander. Quand cette affaire sera faite, je feray response à sa lettre.

LE DUC DE BOURGOGNE A SON FRÈRE, PHILIPPE V

A Versailles, le 19 Mars 1702.

Tout se dispose presentement, mon cher frere, pour me contenter : j'ai veu des nouvelles par lesquelles on ne peut pas douter que la guerre ne commence bientost : il seroit cependant à souhaiter que les ennemis n'entreprissent rien avant nous et que nous les preinassions quand elle se declara. On a toujours un grand avantage sur l'ennemy, quand on peut luy donner ce qui s'apelle l'ordre, et l'obliger à regler ses mouvemens sur les vostres : c'est ce que nous ne pourrons peut estre pas faire des le commencement de cette campagne, car il y a grande apparence qu'ils déclareront la guerre en formant le siège de quelqu'une des places de M. l'Electeur de Cologne. En ce cas, si nous les pouvons secourir, nous marcherons à eux et tacherons de leur donner bataille : autrement nous nous contenterons de faire quelque diversion, en prenant Juliers et mesme Cologne. Je ne scai

cependant si on pourroit prendre cette place sans ebranler l'Empire, dont la neutralité nous est plus considerable, comme vous le sçavez mieux que moy, que la prise d'une ville. J'espere que vous ne serez pas faché de voir vos interets entre mes mains, et que vous ne douterez pas que je ne les soutienne de tout mon pouvoir; si je puis jamais battre bien l'armée hollandoise, je tacherai de leur faire sentir qu'ils ne sont que des sujets rebelles et quelle est leur temerité d'attaquer leur Roy légitime. J'espere que Dieu protegera nos armes de part et d'autres, et que vainqueurs de nos communs ennemis, vous en Italie et moy en Hollande, nous pourrons luy en rendre graces ensemble: car je ne desespere pas de vous revoir bientost. En attendant, je tacherai de vous donner de nouvelles marques de ma tendre amitié par le zèle que j'aurai à soutenir vos interets et à rabatre l'orgueil de vos ennemis.

LOUIS.

LOUIS XIV A PHILIPPE V

A Versailles, le 22^{me} Mars 1702.

J'ay pu doutter de vostre fermeté sans rien diminuer de la bonne opinion que j'ay de vos sentimens. Je say quelle est vostre tendresse pour la reyne; j'ay compris la peine que vous auriés a vous séparer d'elle: vostre amitié doit estre encore augmentée par les marques qu'elle vous donne de la sienne: c'est vous aimer veritablement que de preferer vostre gloire à sa propre satisfaction. La resolution que vous prenés l'un et l'autre, meritte autant de louanges, qu'elle est conforme à vos interets: regardés presentement vostre mariage comme le plus grand bonheur de vostre vie. La complaisance de la reyne, sa douceur et sa raison, ne sont pas moins rares qu'il est extrordinaire de trouver toutes ses qualités dans une personne de son age: vous ne pouviés m'apprendre de nouvelles plus agreable; et j'avoue que ma tendresse déjà tres vive pour V. M^{ie} et pour elle en est

encore augmentée. La lettre que vous avés escritte au Cst Porto Carrero est admirée. Je ne crains point de vous donner trop bonne opinion de vous mesme : je souhaitte au contraire que vous l'aiés telle que vous le devés et que je l'ay de vous ; quelque particuliere que soit mon amitié pour vous, je say quelle ne m'aveugle point et je vois avec un sensible plaisir par toutes vos actions que je vous rens justice. Je prie Dieu qu'il vous comble de toutes ses benedictions, dont je le remercieray comme repandues sur moy mesme.

Je reçois encore vostre lettre du 14^{me}. Il est necessaire que vous conserviés le prince de Vaudemont gouverneur du Milanés : je me raporte à ce que Marcin vous en dira : ainsy je ne donneray aucun ordre au S^r Bouchu pour vos esquipages.

Louis.

EXTRAIT DE LETTRE DE M. DE TORCY A LA Psse DES URSINS

23^e Mars 1702.

Rien ne confirme mieux, Madame, les éloges que vous donnez à la reine, que la résolution qu'elle vient de prendre de se séparer du roy. J'avoue que je croyois que vous auriez plus de peine à réussir à cette négociation, que je trouvois très difficile, et véritablement elle l'eust été si vous aviez eu affaire à une princesse moins accomplie, et dont toutes les actions confirment les justes éloges qu'on lui donne.

Mais après luy avoir donné des louanges, il est juste aussy, Madame, de ne vous pas refuser celles que vous méritez, car elles ne vous sont pas moins deues, quoiqu'il suffise d'avoir l'honneur de vous coïnoistre pour juger que vos intérêts cèdent sans peine dans vostre esprit à ceux du roy, que (quoique vous n'ignoriez pas tous les embarras du séjour de Madrid) vous y allez aussi facilement que vous avez passé en Espagne, et que vous n'estes point touchée des charmes qu'on vouloit vous faire envisager dans la régence de la reine. En vérité, on l'exposeroit à bien des chagrins si on l'obligeoit de l'accepter. Je souhaite que les instances qu'on luy fait de s'en charger soient un effect de zèle; mais pour peu que les ennemis soient malins, ils ne penseroient pas autrement.

J'avoue que j'ay été étonné du peu de cas que M. le Card^l fait des estats d'Italie. Si tout le monde pensoit de mesme, la paix seroit moins difficile à faire.

LE MARÉCHAL DE BOUFFLERS A PHILIPPE V

Bruxelles, 25 Mars 1702

SIRE,

Je n'ay point de termes pour rendre a vostre majesté, toutes les tres humbles et respectueuses graces que je dois, de la lettre dont il lui a plu de m'honorer en date du 4 de ce mois ; elle est, Sire, remplie de tant de marques de bontés et d'estime, que je ne puis jamais rien faire quy puisse me rendre aussy digne que je le desirerois, des tesmoignages sy glorieux pour moy de l'honneur de la bienveillance de vostre majesté, ny luy en marquer assez ma vive et respectueuse reconnoissance. Vostre majesté, Sire, peut conter certainement, que je n'oublieray rien de tout ce quy pourra dependre de moy pour le bien de son service, pour lequel je n'auray pas moins de zele que pour celuy du Roy son grand pere. Sa Majesté tres chretienne m'a donné sur cela ses ordres tres precis ; je les execute, Sire, avec un grand plaisir et une grande inclination ; vous sçavez, Sire, le respect particulier et infiny que j'ay tousjours eu pour vous.

Puisque Vostre Majesté m'ordonne d'avoir l'honneur de lui rendre conte de ce quy se passera en ces pays cy, la campagne prochaine, je ne manqueray, Sire, d'y satisfaire et d'executer ponctuellement les ordres de vostre majesté, dont je me sens tres honoré. La mort du Roy Guillaume, dont nous avons eu aujourd'huy l'avis certain, va selon toutes les apperances changer considerablement les affaires de l'Europe, et en particulier les resolutions et projets des Estats Generaux ; et ce grand evenement paroist visiblement un coup du ciel pour affermir plus promptement vostre majesté dans tous les royaumes et estats ; j'ose la suplier tres humblement de croire que personne au monde ne peut prendre plus de part que moy à sa gloire et à tous ses avantages, que je m'estimerois heureux

d'y contribuer non seulement par mes soins et par mon zèle, mais encore de mon sang, et que je suis et seray toujours avec un parfait et profond respect,

Sire,

De Vostre Majesté
le tres humble et tres obeissant
Serviteur,

LE MARECHAL DUC DE BOUFFLERS.

M. DE TORCY

Barcelone, le 3^e Avril 1702.

Vous trouverez, Monsieur, plus de difficultés que vous ne pensez et que je ne croyois moi-mesme d'abord à empescher que la reine soit régente. Si elle ne préside à la junte, M. le Card^l Porto Carrero n'y sauroit avoir la place qui lui convient, et plusieurs autres raisons lui font désirer qu'elle ait plus d'autorité que je ne souhaiterois pour le repos de Sa M^{ie} et pour le mien. C'est à M. le Comte de Marcin à entrer dans ces détails ; ils demandent une meilleure teste que la mienne, et ils veulent aussi toute votre application pour examiner quel est le meilleur parti qu'on peut prendre dans une affaire qui est si délicate, de quelque costé qu'on la regarde. Toujours entièrement soumise aux volontés du Roi, j'exécuterai sans vouloir m'en faire un mérite (car je n'ai jamais cru qu'il y en ait à faire seulement ce qu'on doit) les ordres que vous me ferez l'honneur de me donner. Mais considérez, Monsieur, s'il vous plait, que je suis une femme, que je n'ai personne à qui je puis me fier ici, M. le C^{te} de Marcin n'y étant pas, et que ainsi vous ne sauriez assez me donner d'instructions dans les embarras où je vais me trouver.

On ne m'écrit point de France, qu'on ne m'annonce quelque nouveau

monstre à combattre quand je serai à Madrid. Je prévois moi-mesme bien des traverses parmi une nation ignorante, mal intentionnée et qui n'a d'autre vue que de renverser l'Etat ; mais je n'en ai pas moins d'espérance d'obliger les plus malins à confesser au moins que mes intentions ne sauroient estre meilleures.

En arrivant à Madrid, j'enverrai assurer la reine douairière de mes respects, comme vous me l'avez permis, Sa M^{te} continuant à m'écrire avec des bontés qui méritent cette attention. Je tacherai aussi de m'acquérir l'amitié généralement de tout le monde. Ayez cependant la bonté de m'apprendre, Monsieur, s'il y a des gens marqués par leurs mauvaises intentions, que je nedois pas traiter si bien que les autres. Mon dessein est de regarder M. le Card^l Porto Carrero comme mon principal ami, mais je ne crois pas qu'il convienne d'entrer aveuglément dans toutes les raisons qu'il peut avoir de ne pas aimer de certaines personnes. Il y en a d'autres qu'on regarde comme affectionnées à la maison d'Autriche ou qui ont été contraires au testament. La France veut-elle les regarder pour toujours comme ennemis, ou me permettez-vous de les écouter et de les ramener au bon parti ? Tout cela ne devroit pas m'appartenir, mais je serai obligée de voir tout le monde, et y en ayant plusieurs parmi ces gens-là que je connois depuis longtemps et qui se disent de mes amis, un chacun voudra m'ouvrir son cœur dans la pensée qu'on a desja que l'intérest et la passion ne me font point agir.

Enfin, Monsieur, donnez-moi des conseils sur toutes choses. Vous vous piquiez autrefois d'estre mon élève ; aujourd'hui je n'ose pas faire un pas sans vous. C'est un grand changement ; mais il ne m'oblige, Monsieur, qu'à vous en honorer davantage.

LA PRINCESSE DES URSINS.

Dans ce moment, nous apprenons la mort du Prince d'Orange. Voila un grand coup de la main de Dieu qui apparemment donnera la paix à l'Europe. J'aurois souhaité que cet évènement eust empêché le passage du roi en Italie, qui ne me paroit plus si nécessaire dans le désordre où nos ennemis doivent être eux-mêmes.

M. DE TORCY A LA PÂCE DES URSINS

Versailles, 6 Avril 1702.

Vous savez, Madame, combien il est important que les projets dont M. Orry a rendu compte au roi pour le rétablissement des finances d'Espagne soient promptement exécutés. S. M. catholique l'envoie à Madrid pour y travailler. Elle s'assure que vous l'aideriez de votre crédit et de vos conseils, qui lui seront fort nécessaires, particulièrement pendant l'absence du roid'Espagne ...

M. DE TORCY

Barcelone, le 8 Avril 1702, à midi.

Le roy vient de s'embarquer, Monsieur, après avoir attendu deux jours que la mer permit aux petits bastiments d'arriver aux vaisseaux qui avoient pris fond assez loin de Barcelone. S. M^e a dépesché de dessus son bord le marquis de Chalais, mon nepveu, qui estoit venu ici me demander quelques procurations sur nos affaires communes, pour porter en France la nouvelle de son départ. La reine est très affligée de cette séparation ; mais en vérité je ne sais point, qui ne l'est pas autant qu'elle, de perdre de vue un prince si bon et si aimable. On peut dire, sans flatterie, qu'il emporte avec lui le cœur de tous ses sujets. Nous allons faire prier Dieu pour qu'il continue à protéger S. M. et qu'il nous fasse la grâce de nous rendre bientôt un roy (qui met toute sa confiance en sa divine bonté), victorieux de ses ennemis.

Malgré le peu de temps que j'ay, je vais vous informer de deux choses, Monsieur, dont je n'aurois pas creu devoir vous parler, par le peu de cas que vous en devez faire ; mais comme j'ay été advertie que quelques gens ont écrit en France autrement qu'ils ne devoient sur la première, je dois

craindre qu'ils ne se meslent de censurer la seconde aussy mal à propos ; et, dans ces circonstances, il me paroit nécessaire que vous sçachiez la vérité par moy-mesme.

L'une regarde Don Miguel Salvador, à qui le roy a donné un employ considérable dans les Indes. J'ay déjà eu l'honneur de vous mander que M. le Card¹ Porto Carrero m'avoit écrit, quelques jours après estre arrivée icy, de ne le pas garder à mon service, parce qu'il n'avoit pas la fidélité, si recherchée dans un secrétaire ; que je luy avois fait response que mon dessein n'avoit jamais esté d'en faire mon domestique, et que je ne m'en servois que par l'impossibilité où j'estoys d'en trouver un en voyage, qui fust tel que je pouvois souhaiter ; mais que cet homme se trouvant sans pain depuis la réforme de son employ, et m'ayant servi autrefois, mesme au péril de sa vie, je suppliois Son Em^{ee} de vouloir bien luy faire donner quelque chose qui l'aidast à vivre ; et qu'enfin M. le Cardinal Porto Carrero m'avoit répliqué que je pouvois le garder jusqu'à ce qu'il eust trouvé quelque place qui luy convinst. Je vous envoie, Monsieur, ces deux lettres en original. Quelques mois après, M. le Card¹ Porto Carrero m'escrivit qu'il n'avoit rien trouvé jusqu'alors qui fust propre pour D. Miguel, mais qu'il se présentoit deux gouvernements dans les Indes, dont il seroit aisé de luy en faire avoir un, s'il envoyoit son placet et des certificats authentiques de ses services, qu'on pust présenter au Conseil des Indes. D. Miguel me tesmoigna d'abord de la répugnance d'aller si loing. Je la surmontay avec quelque peine, et je fis envoyer aussytost ses papiers à Madrid. Peu de temps après, M. le Cardinal me rescrivit qu'il envoieroit le jour suivant une consulte, dans laquelle D. Miguel estoit proposé par le Conseil comme le plus capable pour remplir le gouvernement du Potosi, et qu'il représenteroit en mesme temps à S. M. qu'il avoit toutes les qualitez nécessaires pour se bien acquitter de cet employ. Je vous envoie encore, Monsieur, deux lettres qui justifient ce fait. S. M., sur cette consulte, a pourveu D. Miguel de ce gouvernement dans son *despacho*, sans que j'aye ouvert la bouche pour recommander ses intérêts à qui que ce soit. Trouvez-vous, Monsieur, que j'ay eu plus de part que je ne devois à sa fortune, ou qu'on puisse m'accuser de trop éléver les gens qui me servent ?

La seconde affaire regarde mon escuier. Aussytost que M. de Castel-

Rodrigue eut eu ordre de former l'escutie de la reine, il luy envoia dire que la coustume en Espagne estant que l'escuier de la *camarera mayor* le soit aussy de la reine, pour qu'il puisse avoir place à la suite de S. M. quand elle sort, il falloit qu'il se trouvast au palais à une certaine heure pour prester serment entre ses mains. Il respondit qu'il prioit seulement M. de Castel-Rodrigue de faire en sorte qu'il pust me servir, quand j'aurois besoin de luy, et qu'il luy feroit cent mille fois plus de plaisir, de ne luy point donner cette charge, ou au moins d'en lever les appointements, s'il estoit absolument nécessaire qu'il en fust revestu pour pouvoir me suivre, quand je sors avec la reine. Estant au lit et malade, il m'escrivit ce qui se passoit, me priant que l'envie que je pourrois avoir de luy procurer quelque honneur ne m'empeschast point de me ressouvenir en cette occasion qu'il estoit françois et mon domestique. Sur sa response, le marquis de Castel-Rodrigue vint me trouver pour me dire qu'il suivoit l'usage d'Espagne dans cette promotion, que les ministres avec qui il avoit dressé l'estat de l'escutie de la reine me le confirmeroient; qu'un hollandois, comme un françois, auroit le mesme privilege et que si je n'y consentoisois pas, c'estoit me priver pour toujours de mener un escuier avec moy, quand je sortirois avec S. M^{te}. Voilà, Monsieur, de quelle manière mon escuier a eu l'honneur d'entrer dans la maison de la reine; et quoiqu'il escrive cette lettre, j'adjousteray à sa louange qu'il n'y a personne dans le palais, à commencer par le roy et la reine, qui n'ait été bien aise de son bonheur, mesme par rapport à luy. S'il vous revient que j'avance qui je veux, vous jugerez, s'il vous plaist, par ces deux uniques exemples qu'on peut en apporter, si on a raison de me faire ce reproche. C'est seulement par précaution, Monsieur, que je me donne l'honneur de vous en parler; car je n'ay pas ouy dire encore que cette dernière aventure ait été contrôlée. La charge d'escuier a peu de gages et est bien moins considérable icy qu'en France; car ils ne donnent jamais la main à la reine, et ils ne servent que pour suivre à cheval, quand S. M. veut sortir.

La reine partira lundi pour Nostre Dame de Montserrat. S. M. y arrivera en trois jours et y demeurera jusqu'au lundy d'après Pasques pour ne se pas trouver en chemin dans un temps qui doit estre employé à prier Dieu. Elle se rendra ensuite à Saragosse, pour y faire l'ouverture des estats d'Aragon sur le plan que le roy luy a laissé. Je feray en sorte avec les

instructions que je me suis fait donner par escrit, que S. M. ne fasse rien qui ne luy attire autant de louanges qu'elle en a mérité dans cette province. Elle m'honore d'une confiance assez entière pour espérer qu'elle ne fera rien sans me consulter auparavant, et je seray très retenue à la laisser se servir de l'autorité qu'elle a en main..

Je suis seule chargée de sa conduite dans cet estat ; j'ay de l'impatience (je vous l'avoue, Monsieur) d'arriver à Madrid, où sa régence m'inquiétera beaucoup moins que le pouvoir qu'elle aura en Aragon, puisque la junte décidera de toutes les affaires, sans que la reine soit obligée d'en prendre connaissance, et qu'à Saragosse il y en aura beaucoup qu'il faudra que S. M. règle par elle-mesme, ou en suivant l'avis de gens dont on ne doit pas estre aussi asseuré que de ces autres Messieurs. Je tascheray néanmoins que les moindres choses aillent à Madrid et que S. M. n'agisse en tout, que sur les résolutions qui luy seront renvoyées. J'ay eu raison, comme vous voyez, Monsieur, de vous demander des instructions. Le mal est qu'elles arriveront fort tard et que nous serons dèsjà à Saragosse avant que j'aye de vos nouvelles. Je seray très régulière à vous rendre compte de tout ce qui se passera. Faites-moy la grace de vostre costé de ne me laisser jamais ignorer les volontez du roy et de m'honorer de vos conseils le plus souvent que vous pourrez.

LA PRINCESSE DES URSINS.

Permettez-moy de vous supplier de me renvoyer les lettres du Cardⁱ Porto Carrero par le premier courrier extraordinaire. Il faut, s'il vous plaist, Monsieur, que vous me marquiez de quelle manière la reine se doit conduire à l'esgard de la reine douairière ; si elle doit envoyer luy faire un compliment de Saragosse, ou attendre qu'elle soit à Madrid. La reine douairière recherche fort son amitié, et je sc̄ais mesme qu'elle a intention de luy faire un présent. Apprenez-moy, je vous supplie, si elle doit le recevoir et jusqu'à quel point elle doit respondre à ses empressements.

M. DE TORCY A LA PSEE DES URSINS

A

Versailles, 23 Avril 1702.

J'ay receu, Madame, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 3^e et le 8^e de ce mois. Je ne respons point à l'article de la régence de la reine. Je compte que vous estes présentement informée des sentiments du roy sur ce sujet . . .

A l'égard de l'instruction que vous demandez sur vostre conduite, je suis bien persuadé que personne ne peut vous en donner de meilleure que celle que vous retirerez vous-mesme par la connoissance que vous avez desja, et de ce que vous apprendrez encore de l'estat d'un pays aussy difficile que celuy où vous estes présentement.

Je vois, Madame, que vous connoissez toutes les conséquences de la prompte arrivée de la Reyne à Madrid. Il est assurément nécessaire qu'elle s'y rende le plus promptement qu'il sera possible et qu'elle ne fasse pas un long séjour à Saragosse. Quant à la manière dont elle doit se conduire à l'égard de la reyne douairière, il est certain qu'un commerce trop estroit ne conviendroit pas, mais elle ne peut manquer à tout ce que l'honnêteté et la bienséance demandent à l'egard de cette Princesse. Il semble qu'il suffiroit d'attendre jusqu'à Madrid à luy envoyer faire compliment à Tolède. La reyne ne peut aussy refuser le présent que la reyne douairière voudra luy faire. Mais il seroit à souhaiter qu'elle put luy en rendre un autre, et comme la chose paroist assez impossible, le mieux seroit de destourner la reyne douairière de luy faire ce présent . . .

J'ay encore à vous respondre, Madame, sur deux articles de vostre lettre du 8^e. Le principal est celuy de D. Miguel, et vous m'avez fait beaucoup de plaisir de m'en ecrire, car le bruit de ce qu'on a fait pour luy et des murmures estoient desja venus jusqu'au roy. J'aurois souhaité de pouvoir en effacer la mauvaise impression par les lettres que vous m'avez envoyées de M. le Cardinal. Mais, en vérité, elles ne justifient pas le choix que le roy d'Espagne a fait pour un gouvernement tel que celuy du Potosi. Il est revenu au roy de mille endroits que D. Miguel estoit un fripon, fils d'un apothicaire de Barcelone, chassé des bureaux de la sécrétairerie d'Estat par sa mauvaise conduite, écrivant depuis des libelles contre la France à la sollicitation du capucin confesseur de la reyne douairière, ensuite aux gages du comte d'Arias, enfin plein de mauvaises qualitez et très dangereux. J'eus l'honneur de vous en escrire, il y a quelques mois ; on voit cependant ce mesme homme, après avoir obtenu une pension de 500 écus sur un évesché, nommé au gouvernement le plus considérable que le roy catholique ayt à donner dans le Pérou . . .

Le roy escrit fortement à M. de Marcin de presser le roy d'Espagne de révoquer ce qu'il a fait. S. M. mande à M. de Blécourt de dire à M. le Cardinal de suspendre les expéditions jusqu'à ce qu'il eust des nouvelles de S. M^te Catholique, et d'empescher que D. Miguel n'entre à Madrid. Cela ne suffit pas encore ; il faut qu'il sorte d'Espagne et le Roy l'auroit fait mander à M. le Cardinal, si S. M. n'avoit creu qu'il estoit plus convenable que vous disiez vous mesme à D. Miguel de sortir du royaume d'Espagne et de prévenir l'ordre qu'on lui en auroit donné . . .

La seconde, en faveur de M. d'Aubigny, vostre escuyer, n'a rien que de bien ; j'en ay rendu compte à S. M. ; elle l'a approuvée : la mesme chose ayant toujours esté pratiquée comme une prérogative de la charge de *camarera mayor* . . .

EXTRAIT DE LETTRE DU ROI D'ESPAGNE A LOUIS XIV

A

A bord du Foudroyant, le 8 Avril, à midi.

Je pars enfin pour l'Italie, où j'ay plus envie d'aller que jamais, depuis que la mort du prince d'Orange m'a osté presque entièrement la seule inquiétude que j'avois pour mes costes.

C'est le marquis de Chalais qui rendra ceste lettre à V. M. Il est venu voir la princesse des Ursins, dont il est parent, et à qui V. M. scait que j'ay beaucoup d'obligation. Ainsy je serois bien aise de lui faire plaisir. Si V. M. veut luy permettre de rentrer dans son service, c'en sera un fort grand pour luy, et je vous en seray très obligé.

LOUIS XIV AU ROI D'ESPAGNE

A

Versailles, 14 Avril 1702.

J'ai examiné les différentes propositions que l'on vous a faites sur la manière d'establir la régence de la reyne pendant vostre absence. La meilleure de toutes me paroist estre celle de laisser la junte telle que vous l'avez formée, avec la seule différence que la reyne y présidera avec la voix d'honneur, et que les expéditions se feront en son nom. Je le marque plus en détail à Marcin, à Blécourt, et l'on en instruit aussi la princesse des Ursins.

LE CARDINAL D'ESTRÉES A PHILIPPE V

A

A Venise, ce 22 Avril 1702.

SIRE,

Je regardois comme un des plus grands bonheurs de ma vie celuy d'estre à Rome au temps de l'arrivée de V. M. à Naples comme je l'avois espéré et de me trouver en estat de luy aller offrir mes tres profonds respects en luy faisant ma cour au milieu des acclamations et des transports de joye que sa présence inspire à ses sujets. La durée du blocus de Mantoüe, trop important et trop capital pour son service et que je n'ay pas creu pouvoir perdre de veue, m'a obligé de demeurer ici jusqu'à l'entiere delivrance de cette place et me prive d'une si sensible satisfaction. Si quelque chose est capable de m'en consoler c'est uniquement, Sire, si je l'ose dire, que dans le long séjour que jay faict ici et surtout dans ceste dernière conjoncture je

n'ay pas esté tout à fait inutile au service du Roy mon maistre et à celuy de V. M. qui ne font qu'une mesme chose. Je tasche de supleer Sire aux tres humbles devoirs que je m'attendois de luy rendre plus agreablement en persone, par la protestation que je me donne de luy faire du plus respectueux et plus soumis devoüement avec lequel on puisse estre

Sire
D. V. M.

Le tres humble et tres obeissant
et tres oblige Serviteur,

LE CARDINAL D'ESTRÉES.

M. DE TORCY

[*Saragosse, 29 et 30 Avril 1702*].

Je n'ay point eu d'occasion pour me donner l'honneur de vous escrire, Monsieur, depuis nostre départ de Barcelonne, et la reine n'a pas creu devoir faire partir ce courrier avant l'ouverture des Estats.

S. M^{ie} donna audience, à Martorell, à M. Zouzedari, nonce extraordinaire de S. S^{ie}. Il m'envoya la veille demander par M. son frère, s'il plaisoit à la reine qu'il s'y rendist (en estant encore esloigné de quelques lieues), ou qu'il allast attendre à Saragosse. Je luy fis dire qu'il pouvoit choisir, et que nous ferions de nostre mieux pour le bien recevoir, autant que le lieu qu'il choisiroit nous le pourroit permettre. Il a mieux aimé haster cette fonction, pour pouvoir passer au plutost à Naples ou à Milan, suivant l'ordre qu'il aura de S. S^{ie}, ayant eu le malheur de manquer le Roy de trois jours seulement. Il est venu depuis rendre ses devoirs à la reine pendant le séjour que nous avons fait à Montserrat. En parlant d'autres choses, il me dit comme de luy mesme qu'il seroit à souhaiter que le roy catholique entreprist d'accommoder les différends qui sont entre Sa S^{ie} et le duc de Savoye. Je lui représentay de la mesme manière le mérite que Sa S^{ie} se feroit de donner présentement l'investiture du royaume de Naples, sans attendre les heureux succez que nous devons espérer cette année en Italie. Il m'assura qu'il escriroit au Pape tout ce que je luy dis là dessus, et je luy promis de faire l'usage que je fais de sa proposition. Voyez, Monsieur, si

vous jugez à propos que la reyne en escribe au roy catholique. Vous devez croire par l'empressement qu'il a eu de m'entretenir qu'il estoit chargé de me mettre dans cette affaire.

Le 17, j'ay receu vostre lettre du 10 de ce mois. J'envoyay le mesme jour à M. le Card^l Portocarrero une copie du mémoire que vous m'avez adressé. Il m'a fait réponse depuis, que le Roy avoit eu la bonté de luy escrire la mesme chose avec des expressions auxquelles il me paroist très sensible. Ce n'estoit pas ce qu'il désiroit, mais le sentiment de S. M^{re} est ce qui convient davantage au bien des affaires. Cette Eminence envoie à la reine les consultes des Conseils les plus importantes pour avoir son agrément, avant que de déclarer ceux à qui les emplois vacants sont destinez. Dès Montserrat, je luy manday par l'ordre de S. M^{re} que le roy ayant confié à son zèle et à son expérience la disposition de ces emplois, elle estoit bien aise de pouvoir elle-mesme luy donner une marque de son estime en le dispensant de cette attention. Je luy ay escrit depuis que cette formalité pouvant retarder l'expédition des affaires, S. M^{re} souhaitoit qu'il la supprimast. Il ne laisse pas que de continuer, et il m'a mandé que son respect pour S. M^{re} ne lui permettoit pas de faire autrement, m'assurant d'ailleurs que cela ne pouvoit causer aucun préjudice.

Le 25, la reine entra dans cette ville avec toutes les démonstrations possibles d'une joye infinie de la part du peuple de voir S. M^{re}. Le *jurado in capo* est venu à quatre grandes lieues la complimenter. Cela est sans exemple. L'archevesque de Saragosse et plusieurs autres députez vinrent encore plus loing.

Le 26, elle donne audience aux premiers corps et alla jurer dans la Grande Eglise de maintenir les privilèges du royaume.

Le 27, elle continua les audiences, et l'apres disnée elle fit l'ouverture des Estats. Je joins à cette lettre le discours qu'elle fit en cette occasion par la bouche du protonotaire général du royaume.

La journée d'hier fut encore employée à donner des audiences, et plusieurs dames vinrent aussy baiser la main de Sa M^{re}. Aujourd'huy nous ferons à peu près la mesme chose.

Le peu de temps qu'il y a que nous sommes icy, ne me permet pas encore de juger quel sera le succès des Estats. Les ecclésiastiques, la bonne noblesse et les députez des communautez marquent de bonnes

intentions ; mais les petits nobles sont ceux qui sont les maistres, et de qui l'on doit tout craindre, parceque la raison ne peut rien sur eux. Je ne sçais si le conseil de Sa M^e catholique ne s'est pas trop flatté en croyant que la reyne pouvoit substituer un président à sa place, ou qu'on pouvoit au moins lever toute difficulté en laissant entre les mains de Sa M^e une nomination faite par le roy, car j'entends dire par bien des gens que cela est contraire aux priviléges du royaume, et que le roy ne le peut faire qu'après avoir fait luy-mesme l'ouverture des Estats. On apporte mesme des exemples qui peuvent donner beaucoup de hardiesse aux mal-intentionnez. On a mal fait aussy de confier à quelques personnes que cette présidence estoit destinée à l'Archevesque de Saragosse. Le secret se garde peu icy, et tout le monde sçait cette destination. L'Archevesque est un homme de bien, mais point aimé, nullement propre à concilier les esprits, de peu de commerce, d'une naissance qu'on dit estre très inférieure à un si grand poste, et gouverné enfin par un homme extrêmement hay. Le marquis de Camaraça a dans son party tous ceux qui luy sont opposez, ce qui luy donne un fort grand crédit icy. Vous sçavez sans doute, Monsieur, que celuy-cy a esté viceroy, qu'on luy a ordonné de se retirer sur ses terres, et qu'on luy a promis cependant cette mesme vice-royauté après la tenue des Estats. Nous l'avons trouvé en cette ville, en arrivant ; mais il partit avant-hier pour obéir. Il m'a paru très piqué de n'estre pas président, plus par ses manières néantmoins que par ses discours, et en luy assurant la vice-royauté d'Aragon, on luy a donné le moyen de faire tout le mal qu'il voudra. Car pouvant récompenser et maltraiiter dans la suite ceux dont il sera content ou mal content, il est certain que la pluspart feront ce qu'il voudra. Je ne crois pas qu'il manque de zèle pour le service du roy, mais il est ennemy de l'archevesque, et vous connoissez, Monsieur, assez ce pays-cy, pour sçavoir que les passions particulières font oublier en toutes occasions l'intérêt public. Je luy ay fait toutes les honestetez que j'ai peu, et sur quelques avis que j'eus hier, j'ay proposé aux gens du roy de luy escrire, comme par ordre de la reine, de rester dans une de ses terres qui n'est qu'à quatre lieues de cette ville. Cette marque de confiance luy fera plaisir, suivant ce que m'ont dit quelques-uns de ses amis. D'ailleurs, ses dépendants seront ceux qui feront le mal, s'il a intention d'en faire, et peut-être qu'estant si près d'icy, la crainte qu'on ne luy attribue les oppositions

qu'on pourra rencontrer dans les Estats, l'obligera à prendre garde à la conduite que tiendront ceux qu'on sçait luy estre dévoués. Cette pensée a pleu aux gens du roy d'autant plus que les ordres de S. M. ne marquent point à quelle distance il doit se retirer. Je crois que je luy pourray escrire demain.

On auroit beaucoup mieux fait, ce me semble, de promettre cette vice-royauté à celuy qu'on destinoit à la présidence, ou de faire président le duc de Montalte, à qui tout l'Aragon est soumis par l'autorité qu'il a dans le conseil de ce royaume. Mais, Monsieur, je ne sçais si je ne ferois pas mieux moy-mesme de ne vous pas dire mes sentiments avec tant de liberté.

Le marquis de Castel-Rodrigue est charmé d'une lettre que vous luy avez escripte, dans le temps qu'il estoit au désespoir que M. son frère ait une conduite que vous n'approuvez pas. Je suis obligée de confirmer tout ce qu'il vous mande sur cet article et d'ajuster mesme qu'il a offert, il y a desja du temps à M. le Cardⁱ Omo-Dei de luy fournir tout l'argent dont il auroit besoin pour faire le voyage de Naples. Cette Eminence a un travers dans l'esprit qui fait bien du tort aux bonnes qualitez qu'il a d'ailleurs. On ne sçauroit le soupçonner de n'estre pas un bon espagnol, et cependant il fait comme s'il ne l'estoit pas. J'advoue que je n'ay jamais rien compris à ses maximes. Ne seriez-vous point plus propre qu'un autre, Monsieur, à luy en inspirer de meilleures ? Je sçais qu'il vous aime, qu'il vous estime et vous honore infiniment. Il me l'a dit une infinité de fois et c'est ce que je louoïs davantage en luy . . .

LA PRINCESSE DES URSINS.

M. DE TORCY

Saragosse, 29 Avril 1702.

Pour ne pas rouvrir mon paquet, Monsieur, je me donne l'honneur de vous escrire cette seconde lettre, toute transportée de joye de la bonne

nouvelle que nous venons d'apprendre dans ce moment de l'heureuse arrivée du Roy à Naples. Cette navigation faite avec tant de prospérité nous donne de grandes espérances de voir revenir icy ce grand prince victorieux de ses ennemis. La Reine a une satisfaction que je ne puis vous exprimer, et je ne sçay pas ce qu'elle ne feroit point pour M. le conte d'Estrées. Sa Majesté a d'abord esté à l'esglise pour rendre graces à Dieu et demain nous ferons chanter le *Te Deum* à Nuestra Señora del Pilar nous avons aussy tost envoyé un courrier à Madrid. Je n'ay rien a vous ajouter, Monsieur, si ce n'est que ma première lettre est dattée du 29 et qu'elle doit l'estre du trente aussy bien que celle-ci.

Honnorez moy toujours de vostre amitié, Monsieur, je vous en supplie, je crois la mériter plus que personne du monde.

LA PRINCESSE DES URSINS.

Je ne puis finir ma lettre sans vous prier d'assurer madame de Croissy et madame vostre femme de mes très humbles services.

LOUIS XIV A PHILIPPE V

Marly, 1 Mai 1702.

Jay apris avec beaucoup de joye vostre heureuse navigation et le duc d'Escalone m'a fait un sensible plaisir de m'annoncer la nouvelle de vostre arrivée a Naples. Un passage aussi prompt est un commencement de bonheur qui sera suivy de succès encore plus heureux; au moins je l'espere des benedictions que Dieu repand sur V. M^e et je souhaite que ses sujets pensent de mesme. Je suis persuadé quelle se fera aimer de manière qu'ils ne désireront ny le roy des Romains ni l'archiduc et que ses peuples seront fidelles autant par inclination que par devoir.

Vous devés estre assuré de l'egard que j'auray a la recommandation que vous me faittes en faveur des off^{ers} de mes vaisseaux qui ont servy à vostre passage, vous savés comme royst ce que je puis accorder aux demandes que vous me faites comme mon petit fils. Si je consulte seulement ma tendresse pour vous il n'y aura jamais rien que je puisse refuser à la qualité que vostre naissance vous donne. J'ay permis au C^{te} d'Estrées d'accepter la grace que vous luy voulés faire, elle m'est tres sensible ; il la meritte, et par ses services et par ceux de sa maison et j'ordonne a Marsin de vous en remercier de ma part. Je me raporte à ce quil vous dira sur l'estat present des affaires et je vous assureray seulement de la tendre amitié que j'ay pour vous.

Louis.

M. DE TORCY

Saragosse, le 14 Mai 1702.

L'article de vostre lettre qui regarde Don Miguel me donne trop de chagrin, Monsieur, pour ne vous pas supplier de me permettre un nouvel éclaircissement sur ce fait, je n'entreprends pas de justifier cet homme pour l'amour de luy. Je l'ay laissé à Barcelone quand j'en suis partie, et je l'abandonne tel qu'il peut estre pour obéir aux ordres du royst. Mon dessein est seulement de mettre toutes choses dans leur jour pour ma propre justification, croyant qu'il y a plus de malignité et de surprise dans ce qu'on a pu vous représenter, que de zèle pour le service des deux couronnes.

On vous a escrit de mille endroits, Monsieur, que D. Miguel est fils d'un apotiquaire; mais on n'ajoute pas que son père qui est mort, il y a plusieurs années, avoit été annobli en considération des services rendus à son prince et à sa patrie en différentes occasions, et que son frère aîné, qui a été conseiller de Barcelone, auroit entrée aux estats de la province comme tous les autres gentilshommes, si la charge qu'il exerce aujourd'huy au nom du royst, ne l'en avoit pas empêché. On dit qu'il a été chassé des

bureaux de la secrétairerie, mais on ne marque pas que c'est par une réforme qu'on a creu nécessaire pour le soulagement des finances de S. M^e catholique, laquelle est tombée sur des bons comme sur des mauvais sujets. Enfin on luy reproche d'avoir escrit en faveur de la maison d'Autriche, sans dire que c'est avant l'avénement du roy à la couronne, et que, dans le temps où l'esprit autrichien régnoit dans les conseils d'Espagne, ses ennemis le disoient dévoué à la France par l'attachement qu'ils sçavoit qu'il avoit pour moy. Je sçais la pluspart de ces choses par les attestations authentiques qu'il a envoyée à M. le Cardⁱ Portocarrero pour estre présentées au Conseil des Indes, et le reste est confirmé par ses propres ennemis..Ceux-ci sont en très grand nombre, le premier d'entr'eux est D. Juan de Vraja qui a ses raisons pour le hayr; les autres sont tous ceux qui se meslent d'escrire. Sa vivacité et son hardiesse naturelles l'ont rendu odieux à ces gens-là. Peut-estre le craignent-ils. C'est le sentiment de M. le Comte de Marsin, qui est témoin des services qu'il s'est efforcé de rendre pendant les Estats de Catalogne, et qui a creu que D. Antonio de Ubilla le regardoit comme un homme capable de luy enlever sa place. S'il méritoit vostre attention, Monsieur, vous reconnoistriez, en approfondissant les choses, que toutes les relations qu'on vous en a faites partent du mesme esprit et qu'une seule main a fait jouer tous ces ressorts. Cela est si vray que ses mauvaises qualitez n'ont point empesché ceux qui composent le Conseil des Indes de le proposer au roy pour remplir un poste important, S. M. ne l'ayant nommé que sur une consulte dans laquelle toutes les voix estoient en sa faveur. Il entre dans ce conseil, comme dans tous les autres de ce royaume, des gens très opposez d'intérests. Les uns apparemment l'ont creu capable de cet employ, et les autres agissant plus par l'esprit de ceux qui les gouvernent que par leur propre mouvement, y ont concouru, sans doute parce qu'ils ne l'ont plus regardé comme infidèle, dès qu'il serait au-dela des mers, et au hazard de ne plus retourner en Espagne. Voila, Monsieur, ce que j'ay à vous dire sur ce qui regarde sa personne. Quant à la part que je puis avoir au gouvernement qu'on luy a donné, je n'en ay d'autre, comme j'ay desja eu l'honneur de vous l'escrire, que d'avoir prié M. le Cardⁱ Portocarrero de luy donner du pain. C'estoit à cette Eminence de mieux proportionner ses graces. La moindre chose suffisoit, et ce n'estoit pas mesme une condition nécessaire

pour que je ne le menasse pas à Madrid, puisque je m'estoys expliquer si clairement sur sa première lettre, que je n'avois jamais entendu en faire mon domestique. J'ignore qu'il jouisse d'une pension de 500 escus ; au contraire ceux de qui je me suis informée m'asseurent qu'il n'en jouit pas, parce qu'il n'a pas fait à Rome les diligences requises, lorsque l'évesque a pris ses bulles. Ses autres pensions doivent estre aussy mal payées, puisqu'il doit à tous ses amis et qu'il est toujours misérable. Cet estat ne prouve guères en vérité qu'il soit aux gages des ennemis de l'estat. Malgré cela, il peut estre, Monsieur, que vous ayez en main des preuves de son infidélité. En ce cas, j'advoue que les apparences m'ont trompé. Mais on ne sçauroit pourtant me reprocher de luy avoir confié la moindre chose et de m'estre intéressée à lui faire avoir du pain, plus que j'aurois fait si j'estoys à Rome.

Je suis assez embarrassée comment luy faire entendre qu'il se retire d'Espagne. Je ne voudrois pas luy mettre entre les mains une lettre dont il se peut servir pour allarmer ceux qu'on accuse comme luy d'avoir esté dans les intérêts de la maison d'Autriche, et je ne connois guères de gens à Barcelone à qui je puisse confier cette affaire. J'aimerois mieux aussy que l'ordre luy en fust donné par le roy catholique, que de luy laisser entendre que ce coup vient de France. Mais d'un autre costé, vous me faites appercevoir, Monsieur, qu'il ne convient guères qu'un homme qui me servoit et qu'on croit que j'ay protégé soit banny comme un traistre. Je vais encore mieux chercher les moyens d'exécuter cette commission. Il n'auroit pas esté difficile de le faire renoncer au gouvernement de Potosi. D. Alonso Carnero, qui est de ses amis, et du Conseil des Indes, luy escrivit avant que la consulte arrivast que cet emploi ne vaudroit rien, les mines étant presque épuisées, et que le froid excessif de ce pays-la le feroit mourir. Les autres informations qu'il prist firent que j'eus de la peine à lui persuader de l'accepter. Scachant que je devois le laisser à Barcelone, il vouloit suivre le roy et servir dans le Milanois pour faire voir, disoit-il, à ses ennemis, qu'il exposoit sa vie comme un fidèle sujet doit faire, pendant qu'eux autres, à l'abry de la misère, s'occupoient à former des accusations contre luy, et si je luy en avois donné la permission il auroit préféré ce parti à celuy d'aller seryir à Madrid, la ville de Barcelone, qui lui offroit l'agence de ses affaires avec de gros appointemens. M. le Comte

de Marcin peut rendre témoignage de tout cela. Il en est pleinement informé, et il m'aida à lui persuader ce que je creus qui plairait davantage à M. le Cardinal Portocarrero: Je ne sçais où ce malheureux donna de la teste en sortant d'Espagne, sans bien et sans appuy. Il me fait pitié, si ses sentiments sont tels pour son roy que je l'ay peu croire, s'il est un traistre, il n'a que ce qu'il mérite. Faites-moy la grace, Monsieur, de m'apprendre pour mon repos si ma pitié est mal placée; car je ne puis m'empescher de croire d'estre la cause innocente de son malheur, l'attribuant à une cabale formée peut-être plus encore contre moy que contre luy.

Je viens de recevoir une lettre de M. le Cardinal Portocarrero, dans laquelle je trouve la copie en françois d'un article de la dépesche du roy escripte à M. de Blécour, et la réponse que cette Eminence vous a faite. Si le service du Roy me permettoit de faire connoistre à M. le Cardinal que je ne suis pas contente de luy, je luy demanderois de se dédire ou de se mieux expliquer dans l'endroit où il dit : « Creyendo que aunque este, empleo es grande, era menos inconveniente y perjuicial que el mantener à Salvador tan immediato à la persona de los reyes mis amos. » Cette manière de parler trop équivoque est un trait malin de Vraja, qui voudroit qu'on creust que je n'aurois point congédié Salvador, si on ne luy avoit pas donné cet employ. C'estoit du pain que j'avois demandé pour cet homme, et non pas des gouvernements. D'ailleurs je lui marquois par ma réponse, que déférant entièrement à ses avis, j'estois faschée de n'estre pas en lieu ou je peusse trouver un secrétaire pour me deffaire sur le champ de celuy-cy. Mes lettres ne valent pas la peine que j'en garde des copies; cependant je voudrois en avoir une de celle-là; vous verriez, Monsieur, que les termes italiens dont je me servois estoient plus forts encore et plus positifs encore que ceux-ci.

Je trouve aussy que cette expression « que se hallaba sa excelencia con esta obligacion para assistirle en lo que fuese da sa conveniencia, » dit vingt fois davantage que tout ce que je luy ay escrit en faveur de Don Miguel. Je luy respondray néanmoins, sans me plaindre, n'ayant d'autre passion que le service du roy, et connoissant bien que je suis dans un pays où je dois dissimuler, et non pas relever les desgousts qu'on me donnera, en m'envoyant tous ces papiers, il me fait sentir le tort que j'ay eu de recourir en France, quand je luy marquois tant de déférence en ses

conseils. Cette diligence superflue vous doit persuader, comme moy, Monsieur, qu'un seul esprit a fait agir tant de gens, qui vous ont donné le mesme avis. C'est l'usage en Espagne, quand on veut persuader quelque chose de la faire revenir par mille endroits. Ils ont mesme assez d'adresse pour se servir de voyes si opposées, qu'il est fort difficile de ne pas croire ce qui paroist estably sur une opinion générale. La Comtesse de Palma et Vraja m'en feront bien d'autres ; mais avec les intentions que j'ay, il me sera toujours facile de me justifier, Monsieur, si vous voulez bien me faire la grace de m'avertir de tout ce qu'on vous écrira contre moy. Sans cela, on pourra m'attirer des chagrins que je ne mériteray pas et qui me mettront bientost hors d'estat de rendre mes très humbles services à Sa Majesté.

Après une si longue lettre, je n'ay pas le courage de vous parler d'autre chose ; mais je vais écrire à M^{me} de Maintenon. Je trouve tant de bonté dans la vostre, Monsieur, que je ne puis assez vous dire combien je suis sensible à l'honneur de vostre amitié.

LA PRINCESA DE LOS ORSINOS.

LETTRE DU CARD^I PORTO CARRERO A M. DE TORCY

A
Madrid, 16 de Mayo 1702.

. . . . Acerca de la nominacion de D. Miguel Salvador, y de la resolucion de S. M. Christianissima que me ha manifestado M. de Blecourt. . . Enterado de esta resolucion, es de mi princera obligacion poner en la consideracion de V. E. para que se sirva poner lo en la noticia ds S. M^d, he dado los ordenes convenientes à fin de que se suspenda el entrego de los despachos de D. Miguel Salvador, y tambien para que no entre en Madrid hasta que lleguen los ordenes del rey mi señor, como S. M. C^{ma} se sirve mandar.

Y en quanto à la advertencia sobre proponer sujetos à proposito para los empleos, lo he solicitado, y solicito siempre con gran desvelo, siendo mi principal objeto el mayor servicio del rey mi señor; y el haber propuesto à D. Miguel Salvador para el de Potosi, fue con el motivo de que habiendo entendido venia sirviendo à mi señora la Princesa de los Ursinos. y que se hallaba Su Excelencia con la obligacion de asistirle, y apartarle con lo que pudiesse dar sele, conque habiendo discurrido sobre ello, y pareciendo proporcionado el empleo del

Gobierno de Potosí, se le propuso por el Consejo de Indias al rey mi señor, quien sirvio conferir cele en Barcelona; creyendo que, aunque este empleo es grande, era menor inconveniente y perjuicial que el mantener à Salvador tan immediato à las personas de los reyes mis amos; y en conocimiento de sus procederes, tambien se havia pensado escribir al virrey de Peru, para que estuviese muy à la vista de el, y que no procediendo à su entera satisfaccion le suspendiese de su exercicio. Todo esto lo juz que por el mayor servicio del rey mi señor, pero L. M^d C^{ma} con su alta providencia ha prevendo todos los inconvenientes.

M. DE TORCY

A

Saragosse, le 23 May 1702.

Je reçus avant-hier, Monsieur, vostre lettre du 14 de ce mois, et je viens de recevoir celle du 7, que M. de Blécour m'a envoyée. L'une et l'autre me marquent de l'empressement pour que la reine aille à Madrid. Cela fait que je suis encore plus estonnée qu'il ne nous soit venu jusqu'à présent aucun ordre de Naples là-dessus. J'ay creu, je vous advoue, Monsieur, que le sentiment du Roy sur la régence de la reine, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, n'estoit qu'un papier ostensible pour contenter la reine. Le premier courrier que le roy catholique nous a dépêché de Naples ne nous ayant rien apporté qui regardast nostre départ de cette ville, m'a donné cette idée, et le second me l'avoit confirmé. Car je faisois mon compte que le vostre qui portoit en droiture à M. de Marcin le mesme sentiment du roy, devoit être arrivé à Naples presqu'en mesme temps que S. M^e catholique, ou au moins peu de temps après et avant l'expédition du courrier qui nous a apporté la nouvelle de son arrivée.

Ne pouvant plus penser la mesme chose, je conjecture que M. de Marcin vous aura fait des remonstrances, qu'il aura attendu vostre réponse, et qu'il peut estre (assez difficilement néanmoins) que son courrier ne fust pas encore arrivé le 14 de ce mois à Versailles. Ce dernier raisonnement ne me persuade pas; mais je ne sçais à quel autre motif attribuer qu'on ne nous ait rien écrit du tout de Naples sur cette affaire. Les lettres que nous en avons receues aujourd'hui sont du 28 avril, et elles ne nous disent

rien absolument qui y ait aucun rapport. Il est vray que je n'en ai pas de M. le comte de Marcin ; mais tous les Espagnols m'ont escrit. Dans cet embarras, Monsieur, nous n'avons point d'autre parti à prendre, ce me semble, que d'attendre icy que le temps nous dévelope cet énigme, puisque S. M. ne sçauroit aller prendre la place que vous luy destinez à Madrid sans un ordre positif du roy catholique et sans des lettres qui l'autorisent, le sentiment du roy n'estant pas un titre suffisant pour cela.

M. de Blécour m'escrit d'une manière sur la nécessité qu'il y auroit que la reine partist d'icy, que j'ay esté sur le point de vous expédier un courrier pour avoir plustost votre response ; mais ce sont des dépenses que nous ne sommes guères en estat de faire, et d'ailleurs je ne sçaurois m'imaginer qu'il ne nous arrive bientost un courrier qui nous tire de cet embarras.

Les Estats s'assemblent tous les jours pour travailler. Les intentions paraissent bonnes ; j'entends de la pluspart des gens ; car il y en a qui taschent à brouiller pour se faire rechercher et avoir quelque récompense de leur voix. Tout le monde dit hautement qu'il faut faire les plus grands efforts pour mériter la protection de la reine. Ce matin les quatre *braços* ont résolu qu'on parlera d'abord du service de leurs Majestez ; mais le royaume est pauvre et ce sera beaucoup si on tire trois cent mille escuz. Jusqu'à présent, le *braço* des *hidalgos* a quasi mieux fait que les autres. Quelques mal-intentionnez proposèrent néantmoins, il y a trois jours, de procéder par scrutin sur ce qui regarde le don qu'on doit faire. Mais la négative l'emporta à la pluralité des voix, et il fut réglé que chacun donneroit son vœu à descouvert. Cela est bien plus seur.

Le bruit qui a couru à Madrid que la reine iroit ensuite à Valence tenir les Estats, est sans aucun fondement. Nous n'avons aucun ordre pour cela, et ceux-cy occuperont assez longtemps pour que la reine n'ait pas besoin de chercher de nouveaux amusements, en cas qu'on ne la fasse point aller à Madrid avant le retour du roÿ.

Il seroit bon, ce me semble, Monsieur, que vous prissiez la peine d'escire a M. le Comte de Marcin qu'il faudroit qu'on donnast à S. M. un pouvoir plus ample pour établir un président à sa place. Je crains toujours davantage que ces gens-cy ne veuillent point l'archevêque, et c'est le seul que le roÿ lui a ordonné de nommer. Je crois comme vous qu'on

auroit peu remettre ces Estats à un autre temps ; mais il falloit un prétexte pour empescher la reine d'aller à Madrid, lorsqu'on ne sçavoit pas encore s'il convenoit qu'elle fust régente. Dans le départ précipité du roy, son conseil, je crois, n'a rien trouvé de plus plausible. Si, en arrivant icy, j'avois eu en main un ordre moins positif, on auroit peu les différer, quoy qu'ils fussent convoquez. Mais vous voyez, Monsieur, que nous ne sçavons pas encore ce que nous deviendrons, outre que c'estoit aller précisément contre ce qui nous a esté ordonné.

M. le Cardinal Porto Carrero n'est plus si vif à demander la reine. Je ne sçais si c'est que l'autorité qu'il a en main luy plaise davantage, que d'avoir à figurer avec les autres qui composent la junte. Cela me persuade au moins qu'il n'est pas seur de réussir dans le dessein que vous dites qu'il a de me séduire par le plaisir d'entrer dans toutes les affaires. Il se tromperoit fort s'il croyoit que ce fust un agrément pour moy. Ma principale application est de persuader à la reine de s'en esloigner. J'autorise mes discours par mon exemple, et si nous allons à Madrid, j'espère qu'on me rendra au moins la justice de dire que je suis devenue une bourrue, qui n'aime à faire plaisir à personne. Pour y mieux réussir, je me suis fait donner par escrit des ordres du roy qui ont fait rire S. M. et dont je me suis desja servie assez utilement pour esloigner beaucoup d'importuns. Il y a trop longtemps qu'on me croit du goust pour les affaires. Je veux détruire cette fausse opinion, quoy qu'il m'en coute; deux ou trois brusqueries détromperont bien des gens. Je tascheray néantmoins qu'elles soyent bien placées, et que vous ne puissiez pas croire, Monsieur, que la teste m'ait tourné.

La reine escrira à M. le duc de Savoye sur la proposition que m'a faite M. Zouzedari, et n'agira que de concert avec S. A. R. J'ay fait valoir auprès de S. M. et auprès de l'ambassadeur de Savoye les esgards que vous avez pour ce prince. J'ay fait sçavoir à D. Miguel par le marquis de Roupit que j'estois d'advis qu'il sortist d'Espagne; on m'escrit qu'il obéira. On a sceu icy presque aussy tost que moy les ordres que le roy a donnés. Toutes les dames du palais en sont informées et le Comte de Fuensalida a escrit à M^{me} sa fille que non seulement on luy oste le gouvernement du Potosi, mais qu'il est exilé, ou pour mieux dire, banni de tous les estats de la monarchie d'Espagne. Cet acharnement me fait croire qu'on s'ima-

gine triompher de moy autant que de ce malheureux. Mais cela ne m'inquiète pas beaucoup.

La reine m'ordonne, Monsieur, de vous prier de dire à Madame qu'il luy a esté impossible de luy escrire aujourd'hui.

Je suis avec toute la reconnoissance possible la personne du monde qui vous est la plus obligée et qui vous honore davantage.

LA PRINCESSE DES URSINS.

M. DE TORCY

Saragosse, 28 Mai 1702.

A

Je me donne, Monsieur, l'honneur de remercier le Roy de l'abbaye qu'il a eu la bonté de donner à mon frère, et je me flatte qu'en présentant ma lettre, vous voudrez bien m'aider encore à témoigner à S. M. ma respectueuse reconnoissance. Vous sçavez, Monsieur, la foy que j'ay en vos bons offices. S'ils me manquoient, franchement je ne sçais si j'oserois prendre la liberté d'escrire.

Je ne suis occupée que de ce que vous me mandez sur la nécessité qu'il y a que la reine aille à Madrid. Il me paroist toujours plus étonnant, que vous ne soyez pas informé que nous n'avons point encore les pouvoirs dont S. M. a besoin pour présider à la Junte. Depuis la dernière lettre que j'ay eu l'honneur de vous escrire, j'ay encore mieux examiné mes instructions et confronté les dattes de l'arrivée des courriers et de toutes les lettres que nous avons reçues depuis le départ de S. M. catholique. J'ay trouvé, Monsieur, qu'il m'est prescrit positivement de rester ici jusqu'à nouvel ordre, et qu'il faut que les pouvoirs que nous attendons ayent été adressés à M. le Card^r Porto Carrero, qui ne les ayant peut-être pas trouvez tels qu'ils doivent être, les aura sans doute renvoyez à Naples, pour les faire mieux étendre. C'est par cette seule supposition que je puis accorder que vostre lettre du 14 de ce mois me presse d'aller à Madrid, et que le Comte

de San-Istevan, par la sienne du 28 avril, me dise qu'il croit que j'ay trouvé cette cour-la assez différente des idées qu'on a voulu m'en donner. Encore suis-je estonnée qu'on ne nous ait rien escrit de tout cela ; mais il y a moins d'impossibilité à ce mystère qu'à toutes les autres raisons que je puis m'imaginer.

Je vous ay mandé par ma dernière que les quatre bras des estats avoient concouru à traiter d'abord de ce qui regarde le service du Roy. Il y a eu depuis quelque difficulté, qui a empesché celuy des *hidalgos* de donner sa résolution par escrit. Mais je crois qu'elle se lèvera, parceque le nombre des bien intentionnez surpassé de beaucoup celuy des autres. Avant-hier, l'on vota dans les quatre bras de nommer huit députez pour chacun, qui traitent de toutes les affaires avec les gens du roy, pour éviter l'embarras qu'il y aura, si généralement tous les députez doivent estre entendus. Nous gagnasmes dans les bras des ecclésiastiques, des communautez et des *hidalgos*, mais nous perdîmes de deux voix dans celuy des nobles. La raison de ces Messieurs fut qu'ils estoient tous également disposez à servir le roy, et qu'ils n'auroient qu'une voix lorsqu'il s'agiroit de ses intérêts. Nous espérons de les y faire consentir ; mais cela retarde la négociation de quelques jours.

Je finis, Monsieur, pour escrire en Italie. Aimez-moy, s'il vous plaist, autant que je vous honore.

LA PRINCESSE DES URSINS.

M. DE TORCY

A

Saragosse, le 29 May 1702.

Il vient d'arriver, Monsieur, un courrier extraordinaire de Naples, qui enfin nous a apporté les ordres et les pouvoirs nécessaires pour que la reine puisse quitter cette ville et se rendre à Madrid. Je vais faire travailler à rassembler les voitures dont nous avons besoin pour entreprendre ce voyage, et j'escriray en mesme temps à M. le Card^l Porto Carrero de nous

fournir incessamment l'argent à quoy peut monter cette dépense. Il faut dix jours au moins pour avoir ces voitures. Pendant ce temps-là, les secours pourront arriver de Madrid et S. M. pressera les estats de conclure au moins ce qu'ils doivent donner au roy. Je ne perdray pas un moment, dès que cela sera possible, pour nous mettre en chemin, ne songeant qu'à exécuter les ordres des deux roys. Je vous avoue cependant, Monsieur, que je crois trouver le purgatoire dans Madrid, pour ne pas dire pis. M. le comte de Marcin me pronostique dans une lettre qu'il m'escrit mille désagréments, fondé sur l'affaire de D. Miguel, qu'il attribue à la cabale qui m'est opposée. J'en auroy plus de mérite à obéir; c'est ma seule consolation. Pour ne pas retarder davantage le courrier, je me donneray seulement l'honneur de vous dire, Monsieur, qu'on ne peut vous honorer plus que je fais.

LA PRINCESSE DES URSINS.

Je joins ici la notification que nous avons jugé à propos de faire aux Estats de la régence de la reine, et de la nécessité où elle est de partir pour Madrid.

M. DE TORCY

A

Saragosse, le 31 May 1702.

J'eus avant-hier, Monsieur, l'honneur de vous escrire par la voye de Lyon, que la reine venoit enfin de recevoir les ordres du roy catholique d'aller à Madrid présider à la junte estable pour le gouvernement, comme régente, et je joignis à ma lettre copie d'un escrit que je jugeay à propos d'envoyer sur le champ aux Estats qui estoient assemblez, pour les exhorter à profiter du peu de temps que S. M. doit rester en cette ville. Hier, seize députez, sçavoir quatre de chaque corps, vinrent à l'audience pour remercier S. M. et la féliciter sur les bonnes nouvelles de la santé du roy. Ils promirent par la bouche de M^r l'Archevesque, qui estoit à leur

tête, de travailler nuit et jour ; et effectivement ils avancèrent beaucoup de choses hier l'après-disnée. Dans le bras des communes, il fut proposé par les députez de Saragosse d'accorder au roy cinq cent mille escuz argent comptant; aucun des autres députez ne fit de difficulté, mais ils demandèrent tous le temps de communiquer cette proposition, suivant l'usage, aux villes et lieux qu'ils représentent. On espère qu'il n'y aura pas d'opposition, et nous sommes encore assurés du bras ecclésiastique, qui attend, pour se déclarer, que ceux des nobles et des hidalgos ayent voté sur cette proposition. Quoique les intentions paroissent très bonnes, au moins dans la plus grande partie, il n'est pas aisément de dire, Monsieur, si la reine aura le plaisir de conclure les Estats. Mais nous partirons le 15 de Juin, sans aucun autre retardement, les gens qui doivent fournir les voitures, dont le nombre est très grand, ne pouvant les donner avant ce temps-là. Je fis congédier en arrivant, pour ne nous pas ruiner, comme on a fait à Barcelone, celles qui nous ont conduits ici. Cela nous a fait une espargne très considérable. Au cas que la reine parte sans finir les Estats, je crois que S. M. sera obligée de les remettre à un autre temps, par la raison que le royaume ne voudra point (au moins on le croit), l'Archevesque pour président, et que je ne sais même s'ils en voudroient un autre, fondez sur leurs priviléges qu'ils disent ne pas permettre au roy d'en nommer un, quand il ne fait pas lui-même l'ouverture des Estats. Je profite de ces inconvénients pour les animer à haster leurs délibérations, et véritablement cela peut produire un bon effet. J'ignore encore ce qui a empêché que la reine ait plustost ses pouvoirs. On estoit desja persuadé ici que S. M. n'iroit point à Madrid qu'avec le roy. Sur cette supposition les Estats ont agi jusqu'à cette heure, je veux dire jusqu'à ce qu'ils aient sceu le contraire, plus lentement qu'ils n'auroient deu faire.

La reine se porte parfaitement bien; les bonnes nouvelles d'Italie luy font supporter plus patiemment l'absence du roy; mais elle ne laisse pas que d'y estre extrêmement sensible. Ces peuples sont charmés d'elle, et surtout de son désintéressement, sur lequel il nous revient de grandes louanges de Madrid. Je suis toujours, Monsieur, la personne du monde qui vous honore davantage.

LA PRINCESSE DES URINS.

CARD^I PORTO CARRERO*Saragosse, 3 Juin 1702.*

Monsieur, l'audience d'Aragon ayant proposé au roi (que Dieu garde !), avant son départ de Barcelone, que, bien que la reine eut pouvoir spécial de S. M. de nommer le président des Cortès, en cas que S. M. ne put les clore elle-même, ou que le roi le nommât lui-même par un décret particulier, l'un de ces deux moyens serait suffisant pour la nomination légitime du Président ; et quoique dans les deux cas il fallut avoir d'abord le consentement des Cortès, il existe tant d'exemples de Présidents admis sur la simple nomination royale, qu'il ne pourrait y avoir aujourd'hui de juste motif pour refuser de s'accorder sur ce point.

Sur cette proposition de l'Audience royale, le roi se conforme à l'emploi d'un de ces moyens ; il fit même plus, en voulant que la reine eut ce pouvoir spécial, et de plus une cédule signée de sa main royale, pour que d'après les circonstances elle en usât selon sa convenance.

En même temps, S. M. résolut et ordonna expressément qu'aussitost la reine arrivée en cette ville de Saragosse, elle y ouvrit les Cortès, et que si elle ne pouvoit les clore pour quelque raison que ce fut, elle leur donnast pour président l'Archevesque de Saragosse, et la session terminée, ou la reine, ou ce prélat réintégrassent le marquis de Camarasa dans l'emploi de lieutenant et capitaine-général de ce royaume d'Aragon ; auxquelles fins le roi laissa les ordres nécessaires.

La première partie de cette résolution estoit exécutée, les Cortès ayant été ouverts, exactement comme le roi l'avoit ordonné, et leur réunion suivant son cours ainsi que je l'ai mandé à V. E.

Aujourd'hui, le roi ayant résolu l'établissement du Gouvernement en Espagne, comme V. E. l'a appris, et ordonné que la reine se rendît à Madrid aussitôt après la clôture des Cortès, ou leur laissant un président, si la session n'était pas terminée, nous nous trouvons dans le cas de la seconde partie de la résolution royale, touchant la nomination du président ; en quoi V. E. a besoin de toute son attention pour examiner la question.

La détermination du roi relativement au choix de l'Archevêque comme président des Cortès, et du marquis de Camarasa comme vice-roi, n'a pas été tenue si secrète qu'il n'en ait transpiré quelque chose parmi les habitants du pays, qui en général ne voient pas de très bon œil ces deux personnages. Il est vrai que autant qu'on en a pu juger par des informations sûres, et qu'on l'a expérimenté durant tout le séjour de la reine ici, tous les deux ont rempli et remplissent exactement leurs obligations, et en particulier se montrent pleins de zèle pour le service du roi. Mais cela ne suffit pas à détruire la mauvaise opinion qu'on a d'eux. Il en est résulté qu'il se répète; et ces bruits ne manquent pas de fondement qu'on n'admettra pas l'Archevêque à la présidence, et que par conséquent le marquis de Camarasa sera pareillement repoussé, quand on publiera la volonté du roi relativement au choix d'un président. Et comme on désire rapprocher le temps du départ de la reine, si les Cortès n'ont pu être clos auparavant, ainsi qu'on le désire et qu'on y travaille très vivement, il sera nécessaire de nommer un président, et si c'est l'Archevêque, il est à craindre qu'on ne levoie exclure; écueil qu'il faut redouter. S. M. me commande de vous faire part de ces bruits, et d'attirer votre attention sur la conduite à tenir sur cet objet; car, si l'Archevêque une fois nommé n'est pas admis, S. M. court le risque d'être forcée à continuer les Cortès, en suspendant son voyage contrairement à l'ordre du roi, et malgré la nécessité de se rendre à Madrid, ou bien de dissoudre et de clore les Cortès, mesure qui peut produire de graves inconvénients.

V. E., avec sa haute intelligence et ses talents, peut juger de l'importance de la question; elle verra avec ses meilleurs conseillers, si elle le juge à propos, ce que la reine devra faire dans la position fâcheuse où elle se trouve, d'avoir à exécuter les ordres du roi, et de s'exposer à de graves préjudices pour son service qui résulteraient de l'exécution littérale de ces ordres. Je ferai observer aussi à V. E. que, selon ce que laissent entrevoir les discours des Aragonnais, tout autre personnage que ces deux seigneurs serait facilement admis et spécialement si le choix tombait sur le duc de Montalto. Je ne laisserai pas de dire à V. E. que nous avons ici le duc de Hijar, qui peut-être parce qu'il n'a pas occupé d'emploi dans le royaume, est mieux vu des habitants.

Par-dessus tout, S. M. compte que vous la conseillerez et lui proposerez

(comme elle vous en prie, et que j'en supplie moi-même V. E.), ce que, dans une semblable nécessité et dans si court délai S. M. doit faire. Car le temps manque pour demander au roi la décision de ce doute, et pour attendre sa réponse.

Je prie Nostre Seigneur de conserver longtemps V. E.

De Votre Eminence, la très dévouée servante,
LA PRINCESSE DES URSINS.

M. DE TORCY

Saragosse, le 7^{me} Juin 1702.

A

La reine compte toujours, Monsieur, de partir pour Madrid le 16 de ce mois. J'ay desja eu l'honneur de vous escrire que cela ne se pouvoit faire plustost. Il n'y a encore aucune résolution prise dans les Estats sur ce qui regarde le don qu'ils doivent faire au roy. C'est présentement le bras des hidalgos qui arreste tout. Le parti des zélez pour l'intérest du royaume ou, pour mieux dire, des mauvais sujets est le plus fort, et, comme D. Pedro d'Aragon les trompa la dernière fois, ils appréhendent que la reine ne ferme encore les Estats aussytost qu'ils auront réglé ce qui regarde le service du roy, sans rien accorder de ce qu'ils demandent pour eux. Le peu de temps que S. M. doit rester icy ne suffit pas pour qu'ils s'accordent sur ce qu'ils ont à demander, et il n'y a point d'exemple que des Estats d'Aragon ayent duré si peu. Ainsi, sans un miracle, il est bien difficile que nous ayons satisfaction. Nous sommes présentement dans l'embarras de sçavoir si la reine doit nommer un président, ou si elle doit casser les Estats. Nous suivrons en cela l'avis du Card^l Porto Carrero, à qui j'ay escrit toutes les difficultez qui se rencontrent dans cette affaire. La principale est qu'on croit qu'ils ne consentent point que l'Archevesque préside, et que la reine n'en peut pas nommer un autre, suivant les ordres qu'elle a du roy. La pluspart de ces gens ne sont point touchez de ce que fait leur roy pour la deffense de la monarchie, et ils sont accoutumez depuis long-

temps à vendre bien cher le peu qu'ils accordent à leur maistre. Si l'on peut persuader les brutaux qui sont dans le bras des hidalgos, je crois que le don sera de 500 mille escus d'argent comptant. Quelques jours de plus pourroient changer la face des choses; mais vous me pressez trop de partir, Monsieur, pour prendre sur moy de faire rester icy la reine plus long-temps. Il y en a desja qui disent que l'envie que j'ay d'aller à Madrid m'empesche de le conseiller à S. M. Vous sçavez si cela est fondé. La santé de la reine est très bonne. C'est tout ce que je puis avoir l'honneur de vous dire cet ordinaire. Personne ne vous honnore, Monsieur, si parfaitement que

LA PRINCESSE DES URSINS.

LETTRE DE M. DE BLÉCOURT A LA PRINCESSE DES URSINS

A

Madrid, le 14^e Juin 1702.

Madame, j'espère que vous ne désapprouverez pas que j'aye l'honneur de vous avertir de ce qu'on dit icy, affin que s'il est vray, vous y fassiez l'attention qu'il vous plaira. Le bruit court que la reine veut faire changer l'habillement des Dames et qu'elle souhaite qu'elles quittent les *tonsillos*. Ce seul bruit, Madame, fait de la peine à toutes les dames de la première qualité et autres; que l'exécution en seroit pire et pourroit aliéner l'amour que tout le monde a pour S. M., qu'il ne seroit pas bon qu'elle perdit à son avènement pour une chose de si peu de conséquence. Je n'oserois vous donner de conseil, Madame, si plusieurs personnes bien intentionnées, hommes et femmes de condition, ne m'avoient dit qu'il est à propos que la reine entre dans Madrid habillée à l'Espagnole, et qu'elle ordonne à toutes les dames et autres femmes de sa suite d'estre vêtues de même, que S. M. reçoive les complimentens dans le même habillement, et qu'après elle trouve les moyens de changer ce qui ne serait pas de son goust avec un peu de temps; mais qu'il seroit fâcheux de faire d'abord un changement qui ne plairoit pas.

M. DE BLÉCOURT

A

Alagon, le 17 Juin 1702.

M. le marquis de Castel-Rodrigue m'a rendu hier au soir, Monsieur, la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je jugeay à propos de la lire dans le moment à la reyne, pour ne vous rien mander que par son ordre sur une affaire que vous craignez qui luy fasse du tort. Ce sont donc ses intentions que je vais vous marquer. Vous aurez la bonté de les faire sçavoir aux personnes qui souhaitoient d'en estre informées. Je crois qu'elles en seront contentes.

Sa Majesté n'ordonne nullement que les Dames suivent sa manière de s'habiller; elle leur laisse une entière liberté de porter le *tonsillo*, de se coiffer à leur fantaisie et d'avoir des queues de la longueur qu'elles voudront; elles peuvent mesme reprendre le *guarda-infant*, s'il leur plait. Pour ce qui regarde Sa Majesté, elle retranche le *tonsillo* de l'habit espagnol qu'elle porte; elle veut avoir des cheveux frizés sur la teste; cela plait au royaume, et une queue trop longue l'incommode; elle souhaite mesme que les Dames du palais s'y conforment, parceque ayant à la servir, elles s'embarassent fort avec le *tonsillo* et plus encore avec leurs longues queues, qui font toujours une poussière qui luy fait beaucoup de mal à la poitrine. Elle est estonnée que la mode d'aujourd'huy paroisse aux dames de Madrid une chose si privilégiée qu'il ne luy soit pas permis d'en réformer ce qui luy paroist incommode et mesme ridicule. Du temps de la reyne Louise, les queues n'estoient presque qu'à fleur de terre, et la reyne douairière a réformé la toque que les vefves portoient. Sa M^{ie} conclut sur ces exemples qu'il n'y a rien de fixe dans l'habillement espagnol, et qu'elle peut fort bien, en usant seulement du droit que l'usage autorise, adjouter ou retrancher ce qui luy paroist à propos. Je dois vous dire ensuite, Monsieur, que je ne sçaurois croire que ces petites différences dans l'habillement espagnol soient capables d'altérer l'affection que les Dames doivent avoir pour S. M^{ie}. La reyne a des qualités trop aimables pour m'imaginer que ces bagatelles puissent avoir un si mauvais effest. Vous verrez qu'elle n'a qu'à

paroistre pour gagner tous les cœurs, et je dirois la mesme chose quand mesme je n'aurois pas l'expérience que j'ay depuis que je suis en Espagne. De plus, vous sçavez peut estre que S. M^e envoya ce carnaval un habit tel qu'elle le portoit, à l'Espagnole, à M^{me} la duchesse de Bourgogne; tout fut approuvé, hors le *tonsillo* qui fut généralement condamné. Ainsi je ne crois pas qu'on s'estonne en France que la reyne l'abandonne.

Cette matière me paroissant assez amplement traitée, je vous remercieray, seulement de vostre avis, qui ne part, comme j'ay eu l'honneur de le dire à S. M^e, que de l'envie que vous avez qu'elle soit aymée de ses sujets.

LA PRINCESSE DES URSINS.

M. DE TORCY

A

Alagon, le 17 Juin 1702.

La reine est enfin partie ce matin de Saragosse et nous venons, Monsieur, d'arriver en ce lieu, d'où j'ay jugé à propos de vous expédier ce courrier pour vous tirer d'inquiétude, et vous apprendre en mesme temps la manière dont nous sommes sortis des Estats d'Aragon. Je me charge de ce soin, parce qu'il n'y a personne, je croy, à la suite de la reine qui puisse le prendre, et que j'ay eu plus de part que je n'aurois souhaité dans cette difficile affaire.

Ayant des ordres si précis de toutes parts de faire partir la reine pour Madrid, et ne voyant nulle apparence que les Estats peussent finir avant son départ, qui estoit fixé au 16, j'escrivis à M. le Card^l Porto Carrero le 3 de ce mois par ordre de la reine, la lettre dont vous trouverez icy la copie, pour ne rien faire qu'avec son avis dans une affaire qui embarrassoit les ministres que nous avons avec nous, et où il s'agissoit de l'honneur de S. M.

Mes remonstrances parurent assez importantes pour obliger M. le Card^l Porto Carrero à consulter le Conseil d'Aragon et mesme le Conseil

d'estat, comme vous verrez par les consultes qui furent envoyées en original, et par la réponse de M. le Card^l, datée du 8.

Nous nous trouvâmes encore plus embarrassées, après avoir receu ces consultes, par la diversité des sentimens de ces Messieurs, et surtout par l'opiniâtreté de M. le Card^l à vouloir que la reine nommât l'Archevesque de Saragosse pour président, étant bien assurées qu'on ne l'accepteroit point, et ne pouvant regarder ce refus, sans exemple, que comme une atteinte à l'autorité royale, quoique la pluspart des conseillers d'estat ne fussent pas de ce sentiment. D'ailleurs, nous observions qu'on alléguoit dans ces consultes des faits qui ne subsistent point, et qu'il est estonnant que ces Messieurs ayent peu supposer.

Dans cet embarras je me résolus, en conformité des instructions que le roya m'a laissées par escrit, de consulter le parti que nous avions à prendre, dans une junte secrète composée des commissaires nommés par S. M. pour traiter avec les Estats et les premiers prélats du royaume d'Aragon, comme mieux informez des priviléges du pays, à l'exclusion néanmoins de l'Archevesque, devant lequel on ne pouvoit pas parler avec liberté sur ce qui le regardoit. Le marquis de Castel-Rodrigue et le comte de Montillane, dont j'ay voulu suivre les avis dans toutes ces affaires, quoique je n'en eusse aucun ordre; ayant approuvée ma pensée, la reyne résolut la junte.

Pendant qu'on travailloit à l'écriture qui devoit estre consultée, heureusement l'Archevesque, désabusé lui-même, vint nous trouver dans un jardin hors la ville, où la reine se promène, pour nous dire qu'il conseilloit, veu la situation présente des choses, que la reine ne mist pas son autorité en compromis, adjointant pour qu'il ne parust pas que toute la difficulté roulast sur sa personne, qu'il estoit adverti que trois des quatre bras estoient résolus de disputer à S. M. le droit de nommer un président. Ce nouvel incident me fit penser de l'appeler à la junte au lieu des prélats sur qui j'avois jetté les yeux, ayant ordre du roya de le consulter préférablement à tout autre. La junte se fit et tous d'une voix conclurent pour la négative.

Je vous envoie aussy, Monsieur, la copie du résultat de cette junte que je voulus estre signé par tous ceux qui y assistèrent, afin que cet acte autorisast davantage nostre résolution.

Pendant que nous nous préparions à tout ce qui pouvoit arriver de pire, on traittoit vivement avec les bras, et nous ayant réussi de gagner les plus mutins, il fut arresté, le 15, que les quatre bras prieroient la reine de proroger les estats, que S. M. et eux jureroient les privilèges des *fueros* réciproques qui estoient expirez, et qu'ils feroient un don de cent mille escus, argent comptant, à S. M., sans luy demander aucune grâce. Tout cela a été exécuté d'un consentement unanime, et par ce moyen nous laissons le royaume d'Aragon dans le mesme estat qu'il estoit avant nostre arrivée.

Ce succès, plus heureux que nous ne devions l'espérer, dans une entre-entreprise concertée sur des suppositions qui se sont toutes trouvées fausses, est deu principalement à l'amour que ces peuples ont pour la reine; dont ils ont esté charmez, et ensuite au zèle des personnes que la reine a employées dans cette négociation.

Le marquis de Castel-Rodrigue et le comte de Montillane ont parfaitement respondu à la confiance dont il a pleu à la reine de les honorer. Don Baltasar Villalpando, Don Miguel de Jaca, Don Antonio Blanco et Don Joseph de Villanueva, n'ont pas moins bien rempli les devoirs de leurs charges. Don Joachin de Morras, secrétaire de la reine, a beaucoup travaillé aussy et très utilement, et il mérite que le roy catholique ait de la bonté pour luy, estant un garçon très sage, très adroit et plein d'affection pour Leurs Majestez. Je voudrois bien, Monsieur, que vous me fissiez l'honneur de m'escrire quelque chose que je peusse leur faire voir; car ce qui vient de France est d'un prix inestimable pour eux.

Il est inutile, que je vous dise, Monsieur, toutes les peines et toutes les inquiétudes que cette affaire nous a causées. Presque tous les jours, dans le bras des hidalgos composé de plus de huit cent personnes, on y tiroit l'espée comme si ç'avoit esté dans quelque diète de Pologne. Les prétentions exorbitantes de ces gens-là nous faisoient trembler, et nous craignions avec raison, la reine estant obligée de partir, une rupture des Estats scandaleuse et déshonorabile pour S. M.; sans que je m'estende davantage, Monsieur, vous verrez dans la Consulte du conseil d'estat une partie des risques auxquels nous estions exposez. Je vous l'envoye pourtant moins pour cela, que pour que vous connoissiez les bonnes et les mauvaises testes de ce Conseil. Je joins à tous ces papiers la relation de ce

qui s'est passé au *soglio* et un estat de ce qui a été arresté dans les Estats et confirmé par la reine.

Vous serez étonné, Monsieur, quand vous saurez que d'aucun costé on n'avoit pensé à faire prêter le serment de fidélité à ces peuples. Les officiers qu'on nous a donné pour assister la reine de leur conseil, n'y songèrent pas apparemment quand S. M. ouvrit les Estats et jura l'observation de leurs priviléges. Quand le roy les jura en passant pour aller à Barcelone, cette cérémonie ne se put faire, quelques expédients qu'on s'efforçoit de chercher, parce que le royaume n'estoit pas assemblé, et l'on n'en auroit rien fait encore cette fois-cy, si M. d'Aubigny ne m'en avoit avertie quelques heures avant le temps fixé pour le *soglio*. C'est ce qui nous a empêchés de partir le 16, cette fonction ayant demandé de nouveaux préparatifs. Vous trouverez ci-joint une relation de cette cérémonie.

Voilà, Monsieur, la dernière lettre, grâce à Dieu, que je vous escriray d'affaires. Je me console par cet endroit de la voir si longue. Car je vous proteste qu'aussi tôt que j'auray remis la reine entre les mains de M. le Card^r Porto Carrero je rompray en visière à tous ceux qui voudront m'engager à me mesler de ce qui ne me regarde pas. Je n'ay peu faire la même chose en cette occasion, les ordres du roy catholique m'ayant mis dans une nécessité absolue d'entrer dans tous ces détails.

Je dois, ce me semble, Monsieur, vous rendre compte d'une autre affaire que M. de Blécourt croit importante, et qui néanmoins ne me le paroist point du tout. La copie de sa lettre vous mettra mieux dans le fait qu'un simple extrait; aussy je vous l'envoye avec la réponse que j'ay jugé à propos de luy faire. Je crains bien sur cet eschantillon que je ne le trouve luy-mesme entesté de l'étiquette et qu'il ne m'appuye pas assez dans les occasions où il sera question des vieilles coutumes espagnoles. L'habit que la reine porte est le même que celuy que S. M. a envoyé à M^{me} la duchesse de Bourgogne, hors qu'elle en a retranché le *tonsillo*, et qu'elle ne veut pas ses queues si longues. Elle a souhaité que les femmes qui la servent s'y conformassent, parce que le *tonsillo* les empêche de l'approcher surtout à sa toilette, et que ces formidables queues font dans ces chambres qui ne sont point frottées une poussière qui luy fait beaucoup de mal à la poitrine. Elle a laissé aux autres une entière liberté de s'habiller comme elles voudront. A Barcelone et à Saragosse, presque toutes les dames ont pris

cette mode, voulant luy faire leur cour en suivant son exemple. Je sc̄ais aussy qu'à Madrid plusieurs se sont fait faire des habits conformes. Mais il est vray qu'il y en a quelques-unes à qui cela ne plaist pas. Ce sont sans doute les femmes des hommes qui croient que le salut de la monarchie espagnole consiste dans la conservation de la *gotille*. Peut-estre y a-t-il plus de malice que d'entestement dans la teste de ces gens-là. La reine veut absolument s'en tenir à l'habit qu'elle porte, qui est trop peu différent de celuy des autres pour produire de si mauvais effets. Je loue cependant l'attention de M. de Blécourt.

On m'asseure, Monsieur, que le courrier qui portera cette lettre n'aura pas si mauvaise mine que le dernier que nous vous envoyasmes. Voyez néanmoins à sa physionomie s'il est homme à qui on puisse confier les piergeries de la reine. M^{me} la duchesse de Noailles a quelque bagatelle à moy, qu'elle pourra m'envoyer par la mesme occasion, si vous vous résolvez de vous en servir; ce sont des boucles d'oreilles.

Je suis toujours, Monsieur, la plus sincère de vos amies,
et celle qui vous honore davantage,

LA PRINCESSE DES URSINS.

EXTRAIT DE LETTRE DE LA REINE D'ESPAGNE AU ROI LOUIS XIV

A

A Alagon, le 17 Juin 1702.

Me voicy enfin hors de Saragose et en chemin pour Madrid, comme Vostre Majesté me l'a ordonné. Si j'eusse peu rester encore une quinzaine de jours dans ce royaume, j'aurois achevé les Estats et envoyé au roy cinq cent mille escus; mais il a fallu me contenter de cent mil. Je les envoie au roy avec plaisir extrême. J'ay beaucoup de sujet d'estre contente de l'affection que les Aragonais m'ont témoignée, ne pouvant faire les choses avec plus de respect et d'envie de me plaire qu'ils ont fait. Je laisse le soin à la *Pesse* des Ursins d'informer le marquis de Torcy de tous les détails, car je ne suis guères propre à les escrire, et d'ailleurs j'aurois peur d'ennuyer V. M.

LOUIS XIV A PHILIPPE V

A

A Versailles, le 21^{me} Juin 1702.

Jay receu la lettre que vous m'avés escrit en partant de Naples et j'attens avec impatience la nouvelle de vostre arrivée à Gennes ou à Final; je devrois mesme l'avoir receu si vostre navigation a esté aussy heureuse que j'avois lieu de le croire : suivant les dernieres lettres j'aprens avec plaisir que V. M^{te} soit contente des troupes françaises que j'ay envoyées à Naples et que les Napolitains se louent de leur conduite. Je souhaitterois que vous fussiés aussy assuré de vos sujets que vous le devés estre des miens dans les lieux ou ils seront employés: mais ne vous étonnés point du désordre que vous trouvés dans vos troupes et du peu de confiance que vous pouvés prendre en elles. Il faut un long règne et de grands soins pour establir l'ordre et pour assurer la fidelité de differens peuples eloignés et accoutumés à obeir à une maison ennemye de la nostre. Il est essentiel pour vous de connoistre leurs dispositions et il est de vostre prudence de vous mettre en estat de corriger le mal avant que de faire voir que vous le savés. Vous avez raison de conter sur les François plus que sur toute autre nation: mais ne le témoignés pas de maniere que vous éloignés encore davantage les Espagnols par la jalouse qu'ils auroient de cette preference. Il faut beaucoup de sagesse et vous avés besoin de bien des graces de Dieu pour conduire heureusement des peuples de génie différent et difficiles à gouverner. Il faut que la campagne soit glorieuse pour obliger le pape a vous donner l'investiture. Vous avés parfaitement bien fait de n'en rien dire au legat: il ne vous convient plus de la solliciter; l'intelligence n'en paroistra pas moins bonne entre le pape et vous. Je croy que vous avés bien veu l'importance dont il est que vos sujets soient persuadés qu'elle est tres estroitte. Je vous remercie de la statue que vous me destinés; quand la beauté ne repondroit pas a la reputation, il me suffiroit qu'elle vint de vous pour. (*La fin manque*).

M. DE BLÉCOURT A M. DE TORCY

A

MONSEIGNEUR,

A Madrid, le 24 Juin 1702.

Je crains d'avoir fait mal ma cour à Madame la Princesse des Ursins, en luy mandant ce qu'on disoit icy sur l'habillement des Dames. Vous en jugerez par la response qu'elle m'a faite. Je n'osera plus luy dire ce qui viendra à ma connoissance, à moins que vous ne me l'ordonniez ; mais mes intentions sont bonnes. Il faudra que les Dames pour estre à la mode quittent le *tonsillo*, qui empesche qu'on ne leur voye les pieds et les jambes quand elles s'assoient à terre, comme c'est la coutume icy, et c'est un crime de les montrer. Il y a des maris assez extravagants pour dire qu'ils aymeroient mieux voir leurs femmes mortes, que ce qu'on leur voye les pieds. . . .

A Madrid, 29 Juin 1702.

. . . . M^{me} la Princesse des Ursins m'a dit que je luy ferois plaisir de l'avertir de tout ce que je sçauray, et j'entendray dire. Je n'y manqueray pas. . . .

M. DE TORCY A LA PRINCESSE DES URSINS

A

Marly, 3^e Juillet 1702.

J'ay receu, Madame, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 7 et le 17 du mois dernier; l'une par l'ordinaire, et l'autre par le courrier que vous avez dépêché. Je les ay leues toutes deux au roy. S. M. a veu par la première les dispositions à ce que la seconde contient, et le parti sage que vous aviez pris de consulter M. le Card^l Porto Carrero, plutost que de prendre sur vous la décision de ce que la reyne devoit faire dans une conjoncture aussy embarrassante pour elle. Vous n'auriez pas creu, Madame, que le party de prudence que vous avez pris et qui estoit le seul bon et raisonnable eust trouvé des censeurs à Madrid. Je vous diray cependant pour vous seule, s'il vous plaist, qu'il y a eu des gens assez peu sensez pour glosier sur ce que vous escriviez d'affaires d'estat et que vos lettres estoient portées au Conseil du roy d'Espagne. Je souhaiterois que vous n'eussiez que cet eschantillon pour juger du caractère des Espagnols, et je vous avoue, Madame, que je crains fort pour vous ce que vous aurez à souffrir à Madrid; quoique je sois en mesme temps persuadé que vostre bon esprit ramenera les plus mal intentionnez et que vous serez capable de leur faire entendre raison, ou bien qu'ilz ne l'entendentjamais.

Vous ne pouviez mieux terminer les Estats d'Aragon que vous l'avez fait; et, malgré la diversité que vous avez trouvée dans les consultes qu'on vous a envoyées, l'esprit général étoit de faire arriver promptement la reyne à Madrid. Ainsy, Madame, je ne doute pas qu'on n'applaudisse fort en Espagne à la résolution qui a été prise, et ce n'est pas peu que d'avoir obtenu cent mille escus argent comptant, sans accorder la moindre grace. Je n'attendois pas un aussy bon succez de vostre voyage. . . .

Je vous supplie de ne pas tenir vostre serment à mon esgard. Vous pouvez me parler d'affaires sérieuses dans vos lettres, sans que les Espagnols puissent le trouver mauvais. Je n'empesche point que vous ne traitiez durement ceux qui voudront vous en parler à Madrid; mais il n'est pas juste que je souffre de la colère où vous serez contre eux, et que j'ignore beaucoup de choses que j'espère apprendre de vous, et qui seront utiles pour le service du royaume.

M. de Blécourt n'est pas le seul qui ait écrit au sujet de l'habillement de la reyne. On en regarde en Espagne le changement comme une affaire très importante, et il en estoit desja venu des avis sérieux au royaume, avant que je receusse vostre dernière lettre; S. M. m'avoit mesme ordonné de vous en escrire. Elle ne croit pas que la reyne doive changer un habit qui luy est commode; mais il semble en même temps qu'il faut donner quelque consolation à la nation, alarmée mal à propos de ce changement, et qu'il est bon, pour cet effet, de se conformer à ce que le royaume d'Espagne a fait en arrivant à Madrid; comme il a laissé à tout le monde la liberté de paroître devant luy avec la gotille, que luy-mesme a porté de certains jours l'habit espagnol. Le royaume croit aussy qu'outre la liberté que la reyne laisse à chacune de s'habiller suivant la manière du pays, il est à propos aussy que S. M. Catholique porte quelquefois cet habit, que ce soit aussy rarement qu'elle le voudra, mais qu'il faut contenter les Espagnols en leur faisant voir qu'elle ne prétend pas l'abolir entièrement. Je crois qu'elle n'aura pas beaucoup de peine à leur donner cette satisfaction, et il est certain qu'on est bien plus frappé à Madrid de ce changement, qu'on ne le pourroit estre d'une descente des Anglais sur toutes les côtes d'Espagne et de la perte des principales places de la monarchie. . . .

EXTRAIT DE LETTRE DE M. ORRY A M. DE TORCY

A

. Madrid, 4 Juillet 1702.

. On a eu icy une joye parfaite de voir la jeune reyne; elle plaist beaucoup aux Espagnols, et les démonstrations qu'ils en ont données ne peuvent pas avoir été plus vives. On n'est pas moins charmé de Madame la Princesse des Ursins, dont il n'y a personne qui ne dise du bien. Elle a l'approbation générale, et ce n'est pas une petite marque de mérite dans cette cour-royaume et surtout parmy les femmes. Elles voudroient bien que la reyne se mist quelquefois tout à fait à l'Espagnolle, c'est à dire la teste nue; il n'y a point de mary ni de femme qui ne tremble à la veue des fontanges et des dentelles qui entrent dans la coiffure des femmes; et quoique la reyne en se coiffant à sa manière n'oblige personne à la suivre, cependant les femmes considèrent cela comme un précepte tacite très capable asseurément d'altérer l'amitié. A l'égard du reste de l'habillement tel que la reyne le porte en public, elles s'y conformeront avec moins de peyne. . . .

EXTRAIT DE LETTRE DE M. ORRY A M. DE TORCY

A*Madrid, 8 Juillet 1702.*

. . . . S. M^e la reyne contente tout le monde, et je ne puis exprimer à quel point les Espagnols en sont charmeez. Il ne seroit pas juste de rien diminuer du mérite de cette jeune reyne, en vous disant ce qu'on doit à M^{me} la Princesse des Ursins sur tout ce que S. M^e a d'acquis dans un age aussy peu avancé. Cependant comme il ne s'est peut estre jamais veu qu'à cet age l'esprit, la raison et les manières se soient trouvés formez comme en la reyne, on peut dire qu'il n'y avoit que M^{me} la Princesse des Ursins qui pust faire un miracle si accompli. . . .

EXTRAIT DE LETTRE DE M. DE BLÉCOURT A M. DE TORCY

A*Madrid, le 13^e Juillet 1702.*

. . . . La cour et la ville continuent à estre charmées des manières de M^{me} la Princesse des Ursins; il n'y a pas le moindre murmure, et tout le monde considère comme un effet de la Providence de voir la reyne entre les mains d'une personne aussy sage, aussy désintéressée et aussy capable de lui inspirer tout ce qui est nécessaire pour le bien de cette monarchie. En tout cas, s'il y a quelques jaloux, ce ne peut estre que quelques intrigues de cour dont on ne parle point encore dans le monde; mais il est sur que le public est bien satisfait. . . .

M. DE TORCY

A*Madrid, le 15 juillet 1702.*

Je ne m'apperçois point encore, Monsieur, de la jalousie qu'on peut avoir contre moy. Toutes les dames du palais paroissent rechercher mon amitie, et celles de la ville m'accablent de *recados* qu'elles m'envoyent faire tous les jours. Je me suis mise sur le pied de ne recevoir aucune visite particulière de celles-cy, pour éviter d'entrer malgré moy en connoissance des veues qu'elles peuvent avoir. J'ay fait dire à toutes généralement que

ne pouvant quitter la reine d'un moment, comme il est vray, j'aurois l'honneur de les voir dans l'appartement de S. M^{re} les jours qu'elles y viendroient. Cela ne plaist pas à celles qui comptoient de me mettre dans leurs interests, mais cèla me tire de bien des embarras et fournira moins d'occasions d'escrire en France contre moy aux gens qui n'ont d'autre attention que de censurer ma conduite. Je suis advertie, Monsieur, par des personnes dont je dois estimer les avis, parce que leur probité m'est connue, qu'il y a trois femmes icy qui ont entrepris de me déplacer, et qu'elles vous feront revenir par mille endroits, si elles n'ont déjà commencé, tout ce que la malice la plus noire peut inventer. La première est la comtesse de Palma, dont personne ne dit de bien; la seconde est la duchesse d'Ossone, qui paroist assez jolie femme, et la troisième est M^{me} Aguire, que je ne connois pas par moy-mesme. La comtesse de Palma par le crédit qu'elle a auprès du Cardinal entraîne dans son parti une infinité de gens de toutes espèces. La duchesse d'Ossone est fort amie de M. de Blécour, homme d'honneur, mais qui peut aisément se tromper par trop de zèle pour le service du roy. M^{me} Aguire escrit, à ce qu'on m'asseure, régulièrement en France à des personnes qui ne doivent pas m'estre suspectes, mais qui peuvent-être font trop de cas de son avis. Voilà par où vous sçaurez, Monsieur, tout ce que je ne feray point et tout ce que je ne penseray peut-être pas.

S'il n'estoit question que de me déplacer, je vous avoue qu'au lieu de vous prévenir, je leur fournirois plustost des mémoires contre moy-mesme; mais je serois au désespoir de sortir d'Espagne et que le Roy auquel je sacrifie tant de peines du meilleur de mon cœur ne fust pas content de ma conduite, après avoir apporté tant d'attention pour luy plaire. C'est sans doute cette cabale qui a désapprouvé que mes lettres escriptes au nom de la reine ayent paru dans le Conseil du roi d'Espagne. Ce que vous me faistes l'honneur de m'escrire la dessus ne me permet pas de croire que vous ayez pensé de mesme. Cependant, je vous diray, Monsieur, qu'on ne nous avoit donné que des subalternes pour mesnager les intérêts du Roy catholique dans les estats d'Aragon qui se seroient trouvez fort embarrassez, si je ne les avois soutenus en beaucoup de rencontres, et qu'il a toujours esté nécessaire que je parlasse, quand il a fallu gagner quelqu'un des députez; quoique la Reine eust donné ce soin au marquis de Castel-Rodrigo et au

comte de Montigliane par mes insinuations. D'ailleurs s'agissant de représenter à M. le Cardinal Porto Carrero des choses directement opposées à son opinion, et surtout la haine ou plutost le mespris des Aragonnois contre l'Archevesque de Saragosse, personne ne vouloit hazarder de le faire ; et si je n'avois esté plus zélée et plus hardie que les autres, Sa M^e, en suivant ses instructions, nommoit un président qui auroit esté refusé au préjudice de l'autorité royale, et avec d'autres suites encore plus fascheuses. Je prends la liberté de vous dire ces choses, Monsieur, parce que je vois qu'on est bien plus attentif à contrôler mes actions qu'à me donner quelques louanges que je crois avoir méritées. Ce qu'il y a de vray néantmoins, c'est que le public n'est point du sentiment de ces donneurs d'avis. Je sçais que plusieurs escrivent ; mais tout part d'une mesme source qui a différens canaux et dont les uns sont bien cachez, exprès pour mieux tromper. Rien ne me seroit plus facile que de découvrir cet artifice, si j'estoys informée des noms de ceux qui me rendent ces bons offices, et si je voulois en prendre la peine.

Il sera mal aisé, Monsieur, que je puisse rendre mon estime à cette nation ; son ingratitudo à l'égard du Roy m'est trop connue. Ils ne sont d'accord dans la junte que pour insinuer à la Reyne de l'éloignement contre la France. Elle en est elle-mesme scandalisée. Il estoit question ces jours passez d'envoyer quelques ordres à l'ambassadeur d'Espagne qui est à Lisbonne ; Montalto fut le premier à dire qu'il ne pouvoit pas donner son avis sur une matière qui lui estoit inconnue, exagérant le peu d'egard que le Roy a pour son petit-fils, en lui cachant les conditions du traité que la France a fait avec le Portugal, quand, d'un autre costé, on veut estre informé en France de tout ce qui se fait en Espagne. Son long discours fut applaudi de tous les autres, qui y adjousterent encore quelques traits empoisonnez. Ils se descouvrent de mesme dans toutes les occasions. En parlant hier du vaisseau anglois qui est venu se faire prendre dans le port de Malaga, toute la junte ne s'attacha qu'à relever la préférence que ce capitaine anglois avoit donné aux Espagnols en cette occasion, insinuant encore à la Reyne d'Espagne que toutes ces nations ne sont en guerre avec l'Espagne que par le chagrin qu'elles ont contre la France. La Reine d'Espagne, à qui il ne reste rien des impressions qu'elle avoit apportées de Turin, me redit tout cela pour en faire l'usage que je jugeray à propos.

Je luy fais connoistre que l'intention de ces gens-là est d'empescher qu'il y ait l'estroite amitié qui doit estre entre nos deux cours, afin que le Roy nostre maistre s'intéresse moins à la gloire et au bonheur de leurs Majestez catholiques, espérant par ce moyen conserver plus facilement toute l'autorité qu'ils ont eue dans le règne précédent. Elle en comprend fort bien toutes les conséquences, et nous aime encore davantage. M. le Cardinal Porto Carrero ne cesse de parler comme la junte. Il dit hautement qu'il conseilloit que la Reine gouvernast et qu'elle eust seule toute l'autorité en mains, mais que les deux Rois ne vouloient pas seulement qu'elle fust régente comme elle est aujourd'huy. Vous ne scauriez remédier à tout cela, Monsieur, mais il est bon, ce me semble, que vous en soyez informé. Je tiens là-dessus les discours que je crois convenir, et Sa M^e a une entière confiance en moy. Elle dit qu'on ne résout rien dans les longs conseils qu'elle tient, que tout s'y passe en discours inutiles, et qu'elle croit s'appercevoir que le Card^d Porto Carrero y contribue plus que tous les autres, dans la pensée qu'il peut avoir de faire changer la forme du gouvernement.

M. le Card^d Porto Carrero et l'Archevesque de Séville m'ont chascun confié qu'ils sont mal ensemble, avec plaintes réciproques l'un contre l'autre. Je leur ay parlé comme je devois, mais je ne me suis offerte à rien, pour ne me pas esloigner de mes principes.

M. de Blécour m'avoit adverti avant-hier de prévenir la Reine sur quelques affaires dont on devoit parler le jour suivant dans la junte: Sa M^e fit des merveilles. La première regardoit le comte de Monterey, à qui on vouloit oster les sceaux de Flandres pour les donner à un autre, sous prétexte que le Conseil de ces provinces ayant été supprimé, il estoit hors de raison qu'ils restassent entre ses mains. M. de Blécour, à qui cela ne plaisoit pas, avoit approuvé que je disse à la Reine qu'elle demandast à les garder jusqu'à ce qu'on sceust les intentions du Roy, et S. M^e le fit de si bonne grâce, que son avis prévalust à celuy de tous les autres.

Il s'agissoit aussy d'envoyer en Galice quelques troupes qui sont aux environs d'icy. M. le Card^d s'y opposoit, donnant pour raison que ce n'estoit pas l'intention du Roy catholique; mais la Reine décida pour l'affirmative, disant qu'il falloit que cela fut nécessaire, puisque le Roy

son grand-père le conseilloit, et qu'elle se chargeoit de la faire agréer à S. M^e catholique.

Ces Messieurs parlant hier des nouvelles qu'on a eues de la flotte, et chacun en témoignant de la joye, Sa M^e se servit de cette occasion pour leur dire : « il faut avouer que nous avons de grandes obligations au Roy mon grand-père, et nous devons bien aimer les François qui nous servent si utilement ». Adressant ensuite la parole au comte de Monterey, elle luy demanda ce qu'il luy en paroissoit. Celui-cy respondit que personne ne pouvoit penser autrement, et que la monarchie espagnole devoit son salut à la France. Les autres n'ouvrirent pas la bouche. L'archeveque de Séville n'estoit pas à la junte.

Je ne sçais, Monsieur, pourquoi le Roy n'a pas donné la moindre louange à Sa M^e sur les cent mille escus qu'elle a envoyez au Roy catholique. Vous ay je assez fait entendre que les Estats d'Aragon luy ont donné cette somme pour acheter des piergeries, et qu'elle estoit absolument la maistresse d'en disposer comme d'une chose propre à elle. Les Espagnols ont beaucoup louée cette action.

Cette lettre est trop longue et me semble contenir des choses dont je ne devrois pas me mesler. Prenez-vous en, Monsieur, aux ordres que vous me donnez de vous informer de ce qui me paroistra regarder le service du Roy. Seurement, qui que ce soit ne vous escrira jamais avec plus de sincérité, et peut estre que personne ne sera si difficile à estre trompée que moy, pour bien des raisons.

Je reserve pour la lettre de M^me de Maintenon l'article de l'habillement espagnol. Les avis qu'on vous a donnés là-dessus partent de mauvais lieu, et si ceux qui vous en ont escrit méritent que vous les croyez, il faut qu'ils se soyent laissez tromper eux-mesmes par trop de facilité à croire ce qu'ils entendent dire dans les maisons qui me sont suspectes. J'admire qu'on commence toujours par escrire au Roy les choses dont on devroit se contenter de m'advertir, si on n'avoit d'autres veues que le service de Sa M^e. Vous m'advouerez, Monsieur, que ces gens-là ne sont pas bien intentionnez, surtout quand il se rencontre que ce qu'ils s'imaginent est sans fondement.

La Reine assista hier à trois Conseils. C'est elle-mesme qui les ordonna, voyant que les affaires augmentent et qu'on n'en finit presque point.

On parla d'abord dans la junte d'un différent qu'il y a à Cadix entre des marchands françois et des espagnols. Le Marquis de Villafranca prit la parole, et s'adressant à la Reyne, il lui dit : Il est estonnant, Madame, que les François en usent partout si mal avec les Espagnols. Ils voudroient tout pour eux ; cela regarde la propre personne de Votre M^e, puisqu'il s'agit de l'intérest de vos sujets.

M. Orry, que vous m'avez recommandé, Monsieur, m'a desja entretenu de ses projets. Je l'aideray dans tout ce que je pourray. Il serait à souhaiter que ces gens-cy voulussent sortir de leurs misères ; ils n'auroient, ce me semble, qu'à exécuter promptement ce qu'il propose. M'ayant dit que l'ambassadeur d'Espagne qui est en France doit nécessairement estre informé de toutes ces affaires, j'avois quelque envie qu'il en conférast icy avec l'Amirauté, mais nous n'avons pas osé prendre ce parti sans vostre avis. J'ay de la peine à croire que ce nouvel ambassadeur ne fasse pas tout son possible pour mériter la protection du Roy, d'autant plus qu'il m'a assuré que son dessein avoit toujours été depuis le nouveau règne de passer en France, pour tascher de s'acquérir cet honneur. Ainsy je crois qu'on pouroit sans risque s'ouvrir à luy, ce seroit du temps gagné.

J'ay été très sensible, Monsieur, à la perte que vous avez faite de M. vostre beau-frère, et à la gloire que se sont acquis M. de Blainville et M. le chevalier de Croissy.

LA PRINCESSE DES URSINS.

M. DE TORCY A LA Pr^{esse} DES URSINS

A

Versailles, le 23^e Juillet 1702.

Je reçois dans le moment, Madame, par le retour d'un courrier, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escr^{re} le 15^e de ce mois. Mais comme elle n'est pas encore déchiffrée, je répondrai à celle du 9^e que je receus, il y a trois jours. Tout retentit des louanges de la reyne ; les lettres sur son sujet sont si uniformes que je crois qu'elle pourroit entreprendre des choses plus difficiles que celles de racourcir les queues et de réformer le *tonsillo* des Dames de Madrid.

Je ne vous dis point, Madame, ce qu'on commence enfin à escrire de vous ; je craindrois que la justice que les Espagnols vous rendent présentement, ne leur rendist vostre première

tendresse pour eux. Je ne suis pas estonné de ce qu'ils pensent depuis qu'ils commencent à vous connoistre. Il faut leur pardonner, si ce qu'ils avoient vu sous l'autre règne leur faisoit craindre sans distinction toutes les personnes en place. Je suis persuadé que la présence de la reyne et vos conseils seront désormais très utiles pour le bien des affaires. Vous ne ferez pas peu, si vous pouvez leur communiquer un esprit de décision et corriger la lenteur ordinaire des affaires. . . .

Avant que de lire au roy vostre lettre du 15, et avant mesme que d'en déchiffrer plusieurs articles, permettez-moy, Madame, de vous louer sur ceux que j'ay leus, et sur la manière dont vous en usez avec les dames de Madrid. Vous sçavez combien il est difficile d'en estre aimée en quelque cour que ce soit. Mais vous aurez la satisfaction de leur oster tous les prétextes de se plaindre. Le caractère de la comtesse de Palma est bien connu du roy, et de plus S. M^e sçait l'extrême désir qu'elle avoit d'avoir la place que vous occupez. Ainsy ne croyez pas, s'il vous plaist, Madame, que ce qu'elle pourra faire dire fasse impression.

De la manière dont on a écrit de la duchesse d'Ossuna, je crois qu'elle aura assez de raison pour devenir bientost de vos amies. . . .

La dévote M^e d'Aguirre est avertie de la confiance que le roy prend en vous. Je puis vous assurer qu'on vous croira toujours préférablement à ces trois femmes, et mesme à toute l'Espagne, dont il ne faut pas, s'il vous plaist, que vous songiez à sortir. Le roy vous y croit très nécessaire, et chaque jour S. M^e se confirme dans cette pensée. Ainsy, Madame, ne craignez pas que ce que la malice ou les intérêts particuliers pourront faire dire ou écrire contre vous, fasse changer de sentiment à S. M^e. Je suis mesme persuadé que vous en aurez des assurances encore plus positives, quand je luy auray leu la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire. Je ne manqueray pas cependant de vous avertir des choses dont vous pourrez souhaiter d'estre instruite. . . .

Je vous remercie, Madame, de l'accueil favorable que M. d'Orry a trouvé auprès de vous, Je crois qu'il vaut mieux attendre que l'imirante soit ici pour l'informer des projets qui peuvent regarder la réforme des finances, que de les luy communiquer à Madrid

M. DE TORCY

Madrid, le 23 Juillet 1702.

N'est-ce point vous escrire trop souvent, Monsieur, que de le faire tous les huit jours? Faites-moy l'honneur de me le dire, je vous en supplie, afin que je me corrigé, s'il est nécessaire. Ce qui est de seur, c'est que je me garderay bien de m'en vanter ici; il n'en faudroit pas davantage pour mettre dans la teste à bien des gens que je me mesle d'affaires.

Il fut parlé dans la junte qui se tint lundy matin de l'indult accordé aux Messinois. Vous sçavez que cette affaire a été renvoyée ici sur les

remontrances que le cardinal del Judice a cru devoir faire. Elle a passé premièrement par le Conseil d'Italie; qui a approuvé tout ce que ce cardinal a représenté. Estant venue à la junte, chacun a harangué sur la conséquence de cet indult. Mais le marquis de Villafranca, plus que les autres, après avoir exagéré le préjudice qui en reviendroit à la monarchie, s'il avoit son effect, ajouta d'un ton emporté : ce sont là des conseils de France; et finit ainsy son discours. Ce marquis en toutes occasions se montra très mal intentionné. Je réduis cela à dire qu'il voudroit que le royaume d'Espagne fut absolument livré aux Espagnols, et n'entendre jamais parler des François.

M. le cardinal Porto Carrero me vint voir, il y a quatre jours, pour la première fois, dans mon appartement. Je ne luy avois parlé jusques-là que dans celuy de la reyne. Il m'asseura que tout le monde estoit très content de moy. Mais il me dit en mesme temps que cela n'empescheroit point la jalouxie de quelques femmes, et que je pouvois mesme compter que plus je mériterois leur estime, et moins elles seroient de mes amies. Voilà une agréable situation. Cette Eminence me rendit avant-hier une seconde visite. Après plusieurs autres choses, dont il me parla, il me dit que les affaires ne pouvoient aller plus mal, qu'il estoit impossible qu'elles allassent mieux, tant qu'on ne changeroit pas la forme du gouvernement, et qu'il falloit au moins que la reine sceust la veille ce qu'on auroit à traitter dans la junte, afin que je peusse l'aider de mon conseil. Il seroit trop long de vous redire, Monsieur, de quelle manière je rejettay cette proposition, ce que M. le Cardinal adjouta pour me faire entrer dans ses sentimens, et ce que je répliquay pour le persuader que je n'y entrerois jamais. Sa conclusion fut enfin qu'il vouloit au moins ordonner au secrétaire de la junte de me faire un extrait de toutes les affaires qui avoient esté traitées jusqu'alors, afin que je visse s'il avoit raison de se plaindre. Je rejettay de mesme cette seconde proposition, et passant en mesme temps dans l'appartement de la reine, pour la conduire au Conseil, je dis en plaisantant à Sa M^{te}, en présence du cardinal, une partie de ce qu'il venoit de me dire. La reine, qui en toutes choses me fait l'honneur de s'entendre avec moy, l'asseura qu'elle connoissoit assez mes intentions pour croire que je ne ferois rien de ce qu'il me proposoit. Cette Eminence, appercevant pour lors le secrétaire de la junte, luy ordonna de travailler

à cet extrait. Je protestay que je ne le recevrois pas, et Sa M^e, pour m'obliger, commanda à D. Manuel Badillo de n'en rien faire. Nous nous séparasmes de la sorte. Le cardinal n'est pas content. Je tasche à le ramener et à luy donner du courage ; mais cela ne suffit pas. Je le trouve abattu de voir si peu de gens dans son parti, et surtout depuis qu'il croit avoir lieu de n'estre pas satisfait de l'Archevesque de Séville.

On rapporta hier dans la junte trois consultes qui regardent le commerce des François dans les Indes. J'avois esté advertie par M. de Blécour de supplier la reine d'estre attentive à ces affaires, et j'avois conseillé à S. M^e de dire qu'elle vouloit estre mieux informée, si elle voyoit que la résolution ne fust pas favorable. Sur la première, Arias, Monterey et Maneira furent d'avvis qn'on en laissast la décision au roy. Mais le cardinal Porto Carrero, Montalto et Villafranca dirent que ce n'estoit pas leur sentiment. La reyne embarrassée voyant les voix partagées et ne voulant pas estre contraire au cardinal, dit qu'on remist cette affaire à un autre jour, pour qu'on pust mieux l'examiner. Il en fut de mesme de la seconde consulte, et de la troisième. Mais le cardinal, pénétrant peut estre l'intention de la reyne, dit à la fin qu'il estoit sur toutes les trois du sentiment de Monterey, et ainsy le premier avis l'emporta ; Monterey, parlant au sujet du troisième, releva beaucoup les services que la France rend à l'Espagne. Montalto répliqua qu'elle la ruinoit d'un costé, pendant qu'elle la deffendoit de l'autre. Celui-cy n'est pas mieux intentionné que Villafranca. En vérité, ils méritent bien peu la place qu'ils occupent. Je sçais que tous les François ne pensent pas de mesme. Mais c'est qu'ils ne les ont pas veus agir dans une pleine liberté, comme la reyne les voit aujourd'huy.

Je suis, Monsieur, infiniment sensible à toutes les obligations que je vous ay ; et je vous honoreray toute ma vie, plus que personne du monde.

LA PRINCESSE DES URSINS.

AU PAPE, CLÉMENT XI

Madrid, 24 Juillet 1702.

TRÈS SAINT PÈRE,

L'honneur extreme que je reçois du bref que vostre Sainteté s'est daignée de m'escrire, n'a rien de comparable a la joye que je ressens de voir que V. S^t a esté contente des soins que j'ai apporté pour que son nonce extraordinaire fust receu en cette cour avec les distinctions qui estoient deubs au caracter qu'il portoit. Ma principale attention, très S^t Pere, est de plaire a V. S^t à qui je suis infinitement redevable des bontez dont elle m'honneure; il ne se présentera jamais d'occasion que je ne fasse tous mes efforts pour luy marquer mon respectueux devouement; et quand je pourray croire d'y avoir réussy, je compteray d'avoir rempli le premier de mes devoirs. Vostre Sainteté, très S^t Pere, a eu des temoignages bien asseurez de la piété du Roy Cath. et de sa vénération pour V. S^t. Les mesmes qualitez se rencontrent dans la Reyne dont l'esprit estonne toujours davantage par sa solidité. S. M^t assiste aux conseils soir et matin avec la mesme patience que peuvent avoir les plus zelez de ses ministres. Personne ne l'approche, qui ne soit charmé de sa bonté et de la grace qui accompagne tout ce qu'elle fait et tout ce qu'elle dit. Elle sera, très S^t Pere, une des grandes Reynes qui se puisse voir. J'ay tant de raisons, en mon particulier, d'estre touchée de la confiance dont elle m'honneure que je ne puis cesser de luy donner les louanges quy lui sont deues.

Prosternée à vos pieds, très S^t Pere, je supplie tres humblement V. S^t de me continuer l'honneur de sa protection et d'agréer toujours le zèle très respectueux avec lequel je suis

De vostre Sainteté,

la plus soumīse, la plus obeissante, la plus obligée
et la plus fidelle sujette et servante

LA PRINCESSE DES URSINS.

Je joints a ma lettre, très S^t Pere, celle de la Reine que S. M. a voulu escrire de sa main par un plus grand respect.

LA REINE D'ESPAGNE AU ROI LOUIS XIV

A*Madrid, 27 Juillet 1702.*

Il y a quelque temps que je ne me suis point donné l'honneur d'escrire à V. M. Je ne suis pas destinée à faire aussy souvent que je le voudrois une chose qui m'est si agréable ; mais les occupations que vous et le roy votre petit-fils avez jugé à propos de me donner, m'occupent si fort, que je n'ay en vérité pas le temps de me reconnoistre. Les affaires vont d'une lenteur extraordinaire dans la junte. De cinquante affaires qu'on y apporte, l'on n'en finit pas quelquefois la moitié. Le lendemain, l'on en rapporte autant et l'on en use de mesme. Je sçay que cela fait crier beaucoup de gens qui voudroient sçavoir à quoy s'en tenir de leurs prétentions bien ou mal fondées. J'en suis fort faschée ; mais ce n'est pas ma faute, puisque je dis là dessus mon sentiment. . . .

Il y a des jours que je suis six heures au Conseil. J'en donne d'autres pour des audiences publiques et particulières, et aux dames de la ville. Il ne m'en reste souvent pas pour prendre l'air ; de sorte que je n'ay qu'un moment le soir après mon souper pour m'amuser un peu avec mes dames. Je l'employe à jouer à *Colin-Maillard* et à la *Compagnie vous plaist-elle*, où la P^{se}e des Ursins m'a dit avoir eu l'honneur d'y voir jouer V. M. autrefois chez feue Madame. A vous parler franchement, j'ay bien de l'impatience que le roy revienne, après avoir battu les Allemands, reprendre le soin de ses affaires, et que je n'aye plus qu'à jouir du plaisir de le voir et à penser à me divertir. J'ay cru que vous ne trouveriez pas mauvais que je me donnasse l'honneur de vous entretenir de ces bagatelles, puisque la bonté et l'amitié que vous me faites la grace de me témoigner me font prendre cette liberté avec V. M.

Quand je croiray que quelque chose mérite de venir à votre connoissance, j'ordonneray à la P^{se}e des Ursins de l'escrire à M. de Torcy, ne pouvant entrer dans des détails. . . .

LOUIS XIV A LA PRINCESSE DES URSINS

A Marly, le 30 Juillet 1702.

Je croy que vous jugez aisément du plaisir que j'ay d'apprendre que la Reine d'Espagne mérite effectivement les louanges qu'on luy donne ; si vous y avez part, je sçay que vous le cachez avec beaucoup de soin. Mais de quelque manière que ce soit, vous répondez si parfaitement à ma confiance que vous devez estre assurée que je vous sçay tout le gré que vous pouvez désirer de la sage conduite que vous tenez, et qu'elle augmente l'estime et l'affection que j'ay toujours eue pour vous.

LE DUC DE BEAUVILLIERS A PHILIPPE V

3 Aoust 1702.

Je suplie tres humblement, Vostre Majesté, d'agreer que je luy fasse un compliment tres respectueux sur le premier bon succes de l'armée qui a l'honneur de luy obeir ; j'espere, Sire, de la bonté de vostre cause et de la foy que Dieu donne à Vostre Majesté qu'il sera suivy de plusieurs autres et que vous ressentirés de nouveaux effects de la protection divine ; c'est ce que je souhaite avec une ardeur proportionnée aux bienfaits que j'ay receus de V. M., et au tendre et tres respectueux devoüement que j'auray pour elle jusques au dernier moment de ma vie.

LE DUC DE BEAUVILLIERS.

Madame de Beauvilliers, dont les sentiments sont semblables aux miens, me prie d'asseürer V. M. de son profond respect.

L'ABBÉ D'ESTRÉES A PHILIPPE V

A

Paris, 6 Août 1702.

SIRE,

Depuis que Vostre Majesté, a formé le dessein de passer en Italie, on a vu un changement si grand dans toutes les affaires, qu'il n'est point de succès heureux qu'on ne doive attendre de vostre prudence et de vostre valeur. Nostre maison a tant d'obligations à vostre Majesté, que nous serions les plus ingrats du monde, si nous ne prenions pas plus de part que les autres à la gloire que vous aquerés tous les jours. C'est ce qui me donne la confiance de vous marquer en mon particulier avec quelle joie j'ai appris les nouvelles des premiers avantages que vous aves remporté sur vos ennemis. J'espere que V. M. me pardonnera la liberté que je prends, estant avec un attachement inviolable et un profond respect

Sire,
de Vostre Majesté,

Le tres humble et tres obeissant serviteur,

L'ABBÉ D'ESTRÉES.

M. DE TORCY A LA Rue DES URSINS

A

Marly, le 6^e Aoust 1702.

Vos lettres seules, Madame, me feroient souhaiter de voir arriver plus souvent des nouvelles d'Espagne

Vous aurez vu présentement par la dernière que j'ay eu l'honneur de vous escrire, l'approbation que le Roy donne à la conduite, aussi bien qu'aux lettres. Elle augmente tous les jours, et je vois avec plaisir, Madame, que vous recevez des louanges bien plus agréables pour vous, que celles que je pourrois vous donner. Je crois que vous en avez grand besoin pour vous soutenir contre le chagrin que vous avez certainement de voir tous les jours l'ingratitude des gens avec qui vous vivez. Je vous avoue qu'il faut que la tendresse du Roy pour le Roy son

petit-fils soit bien grande pour ne pas regretter quelquefois les secours que la France donne à l'Espagne; pendant que les Espagnols, non contents de ne faire aucun effort par eux-mesmes pour leur propre conservation, semblent encore s'opposer au bien qu'on tâche de leur procurer

Je crois qu'il seroit très difficile de former un gouvernement dont les Espagnols fussent contens; je doute mesme qu'ils puissent le composer à leur gré, s'ils en avoient le choix; et si l'on changeoit vingt fois le gouvernement, il y auroit toujours de nouvelles plaintes. C'est un bonheur pour vous, Madame, de n'y estre point mêlée, et c'est le moyen de vous y faire souhaiter. Je crois que la proposition que le Card^r Porto Carrero vous a faite estoit à bonnes intentions, mais elle vous auroit attiré de grands embarras et rien n'est plus sage que votre refus. Il est cependant nécessaire, Madame, que vous soyez informée de ce qui se passe à la junte; mais il faut que ce soit sans paroître, par le moyen de la Reyne, et que vous ayez ainsi occasion de lui donner vos conseils, dont elle a certainement besoin dans des affaires aussi espineuses, quelque bon esprit qu'elle ait par elle-mesme

M. DE TORCY A LA P^{RE} DES URSINS

A

Versailles, 13 Aout 1702.

Je receus, Madame, par le dernier ordinaire trois lettres que vous m'aviez adressées: l'une pour M^{me} la duchesse de Bourgogne, l'autre pour Madame, et la 3^e pour M^{me} de Maintenon.

Le Roy m'a ordonné de vous adverteir qu'au milieu des louanges, quelques échos mal appris murmuroient encore de la suppression du *tontillo*, qu'il seroit peut-être de la prudence de donner quelquefois aux defenseurs des modes d'Espagne la consolation de ne pas voir toujours la Reyne en cotillon. Car, sans le *tontillo*, ils croient qu'elle y est et ils ne trouvent pas que cela soit décent pour une reyne d'Espagne.

Voila une affaire assez importante pour occuper vos Conseils, pendant qu'ils laisseront à d'autres les petits soins de defendre l'Italie et d'en chasser les Allemands.

M. DE TORCY

A

Madrid, le 19 Aoust 1702.

J'ai trouvé, Monsieur, dans vostre lettre du 30^e du mois passé des choses si propres à gagner l'esprit de la reine et à nous assurer son affection, que j'ai creu pouvoir la lui communiquer, après en avoir

retranché ce qui ne devoit estre que pour moy. Sa M^e sçavoit que je m'estois donné, Monsieur, de vous escrire en chiffre; il m'a été facile de supposer que vous me répondiez de mesme, et cela m'a donnée lieu de luy lire seulement une copie, après l'avoir accommodée au dessein que j'avois. J'aurois souhaité pouvoir n'y rien changer; tout estoit admirable, et je n'osois presque pas retoucher un ouvrage si parfait.

Vous ne sçauriez comprendre, Monsieur, le merveilleux effet que cette lettre a produit sur le cœur de Sa M^e, qui est plein de gloire et dont l'esprit ne sçauoit estre plus droit. Elle a été sur le tout très sensible à l'envie que le roy temoigne d'en estre aimé. En lisant cet article, elle me dit, d'un ton qui marquoit parfaitement sa joye et sa reconnoissance, que cette affaire estoit fort difficile. En un mot, Monsieur, je n'ay jamais veu une personne plus contente. Elle a redoublé son attention à tout ce qui regarde la France. Vous devez compter que rien ne lui eschappera; et je puis vous assurer que le roy n'aura pas une meilleure amie, quand on prendra soin de la ménager. Dès les commencemens que j'ay été à Barcelone, je vous ay escrit, ou à M^{me} de Maintenon, que cette princesse auroit un jour beaucoup de crédit en Espagne et qu'il falloit tascher à la gagner. Je ne m'expliquois pas davantage, mais je pensois pour lors comme vous pensez aujourd'huy.

Sa M^e continue à tenir la junte presque tous les jours deux fois. C'est elle qui le veut, n'ayant pas trouvé d'autre moyen d'expédier une infinité d'affaires qui languissent depuis longtemps et qui faisoient crier tout le monde. Son application fait honte à la pluspart des conseillers qui n'estant pas accoustumez à un travail si pénible, s'en exempteroient volontiers, s'ils osoient.

Sa M^e s'est avisée d'une chose dont on rit beaucoup dans Madrid. Fatiguée le plus souvent des longs discours inutiles qu'on tient dans la junte, et ne pouvant y remédier sans offenser ceux qu'elle seroit obligée d'interrompre, elle a pris le parti d'y porter son ouvrage, qu'elle ne prend que lorsqu'elle voit que ces Messieurs s'égarent. La première fois qu'elle le fit, ils furent fort estonnez, mais elle leur dit avec sa grâce ordinaire qu'on parloit souvent de choses qui ne regardoient pas les affaires, et quelle ne se soucioit pas de sçavoir, qu'ainsy elle employeroit ce temps là à travailler. Tous comprirent aussy tost son intention; ils se regardèrent

avec estonnement et rirent beaucoup. Depuis ils s'escartent bien moins ; et quand ils le font par mauvaise habitude, ou la reine dit en riant qu'elle va prendre son ouvrage, ou elle le prend sans rien dire, et pour lors chacun rit. Quelquefois ils s'advertissent que la reine va travailler. Ce sont eux-mesmes qui ont répandu cette plaisanterie dans la ville.

M. de Blécourt m'a dit, Monsieur, que vous luy donnez ordre de chercher les moyens de pénétrer ce qui se passe dans la junte. Il croit avec raison que je puis mieux le scâvoir qu'un autre ; mais je lui ay respondu en normande, ayant dessein de vous informer à droiture de ce qui viendra à ma connoissance, à moins qu'il ne s'agisse de quelque chose où le service du roy demande que M. de Blécourt soit promptement adverti. Je crois devoir ce ménagement à la reine, et il me semble que je cacheray mieux ma marche quand je ne m'ouvriray qu'à vous.

Le Conseil n'est point divisé par des cabales ; chacun y dit assez ce qu'il pense. Le mal est que la pluspart pensent mal. Le Cardinal et l'Archevesque de Séville sont presque toujours de mesme avis, mais c'est l'Archevesque qui est le complaisant. Je ne vois pas que les autres ayent aucun dessein formé entre eux, à moins que ce ne soit contre le Cardinal. Ils craignent tous la France, mais Villafranca et Montalto la haïssent ; Monterey néanmoins en toutes occasions témoigne de la reconnoissance de ce que le roy fait pour l'Espagne, et il me paroist jusqu'à présent qu'il cherche à s'acquérir la protection de Sa M^e.

Je suis persuadée que Villafranca et Montalto sont gens d'honneur et de probité ; cependant, je crois qu'ils sont des plus mauvais sujets qu'ayt le roy d'Espagne, par les travers qu'ils ont malheureusement dans l'esprit. Il est très mal que Villafranca soit *mayordomo-mayor* de la maison du roy d'Espagne.

Vous serez estonné, Monsieur, que ces six personnages qui entrent dans la junte et qu'on peut regarder avec raison comme les meilleures têtes de l'Espagne décidèrent dernièrement tous d'une voix que Charles II est mort ensorcelé. Ce qui me déplaist davantage, c'est que d'accord entr'eux ils distribuent les grâces à leur fantaisie, sans aucun esgard le plus souvent, à la gloire du roy catholique.

La chose qui a le plus contribué à faire autant de mécontents qu'il y en a dans cette ville, c'est la réforme qui fut faite quelque temps après que

Sa M^e arriva icy. Je ne scay si on vous a informé avec vérité de l'effet que cela a produit.

Pour moy, je vois avec bien du chagrin que ces gens n'aiment pas leur roy autant qu'ils devroient. Tous conviennent que c'est le Cardinal qui a fait cette réforme, mais les malheureux confondent ordinairement le juste avec le coupable. Parmi ces réformés, il y en a qui ont du mérite et qui meurent de faim ; il y en a d'autres qui suivant la coustume d'Espagne avoient eu leur employ pour dot des femmes qu'ils ont prises dans le palais. Ceux-cy qui sont en très grand nombre se trouvent chargez d'enfants et dépouillez du seul bien qu'ils avoient. La déclaration du roy portoit qu'on auroit esgard à leur malheur ; cependant on m'asseure que aucun n'a esté pourveu, quoiqu'il y ait eu plusieurs occasions de le faire. Ces jours passez, il y avoit un employ à donner. La junte le destinoit déjà à un homme que quelques-uns de ces Messieurs protégeoint, quand la reine leur proposa un de ces malheureux qui le jour auparavant luy avoit donné un placet. Elle sceut si bien représenter ses raisons qu'elle emporta ce qu'elle souhaitoit. Avec cet exemple, tous ces gens ont repris courage et Sa M^e estant sortie depuis, je me suis apperceue que les acclamations du peuple estoient encore plus grandes.

Je crains, je vous l'avoue, Monsieur, que Sa M^e ne se fasse trop aimer pendant sa régence. Elle fait néanmoins tout ce qu'elle peut pour que le mérite des grâces qu'il y a à faire retombe sur le roy son mary. C'est à quoy je la porte toujours, luy faisant comprendre qu'elle sera bien plus grande par la gloire du roy que par celle qu'elle pourroit s'acquérir. Persuadée de cette vérité, elle ne voulut pas, il y a quelques jours, qu'on décidast sur une affaire qui fut proposée dans la junte. Il s'agissoit de remettre aux peuples de Galice des arrérages qu'ils doivent, de mesme qu'on a fait à Naples. Tous ces Messieurs luy parlèrent de cette grâce comme d'une chose qui devoit luy gagner les cœurs de tout ce royaume et qui lui feroit beaucoup d'honneur. Sa M^e la remercia de l'avoir advertie de quelle importance elle estoit, et leur dit qu'il falloit en laisser la gloire au roy, à qui elle estoit d'avis qu'on en escrivist au plus tost. Cette response estonna et pleut infiniment.

La mesme affaire a donné lieu à un incident dont je crois devoir vous informer. M. de Blécourt demandoit qu'on fist cette grâce présente, pour

engager encore davantage les Galiciens à faire leur devoir en cas que les ennemis se présentent sur leurs costes, et on devoit en parler de nouveau dans la junte. M. Orri au contraire souhaitoit qu'on la différast, croyant qu'il sera plus utile qu'elle se fasse quand on pourra exécuter ses projets, parcequ'elle pourra servir de compensation. Il vous expliquera luy-mesme, Monsieur, ses raisons beaucoup mieux que je ne pourrois faire. Je conseillois à celui-cy d'aller voir M. de Blécourt, de tascher de l'attirer dans son sentiment et, si cela lui réussissoit, d'en advertir aussytost le Cardinal et l'Archevesque de qui il est content, et le comte de Monterey, à qui je luy dis qu'il pouvoit se fier. Le mesme jour, il retourna me dire que ces Messieurs avoient approuvé ses idées. Malgré cela, le comte de Monterey vint me voir le lendemain pour me demander à qui il devoit croire, m'assurant que M. de Blécourt venoit de luy faire dire par l'envoyé de Modène qu'il le prioit instamment de faire en sorte que cette grace ne fust pas différée davantage. J'envoyay chercher une seconde fois M. Orri. Je voulois qu'il parlast encore à M. de Blécourt, ou qu'ils se trouvassent en mesme temps tous les deux chez moy, afin de convénir de ce que je devois dire à la reine, qui différoit depuis deux jours à ma prière la conclusion de cette affaire. Il me témoigna qu'il seroit plus aise que je parlasse seule à M. de Blécourt. Je l'envoyay donc chercher, et nous convinsmes ensemble de suivre la pensée de M. Orri. Le mesme jour on prit dans la junte la résolution que nous souhaitions sur cette affaire. La reine y contribua beaucoup. M. le Cardinal et l'Archevesque, pour appuyer leur sentiment, dirent que c'estoit celuy d'un fort habile homme que le roy de France avoit envoyé exprès pour chercher les moyens de restaurer les finances et le commerce du royaume. Villafranca et Montalto parlèrent là dessus avec une impertinence outrée ; ce sont là les propres termes dont la reine s'est servie, quand elle m'a fait l'honneur de me le dire. Ils demandèrent quel besoin on avoit des François pour cela et de quoy se mesloit le roy, adjoutons mille autres pauvretez.

Quelques jours auparavant, on avoit parlé dans la junte de payer les domestiques françois. M. de Villafranca fut seul d'avis qu'on ne les payast pas, disant qu'ils ne devoient pas estre plus privilégiés que les autres. Le comte de Monterey représenta vivement l'egard qu'on devoit avoir pour des estrangers qui, estant éloignez de chez eux, se trouvent

sans les ressources qui ne manquent jamais aux gens du pays.

Cette matière donna occasion à parler du mauvais estat des finances. Le C^r de Monterey proposa de prier le roy nostre maistre de vouloir bien en prendre connoissance, donnant des louanges infinies à Sa M^t sur la différence qu'il y a entre ce qu'est aujourd'huy la Flandre par ses soins, et ce qu'elle estoit lorsqu'il la gouvernoit ; mais personne ne respondit à cette proposition. Je crois que le Cardinal et l'Archevesque se retinrent pour ne pas découvrir encore le commerce qu'ils ont avec M. Orri.

J'ay eu l'honneur de vous dire, Monsieur, que j'estois persuadée de la probité de MM. de Villafranca et de Montalto. Ils viennent néanmoins de faire une chose qui me paroît une vraye injustice, et qui marque le peu d'attention qu'ils apportent à contenter les autres dans les affaires où ils ont le moindre intérêt. Il me semble que ceux qui ont suivy leur sentiment par complaisance ne méritent pas aussy qu'on les croye fort équitables.

Voicy le fait : Le marquis de Santa-Cruz, grand d'Espagne, espousa la fille unique du comte de Lenzes, parente de M. de Villafranca et du duc de Montalto. Six ans après, cette dame prétend faire casser son mariage et en vient à bout, parceque son mary, par mespris, ne se deffend pas et acquiesce à la première sentence. Elle se remarie et demande qu'on luy continue le traitement de grande d'Espagne quoique son nouveau mary n'ait pas cette qualité. Toute la junte décide en sa faveur. Le comte de Fuensalida, oncle du marquis, en est adverti et supplie la reine au nom de son nepveu, qui est absent, et qui doit se remarier au premier jour, de suspendre l'effet d'une résolution fondée sur aucun exemple et préjudiciable à une famille illustre, qui appartient aux premières maisons du royaume. L'affaire se propose une seconde fois dans la junte. La reine est d'avis qu'on laisse la décision au roy. Le M^t de Villafranca dit avec hauteur que c'est offenser sa parenté que de douter seulement de son droit. Les autres donnent dans son sens, pour luy faire plaisir, et l'apres diner mesme la reine est obligée, contre son sentiment, de recevoir cette femme et de luy accorder l'*almohada*. Que vous paroist-il de cela, Monsieur ? Le comte de Fuensalida en est outré, et bien des gens prennent part à sa peine.

J'ay fait chasser du palais un homme que M. de Blécourt m'avoit adverti avoir servi le comte de Mansfeld, le prince de Lobkovitz et le comte

de Harrach. Ce dernier luy avoit fait avoir un poste de *guarda damas*, pour estre informé de tout ce qui se passoit dans le palais. M. de Blécourt m'avoit dit aussy qu'il continuoit à tenir des discours insolens contre la France. Il y en a un autre qu'on voudroit encore que je fissem chasser. Je scay qu'il le mérite, mais cela est très difficile, l'Archevesque de Séville m'ayant dit que les Espagnols avoient toujours eu la liberté de parler et qu'ils estoient incapables de mal faire. Le marquis de Villafranca est encore moins traitable là dessus. Pour que vous le connoissiez parfaitement, je vais vous rapporter un trait, Monsieur, qui perfectionnera l'idée que je veux vous en donner.

Lorsqu'on proposa de payer les domestiques françois, la reine tira de sa poche un placet que son maistre de danse venoit de luy présenter. Le roy catholique fixa ses gages à Barcelone à deux cents pistoles par an. Cet homme repräsentoit qu'il avoit quitté Rome depuis près d'un an, où il estoit bien establi, qu'il avoit esté à Paris par ordre de la reine, pour y prendre les danses nouvelles, qu'il avoit suivy sa M^e jusqu'à Madrid et que n'ayant rien receu jusqu'alors, il supplioit qu'on lui payast une partie de ses gages. Tous s'empressèrent galamment à dire que cela estoit très juste. Le duc de Montalto mesme et le comte de Monterey furent d'avis qu'on luy donnast un *ayusto di costa*, outre ses appointements. Le seul marquis de Villafranca dit que cet homme estoit inutile et qu'il falloit encore moins le payer que les autres. C'est ainsy que sa mauvaise humeur s'estend sans aucun esgard sur tout ce qui est françois. On parla aussy de payer l'ingénieur qui est à Carthagène. Il s'y opposa encore, trouvant mauvais que le roy envoyast des ingénieurs en Espagne, où il prétend qu'il y en a d'aussy bons qu'en France. Le comte de Monterey et les autres combattirent ce mauvais raisonnement.

M. le Cardinal Porto Carrero me paroist très impatient de recevoir l'ordre du S^r Esprit. Il me dit l'autre jour que si on ne luy envoyoit pas bientost, il attacheroit un ruban bleu au bas de sa croix d'Archevesque. Le marquis de Villafranca estoit présent, qui me marqua ne scavoit comment il feroit, à cause de l'ordre de S^r Jacques qu'il porte desja; apparemment qu'il estime davantage les commanderies que celui-cy peut lui donner, que l'honneur que le premier doit luy faire.

Je joins à cette lettre, Monsieur, une escriture que M. le Nonce m'a

prié de vous envoyer. Il craint qu'il n'arrive quelqu'autre occasion où la junte veuille encore passer devant luy.

Après cette longue rapsodie, je reprens vostre lettre pour y respondre article par article. Je ne sçay pas où cela me mènera, ny si je n'abuse point trop de vostre patience.

Je jouerois de malheur, si le Roy n'estoit point content de ma conduite; car je vous proteste, Monsieur, qu'on ne sçauroit avoir plus d'attention que j'en ay pour bien faire et que je me trouve cent fois plus de vivacité dans les occasions où il s'agit du service de S. M^e que je n'en ay dans les autres momens de ma vie. Je ne laisse pas que de recevoir avec une extreme joye ce que vous me mandez d'agréable là-dessus. La satisfaction mesme que vous avez en me l'escrivant vous fait un nouveau mérite, qui ne pouvant rien gagner sur moy, parce qu'il y a longtemps que je vous estime infiniment, vous met néanmoins bien au-dessus de mes autres amis.

Je ne m'apperçois point encore qu'on m'attaque sur aucune chose; au contraire, il me revient de plusieurs endroits que M. de Villafranca ne cesse de m'honorer de ses louanges. Avec cette approbation je crois estre à l'abry de tout le reste.

Il est vray que la Reine estonne et qu'on ne sçauroit mieux faire qu'elle fait. Cependant souvenez-vous toujours, Monsieur, qu'elle n'a pas quatorze ans; qu'à cet âge il est impossible d'avoir la fermeté que l'expérience seule peut donner, et que si elle doit gouverner le Roy dès à présent, il faut qu'elle ait quelqu'un elle-mesme qui la gouverne, ou qui puisse au moins luy donner de bons conseils et du courage. Comme je ne croy pas pouvoir résister longtemps dans cet employ, la chose à quoy vous devez le plus penser, c'est à trouver celle qui remplira ma place. Si j'avois été espagnole, la Reine l'auroit été aussy. Comprenez, je vous prie, ce que je veux dire. Grâces à Dieu, les impressions que j'ay tasché de luy donner ne me laissent rien à désirer sur ce qui regarde son inclination pour la France. Vous ne sçauriez mieux faire que de travailler à cultiver ces heureuses dispositions par de petits présents souvent réitérés. J'auray soin de chercher des occasions. Tout ce qui peut faire plaisir manquant ici, il ne sera pas difficile de les trouver. S. M^e, quand on ne le voudroit pas, aura toujours plus de crédit qu'un autre sur l'esprit du roy catholique. Ses

manières et une certaine supériorité de génie y contribueront autant que le caractère bon et facile de ce prince, qui n'aura jamais de luy-mesme la bonne opinion que ceux qui le connaissent bien sont forcez d'en avoir. D'ailleurs, vous voyez par tout ce qui vous revient, Monsieur, que cette princesse est adorée en Espagne.

Les grands d'Espagne sont tels que vous les représentez ; accoustumez à estre les maistres, ils croient avoir rendu tout ce qu'ils doivent à leur roy quand ils luy ont baisé la main. Leur frayeur est qu'on ne remette les choses un peu plus dans l'ordre. Voilà la véritable cause de leur haine pour la France, et ce que je répète souvent à la Reine, qui est présentement très persuadée de cette vérité. Il faudroit, comme vous dites, Monsieur, beaucoup de fermeté dans notre jeune Roy ; mais elle n'y est pas encore, et vous n'avez pas d'autre moyen d'empescher que les grands n'abusent de la facilité de ce jeune prince, qu'en tenant auprès de luy un ambassadeur qui sçache s'en faire aimer et se faire craindre des autres sans s'attirer leur haine. C'est dommage que M. le Comte de Marsin ne revienne pas. Il s'est trop tost lassé d'un employ très pénible à la vérité, mais qui doit estre d'un grand mérite à un homme qui s'en acquitte aussi bien que luy.

Vous avez la bonté de me demander qui je voudrois ; il me seroit bien plus aisé de vous dire qui je ne voudrois pas. Il y a trop longtemps que je suis hors de France, et si j'y estois encore, à moins qu'il ne se soit formé de bons sujets depuis mon départ, je vous avoue que je serois très embarrassée. Je souhaiterois, dans celuy que vous envoirez, les manières d'un homme de cour, point d'autre passion que celle du service du Roy, beaucoup de jugement pour la modérer dans quelques occasions, de l'esprit et de la naissance pour se faire estimer, une certaine hauteur qui est nécessaire ici, mais qui ne doit avoir rien de mesprisant, du talent pour les affaires, de la patience pour escouter tout le monde, une santé robuste, et enfin beaucoup plus d'envie de se faire respecter des Espagnols que de s'en faire aimer. Car je tiens pour impossible d'estre en mesme temps au goust des grands d'Espagne et de faire le service des deux Roys. Avec ces qualitez un ambassadeur de France se servant toujours du nom de S. M^e catholique réformerait l'estat, si vous le voulez. Cela ne me paroist point impossible. Il semble que dans les conjonctures présentes on ne peut faire autre chose, sinon d'estayer cette grande machine qui menace ruine de

tous costez. Mais, pour moy, je crois qu'avec de certaines précautions vous pouvez entreprendre tout ce que vous voudrez, dès que le Roy sera de retour. Vous y devez penser, Monsieur ; car de bonne foy j'appréhende que leurs M^{me} ne meurent d'affliction de vivre dans la contrariété et dans l'indigence où elles sont.

Je suis tout à fait de vostre sentiment sur la nécessité qu'il y a que le Roy revienne ici après la campagne. Je le trouve nécessaire quand mesme Sa M^{re} seroit obligée de repasser au printemps en Italie. Ceux qui pensent autrement ne sçavent point ce que le Roy souffre d'estre esloigné de la Reine; ou, s'ils le sçavent, ils ne pensent qu'à ce qui leur convient. Si Sa M^{re} doit faire encore la prochaine campagne, il faudra tascher que ces peuples luy en fournissent les moyens et que la noblesse le suive. Sa présence y contribuera plus que tous nos soins.

Avec vostre permission, je ne feray point de liaison estroite avec la duchesse d'Ossone. Sa belle-mère, son mary, son beau-frère, ses belles-sœurs et elle-mesme sont tous des fols, malins, très peu respectueux pour leurs maistres. Celle-cy est jeune et plaist aux hommes ; c'est tout son mérite. Je ne suis pas contente d'elle par rapport à la Reine, et je ferois convenir que j'ay raison ceux qui luy font la cour et qui la représentent comme une merveille, qu'elle n'est pas à beaucoup près.

L'amirante me ménage beaucoup ; je le presse de partir le plus que je puis. Sa santé n'est pas en bon estat, mais ce n'est pas cela seul qui l'arreste. Il prétend qu'il y va de son honneur que le Cardinal ne vienne pas à bout de luy faire retrancher partie de ses appointements. Il m'en parla la dernière fois avec une vivacité qui me persuada que cette affaire luy tient fort au cœur.

Je n'ose adjouster à cette lettre quelques autres articles qui néanmoins méritent quelque attention. Sa longueur me fait craindre que vous ne m'imposiez silence pour toujours ; malgré toutes les louanges que vous me donnez, je n'en serois pas faschée, je vous l'avoue, et je me réduirois fort volontiers à vous assurer, Monsieur, que personne ne vous honnore si parfaitement que

LA PRINCESSE DES URSINS.

En finissant cette lettre, je reçois les miennes d'Italie, elles m'apprennent

que Sa M^e Catholique a réglé l'affaire de l'amirante comme il souhaitoit. Je ne doute pas qu'il ne parte incessamment. Mon frère me mande aussy que vous l'envoyez à Naples. Vous ne songez guère à mes procès, quand vous luy donnez une pareille commission. Loin de vous en faire des reproches cependant, je vous rends mille grâces très humbles, Monsieur, de la bonté que vous avez de l'employer pour le service du Roy. Cela passe chez moi avant toutes choses.

Comme je ne quitte presque point la Reine, il arrive fort souvent qu'elle est présente lorsqu'on m'apporte mes lettres, et d'ailleurs je m'attire davantage sa confiance en les luy montrant. Ainsi, quand vous me ferez, Monsieur, l'honneur de m'escrîre quelque chose qu'il ne soit pas à propos de faire voir à Sa M^e, ayez la bonté de faire un feuillet séparé que vous ferez mettre dans le mesme paquet, sous l'adresse de M. d'Aubigny. J'aurois deu chiffrer quelques autres endroits de cette lettre, mais comme je l'envoye par M. de Blécourt, j'ay creu que je ne risquois rien et que cela vous embarrassera moins. Il faut bien prendre garde que les Espagnols ne sçachent point que la Reine me redit ce qui se passe dans la junte.

DUC DE GRAMONT

Madrid, le 23^e aoust 1702.

Personne ne sera moins estonnée que moy, Monsieur, si j'ay l'honneur de vous voir à Madrid. Il y a long temps que je vous ay condamné à faire ce voyage par mille raisons. Aujourd'huy que j'y suis encore plus interessée, je le souhaite de tout mon cœur et je crois que vous ne sçauriez mieux faire, ny le Roy mieux choisir. Vous voyez, Monsieur, que je suis au fait sans beaucoup de peine et que la seule réflexion de ce qui convient au service de Sa M^e m'y a conduit. Il faut qu'on se détermine au plus tost en France, car il seroit très mal de laisser icy le Roy catholique sans avoir un ambassadeur qui entre dans le conseil. Je crois, Monsieur, que c'est tout ce que j'ay à vous dire la dessus. J'ay fait jusqu'à present tout ce que j'ay

peu et tout ce qu'il m'est permis de faire pour M^{me} de Menesses, mais cela ne leur a pas encore servi à grande chose par l'attention qu'ont les ministres de n'avancer que ceux qui leurs sont dévouez. Je continueray à leur faire sentir, Monsieur, ce que peut sur moy la protection dont vous les honnorez, et j'auray bien de la joye si dans cette occasion comme dans toutes les autres que vous voudrez bien me donner, je puis vous faire connoistre la vérité avec la quelle je suis, Monsieur, vostre très humble et tres obéissante servante,

LA PRINCESSE DES URSINS.

J'ay une veue si foible que tout le monde generalement me dispense d'escrire de ma main. Je crois, Monsieur, que vous voudrez bien m'accorder la mesme grâce.

LE DUC D'ORLÉANS A PHILIPPE V

Marly, 26 Aoust 1702.

MONSIEUR,

L'entreprise que vos ennemis viennent de faire doit les convaincre que quelques efforts qu'ils fassent ils ne travailleront qu'à vostre gloire. Ils avoient vu avec désespoir avec quels charmes Vostre Majesté avoit enlevé les coeurs de tous les peuples; il ne restoit plus à leur montrer que les vertus de Vostre Majesté qu'ils doivent craindre. Ils savent présentement quel est son courage et puisqu'il a plu à Dieu de la conserver malgré les dangers où elle s'est exposée, j'espere que tout cedera bientost à l'estime ou à la crainte qu'Elle doit inspirer. Je tremblerai dorénavant toutes les fois qu'il y aura lieu à des actions en Italie, mais je suis assuré qu'elles ne peuvent tourner qu'à sa gloire à laquelle je m'interesse plus que personne par mille raisons, mais particulierement par la tres humble reconnaissance que je lui dois des bontés dont Elle m'honore et par l'estime et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'estre

Monseigneur
de Vostre Majesté

tres affectionné oncle
et serviteur,

PHILIPPE D'ORLEANS

M. DE TORCY

Madrid, le 26^e Aoust 1702.

A

La reyne ayant appris ce matin, Monsieur, par le mesme courrier qui vous rendra cette lettre que la flotte ennemie a paru faire voile vers le destroit, peut-estre pour passer aux costes de Catalogne, elle a proposé à la junte d'escrire au duc de Medina Celi de rester dans cette province, où il a infiniment de crédit par les grandes terres qu'il y possède; son sentiment a esté d'abord extrêmement loué et approuvé par l'Archevesque de Séville, le comte de Monterey et les marquis de Villafranca et de Manresa. Le duc de Montalto n'y estoit pas. Mais le Card^r Porto Carrero ayant à parler le dernier, s'est opposé à cette résolution avec tant de chaleur que l'Archevesque et le marquis de Manresa ont creu devoir changer de sentiment, disant qu'il falloit que M^r le Cardinal eust des raisons très fortes qu'il ne croyoit pas devoir dire. Celles qu'il apportoit rouloient sur le déplaisir mortel que cet ordre donnoit au duc de Medina Celi. Pour moy, je crois que son chagrin regardoit davantage le comte de Palma, et l'archevesque de Séville ayant apparemment eu la mesme pensée, il a trouvé pour expédient que la reine escrivit elle-mesme au duc et au comte des lettres qui peussent contenter l'un et l'autre. Son avis a passé à la pluralité des voix et a esté exécuté. Je ne sçais comment le duc de Medina Celi prendra cet ordre qui peut luy paroistre une confirmation des bruits que le comte de Palma a fait courir à Barcelone, qu'il n'entreroit jamais à la junte, la reine ayant des ordres secrets de l'empescher. J'ay appris ses inquiétudes là dessus par un courrier extraordinaire qu'il me depescha ces jours passez pour me prier de luy dire la vérité. Il escrivit en mesme temps à la reine, et Sa M^{re} a eu la bonté de luy faire une response qui a deu le rassurer. Je taschay aussy de luy faire connoistre la fausseté de cette supposition. Sa M^{re} a jugé à propos que je luy escrivoisse encore aujourd'huy, et j'espère que ce que je luy mande le portera à exécuter ce qu'elle luy ordonne sans aucune deffiance. Il est certain que personne n'est plus propre que luy à contenir les Catalans dans leur devoir.

Je n'ay que le temps, Monsieur, de vous donner cet avis ; l'ordinaire prochain, je feray response à vostre dernière lettre. Honorez-moy toujours de vostre amitié.

LA PRINCESSE DES URSINS.

La reine vient de me faire l'honneur de me dire qu'on a ouvert quelques lettres, qui laissent croire que quelqu'un de la secrétairerie d'estat révèle ce qui se passe dans la junte à des gens mal intentionnez. On est après pour en descouvrir davantage.

LE PRINCE DE CONTI A PHILIPPE V

SIRE,

L'Isle Adam, 27 Août 1702

Trouvés bon que je renouvelle à Vostre Majesté les assurances de mes profonds respects dans une occasion aussi heureuse que celle de la nouvelle que M^r le duc de Villeroy vient d'apprendre à la Cour ; j'aprens sans surprise, mais avec un plaisir infini, les grandes choses que vostre majesté fait tous les jours. Il ne nous reste rien à souhaiter, si ce n'est que pour le bien de la France et de l'Espagne Dieu nous conserve une vie aussi pretieuse, et à suplier très humblement Vostre Majesté d'estre bien persuadée du parfait attachement et du profond respect avec lequel je suis, Sire,

De Vostre Majesté
Très humble et très obeissant serviteur,

FRANÇOIS LOUIS DE BOURBON.

LE COMTE DE TOULOUSE A PHILIPPE V

A Bord du Foudroyant dans le Port de Messine le 28 Aoust 1702.

SIRE,

La grande victoire que Votre Majesté vient de remporter sur ses ennemis n'est pas moins glorieuse pour votre personne qu'elle sera utile au bien de ses affaires, et je supplie Votre Majesté de me permettre de l'assurer ici de la joie que je ressens de l'un et de l'autre. Si quelque chose la pouvoit troubler, ce seroit d'y avoir si peu de part, et d'estre dans un lieu ou je ne puis faire autre chose que d'ordonner des rejoüssances publiques sur les vaisseaux que je commande. J'espere pourtant, Sire, qu'ils ne seront pas toujours inutiles à votre service, et que si vos ennemis osent continuer la guerre encore une année, la mer aura son tour aussi bien que la terre, et qu'il se presentera quelque occasion de temoigner à Votre Majesté le zèle que j'auray toute ma vie pour son service, et le respect avec lequel je suis

Sire,

De Votre Majesté
Le tres humble et tres obéissant serviteur

LOUIS ALEXANDRE DE BOURBON.

LE DUC DU MAINE A PHILIPPE V

SIRE

Camp de Merlenbergh, 29 août 1702.

La nouvelle victoire que Vostre Majesté a remportée au Combat de Lussara ne laisse plus rien à désirer pour sa gloire. Elle est accompagnée de circonstances si honorables pour sa personne que je suis infiniment plus touché de ce qui la regarde, que des avantages qui en reviennent aux peuples qui ont le bonheur de lui estre soumis. Vos Estats vous rendoient, Sire, un des grands princes de l'Europe, vos vertus et ces grands talens pour la guerre rendent aujourd'hui Vostre Majesté digne de les posséder. Je suis avec un respect très profond

De Vostre Majesté
Le tres humble et tres obeissant serviteur,

LOUIS AUGUSTE DE BOURBON.

M. DE TORCY

Madrid, ce 30^e Aoust 1702.

Vous apprendrez par M. de Blécourt, Monsieur, la nouvelle que la reine vient de recevoir de Cadix. Une heure après l'arrivée du courrier qui les a apportées, il en est venu une autre de Séville pour assurer S. M^e que cette ville fera tous ses efforts pour témoigner son zèle en cette occasion, ayant mesme desja fait partir mille homme de ses milices et envoyé deux mille pistoles à M^r de Villadarias. Je crois que tout le pays suivra son exemple, Monsieur, et que ces gens-cy comprendront l'intérest qu'ils ont d'arrêter les progrès des ennemis. Tout cela ne me regarde pas, mais je dois penser à la seureté de la reine. Sa M^e est dans un palais très vaste situé à une des extrémités de la ville. Les dehors n'en sont point gardez, et je crois qu'il n'y a tout au plus que sept ou huit hommes, dont il est bien difficile de respondre, qui dorment dans le dedans, Madrid est tout ouvert, comme vous sçavez, sans troupes et sans milices. Ainsy, je ne vois rien de plus aisé que de l'enlever la nuit, ou le jour, quand elle sort. Je la croirois assez bien gardée par le peuple, si nous estions asseurez qu'il n'y eust point de traistres dans la ville; mais nous devons croire le contraire sur la certitude que nous avons qu'il est venu de Lisbonne soixante et quatre manifestes du prince de Darmstadt, sans qu'on ait peu jusqu'à présent découvrir aucun de ceux qui les ont receus. Si parmy ces gens-la il y avoit des grands seigneurs qui eussent leurs biens sur la route, vous voyez, Monsieur, combien il seroit facile à trois cents hommes seulement de la conduire où ils voudroient, dans l'estat misérable où est le royaume. La crainte seurement ne me fait point voir les choses différentes de ce qu'elles sont; et je suis persuadée que tout homme de sens froid penseroit comme je fais. Malgré cela, cependant, il peut estre que cet avis ne méritte pas vostre attention, et par cette raison je me donneray bien de garde de découvrir mon inquiétude à qui que ce soit. J'ai néantmoins aderti le corregidor de faire la patrouille dans la ville, sous prétexte d'empescher ceux qui ont receu des manifestes de s'assembler la nuit. Cet homme

paroît affectionné à la reine et j'ay souvent occasion de luy parler. Je n'ay pas le temps, Monsieur, de vous respondre sur l'article du *toutillo*. J'ay mesme envie de vous prier de m'en dispenser, car les échos vous trompent en tronquant ce qui vous feroit comprendre leur fausseté. Nous ne savons rien encore du combat qui s'est donné en Italie, si ce n'est que la victoire s'est déclarée pour nous; c'est un courrier de M. le duc de Savoye qui nous a apporté cette nouvelle, mais sans aucune circonstance. Celuy du roy catholique vient apparemment en carrosse, puisque l'autre est arrivé il y a desja trois jours. Je vous honore, Monsieur, plus que personne au monde.

LA PRINCESSE DES URSINS.

LA REINE A PHILIPPE V

De Madrid ce 1 Septembre 1702.

Graces a Dieu, mon cher mari, vous avés bien battu les ennemis (*se a mil vezes en ora buena*) mais aussy il faut que je vous remercie du pront courier que vous aves bien voulu m'envoyer; car effectivement il a fait grande diligence; puisqu'il n'est point encore arrivé, et c'est mon pere qui m'a donné cette bonne nouvelles que jé receu lundi; vous aviés grande raison quand vous disiés à Barcelonne qu'assurement les Almans ne seroit pas bien traités; il faut que je vous dise le mauvais effet que fait icy le retardement de votre courier, car les mal intentionnant font courir le bruit que cela n'est pas. Apres vous avoir marqué, mon cher mari, la joie ou je suis, il faut que je vous dise une chose qui n'est pas si agreable, qui est que les ennemis ont fait une desente au Port S^e Marie; je ne vous dirai aucune particularités a cause que l'on vous envoie les consultes des conseils et les resolutions prise: car la prontitude que cela demande ne permetoit pas comme vous vous pouvés aisement imaginer, qu'on attendit vos ordres et ceux de la France à qui on envoie les mesmes choses. Je fus yer apres

courrier, pour luy temoigner combien elle a esté sensible au compliment qu'il luy a escrit luy mesme, sur la joye qu'elle a de ce qui s'est passé en Italie de glorieux pour les deux Rois. Sa Majesté réparera cela à la première occasion. Vons ferez aussi, s'il vous plaist, Monsieur, des excuses à Madame la duchesse de Bourgogne de sa part, et à Madame à laquelle elle doit deux ou trois responses. Il n'y a guère de jour que la Reine ne passe dans ses conseils cinq ou six heures; le reste se passe presque tout à des audiences ennuyeuses ou à visiter les églises ou des couvens; en un mot, je n'ay jamais veu une vie qui convienne si peu à une jeune princesse guaye naturellement; cependant connoissant la nécessité de la mener ainsy, il ne semble pas qu'elle en puisse desirer une autre, et il n'y a que moy à qui S. M^{te} ouvre son cœur, en me disant qu'elle aimeroit mieux mourir que d'avoir longtemps à entrer dans les conseils; et qu'au nom de Dieu, je trouve le moyen de faire revenir bien tost le Roy de l'Italie, pour-veu qu'il la puisse laisser en seureté, car elle préfère sa gloire à tout. Comme cette lettre va par une voie seure, je ne me sers point de chiffre, pour vous dire que le Duc de Montalte depuis quelque temps est fort changé en bien, prenant le parti où la Reine paroist incliner. Pour le marquis de Villafranca, il fait tout le contraire. Vous nous avez envoyé un homme dont l'esprit me paroist profond, solide, résolu et tel qu'il le faut en ce pays cy: c'est M^r Orry. La Reine en est très satisfaite. Je pris la liberté de lui dire qu'il seroit convenant qu'elle proposast de le faire entrer dans la junte pour qu'il explicast luy-mesme les offres qu'il fesoit pour la levée d'un régiment, quoy que la plus part de ces messieurs fussent obstinez à soutenir que c'estoit une chimère que de croire qu'on pust faire des levées. Après qu'il eust parlé, en leur présence, ils changèrent tous de sentiment. Je me remets à luy sur tout le reste. Je vous honnore comme je dois.

LA PRINCESSE DES URSINS.

L'Amirante m'a dit avant hyer qu'il partiroit le lendemain de la Nostre Dame. Comme il m'assure fort qu'il veust avoir grande confiance en moy, me regardant comme une personne qu'il a connue à Rome & à Milan. Je me suis servie de cela pour lui persuader de se rendre en France

le plustost qu'il pourroit, où il devoit avoir impatience de connoistre le plus grand Roy du monde et qui sçait le mieux rendre justice au mérite. Il dit qu'il mourra content s'il peut mériter l'estime de Sa M^e.

M. DE TORCY

Madrid ce 17 Septembre 1702.

Je me suis donné l'honneur de vous mander, Monsieur, que la Reine avoit jugé à propos d'ordonner au duc de Medinaceli de demeurer à Barcelonne, pour aider M^r le conte de Palme, au cas que l'armée angloise voulust faire une descente en Catalogne, comme on le craignoit alors. Ce duc a obey à Sa M^e, en bon et zélé sujet, quoy qu'il pust ne luy estre pas trop agréable d'estre en second sous ce vice roy. Il demande, a présent que les ennemis sont en Andalousie, ou ils semblent, apres s'estre saisis du Port Sainte Marie, qui est comme vous scavez, Monsieur, au duc de Medinaceli, que la Reine lui envoie l'ordre de revenir; je crois qu'elle en parlera ce matin dans la junte ou nous avons grand besoin de ministres qui ayent une bonne teste et une bonne volonté: son agent vient de me rendre conte de ce qu'il a creù devoir faire pour le service de leurs Majestez depuis l'ordre qu'il a eu de rester en Catalogne. J'ay jugé appropos d'en demander un mémoire que je joindray a ma lettre. On arreste tous les jours icy quelques gens suspects; je crois que la junte en rend un conte, fidelement, au Roy: ainsy je me retrancheray a vous demander seulement, Monsieur, de quel costé la Reine doit se renger, s'il s'en trouve de punissables; je veux dire si Sa Majesté doit tuer de clémence ou de rigueur et surtout à l'egard d'un gentilhomme françois qui seroit l'ambassadeur de Savoie et que l'on suppose estre des plus criminels; cet ambassadeur qui est rempli de bonne intention, et qui continue toujours à me paroistre un très honneste homme est au desespoir qu'un de ses domestiques soit meslé dans une si mauvaise affaire: il l'a laissé prendre et saisir les papiers que cet homme avoit chez luy, sans faire

la moindre opposition; au contraire il dit qu'il sera le premier à demander sa punition, si ce que l'on lui imputte est prouvé. Il paroist qu'il n'y a plus de difficulté pour le régiment que la Reine veut lever sous son nom, je ne scay pourtant encore ce qu'il en sera; il y a une foison dans toutes les consultes qui se sont faites la dessus, qui confirme toujours davantage les mauvaises intentions de ceux qui ont part au gouvernement. J'ay laissé le soin à M^r Orry de vous mander les autres détails et je ne vous parleray, Monsieur, que des estendards, trompettes et timbales pour ce mesme régiment que je voudrois que vous puissiez envoyer au plus tost à la Reine, si vous voulez luy faire un présent agréable, Sa Majesté estant sure d'avoir emporté, l'espée à la main, dans la junte que ce régiment se feroit et qu'il porteroit son nom. Il faudroit que Madame la duchesse de Bourgogne s'amusast à faire les devises et qu'elle taschast de les aproprier sans néanmoins qu'elles peussent donner la moindre jalousie à la nation. J'ay desja eu l'honneur de vous marquer, Monsieur, que je croyois absolument nécessaire que le Roy Catholique revint cet hiver à Madrid: aujourd'huy je le trouve encore d'une plus grande nécessité. Je souhaiterois mesme que cela ne se differast pas davantage. La guerre d'Italie est présentement une affaire de chicane qui ne demande plus la présence de Sa Majesté, et elle s'est assez acquise de gloire, pour pouvoir quitter dans un temps où les ennemis sont dans le cœur de ses estats. Mais, Monsieur, ne nous le renvoyez pas sans quatre ou cinq mille hommes de bonnes troupes. Il me semble qu'il n'y en auroit point de plus propres que les Irlandois qui sont au service du Roy. Les Espagnols ont la vanité de regarder l'Irlande comme une de leurs colonies, et ces peuples ont en Espagne les mesmes privilèges que les Castillans. Il faudroit avec eux quelques dragons françois que l'on remonteroit aisément en Espagne; cela passe ma portée, me direz vous, Monsieur; je le scez bien, mais je crois devoir prendre quelques fois quelque licence quand il s'agit du service du Roy. L'admirante vient de me dire adieu et m'a assuré qu'il partoit dans le mesme moment; j'en suis très aise, car je scay que le Roy le désiroit, et s'est ce qui m'a obligé à le presser, comme de moy mesme, à aller dans une cour ou il trouveroit toutes sortes d'honnêtetez et d'agrémens: ses ennemis sont, soit disant, faschez, de le voir aller en France. La Reine souhaitte que ce soit le duc de Bexar qui commande son régiment, à cause qui luy a apporté la nouvelle de ce

que le Roy avoit battu ses ennemis, et qu'il est presque le seul grand qui fait son devoir ; le Cardinal ny les autres ne le vouloient pas ; tous ces M^r proposoient que ce fust son Eminence ; la Reine a respondu qu'il falloit laisser le Roy maistre de nommer qui il luy plairoit. Les occupations de la Reine augmentent tous les jours et lui causent de grands maux de teste, ce qui me donne de la peine. Le Roy d'Espagne a fait mander à M. de Blécourt qu'il vouloit que ses estendards feussent portez à Nostre Dame d'Atoche avec la mesme cérémonie que l'on fait en France en pareil cas. Je l'ay dit au marquis de Villa Franca et a M^r le cardinal qui ne le jugent pas à propos : je ne scay pas pourquoy. Cependant la Reine ira son chemin et suivra l'intention du Roy catholique. Je vous honnore, Monsieur, comme je le dois.

LA PRINCESSE DES URSINS.

M. DE TORCY

Madrid.... Octobre 1702.

Le courier que la Reine despeche en France, Monsieur, vous confirmera le passage de l'amirante en Portugal et son indigne procédé en tout. Jamais l'on a montré plus de peur qu'il en a montré, ny plus de joye de se voir ors d'Espagne ; car l'on assure que pour arriver une heure plustost en Portugal, voyant que ces esquipes marchoient lentement, il monta sur une mulle et un de ces domestiques sur un' autre et se mist à courrir jusqu'a ce qu'il fust arrivé a la frontiere où il dist : graces a Dieu me voilà ors des prisons. Il a avec luy son nepveu et unique heritier de sa maison qui veut a toute force retourner chez son père ; mais il ne scait comment s'échaper de son oncle. Lon dit que l'amirante a envoyé un gentilhomme au Roy de Portugal et que son dessein est de s'embarquer sur la flotte angloise ou sur quelque bastiment particulier. Il avoit deux Jésuites avec luy, dont l'un qui l'a quitté estoit son confesseur, apelé si je

ne me trompe le père Casani ou Casneri, Milanois qui passe pour homme de bien ; l'on prétend que l'autre l'accompagne et qu'il a son secret ; je n'ay pu scavoir son nom encore. Le procédé d'un sujet aussi indigne qu'est l'admirante, devroit, ce me semble, produire plus d'horreur qu'il ne nous paroist icy pour luy. Dans les seigneurs, aucun de ses parents ny de ses amis ne donne nul signe de vie en ce rencontre, si ce n'est le duc de Medinaceli qui m'a fait dire par son agent, tout ce qu'on peut dire de mieux, assurant qu'il ne reconnoissoit ny parents ny amis, quant il s'agissoit du service du Roy son maistre. Le duc de Veragues m'a aussy bien parlé et je dois la justice au marquis de Villa-franca qu'il paroist fort affligé de la mauvaise action que son nepveu a faite, car il est propre oncle de l'admirante. Du reste *todo el mundo calla*. La Reine redouble de vigilence, et son application aux affaires, dans un temps ou elle connoist que les moindres fautes peuvent estre d'une grande conséquence pour l'estat, et il n'y a point de jour qu'elle ne se trouve à deux jentes dont la plus courte dure deux heures. Sa Majesté fatiguant tout le jour, ne pouvant prendre l'air, à cause des extremes chaleurs qui l'empeschent de sortir avant la junte, et dormant avesc peu de tranquilité la nuit, a très souvent d'extremes maux de teste, qui me donnent beaucoup de peines, craignant toujours qu'enfin son sang estant tres eschaufé, elle ne tombe malade. Figurez vous, Monsieur, ce que ce seroit, et mon estat, si un tel contre temps arrivoit. J'ose dire que s'en seroit un aussy si de mon costé je succombois aux fatigues que j'ay ; elles sont au dela de ce que l'on peut imaginer. Vous verrez une lettre du prince de Vaudemont, Monsieur, escripte a l'admirante. Le Card. Porto Carero vouloit que la la Reine en envoyast une coppie a M. le duc de Savoye ; mais elle n'a pas voullu le faire sans scavoir auparavant si le Roy l'approuvoit, voulant suivre ses conseils et sur le tout, ce qui regarde sa maison ; je ne l'ay pas dissuadée, comme vous pouvez croire, et j'ay eu l'honneur de lui dire qu'on admiroit sa sage conduit dans nostre cour, et que le Roy d'Espagne n'en seroit pas moins content. Cette lettre de M. de Vaudemont, me fait beaucoup plus d'honneur que je ne mérite, car il parle sur mon sujet à son amy comme si j'estois en estat de rendre de bons offices à qui je voudrois, et s'il dependoit de moy de faire venir à Madrid un ambassadeur à ma fantaisie (j'aurois bien de la peine a le trouver avec toutes les qualitez que

j'y trouve nécessaires). Si l'amirante avoit suivis les conseils que je luy avois donnez et dont M. Orry a esté témoin, car il se trouva un jour en tiers, il auroit tasché au lieu de se déshonorer, de mériter l'estime de nostre Roy et celle du Roy son maistre. Il aura l'honneur de vous dire, Monsieur, jusqu'ou va sa fausseté, et l'envie qu'il témoignoit de connoistre par luy mesme le plus grand monarque du monde et le plus honneste homme qui y soit. J'ay la consolation de m'estre toujours deffié de luy, s'est à dire d'estre sur mes gardes, car tout le mal que j'en avois ouy dire m'obligeoit à peser mes paroles. Ce qui est de vray, c'est que sur bien des choses de ce pays cy, il m'a dit la vérité quand il m'a parlé sans passion. L'on a donné ordre aujourd'huy à un officier de la secrétairerie de se retirer parcequ'il y avoit été mis par luy, dans le temps de sa faveur auprès de la Reine douairière et de Charles second. Dans ce moment, M. de Villadarias nous a envoyé un officier pour nous confirmer ce que le chevalier d'Espeines nous avoit aporté avant hyer sur la flotte angloise, qui n'atend qu'un vent favorable pour mettre à la voile; il seroit à souhaitter que le calme eust toujours duré depuis le départ de cet officier; comme il le croit, car nostre flotte des Indes seroit plus en seureté à Vigo, ou pourroit aller à la Corogne, ou au Passages, où je l'aimerois bien mieux puisque les ennemis ne luy pouroient pas faire de mal. Enfin, Monsieur, il faut mettre sa confiance en Dieu qui paroist si visiblement protéger le Roy, et la Reine d'Espagne. En voila assez pour une femme qui est lasse à mourir; ainsy, Monsieur, permettez-moy de finir en vous assurant que vous ne scauriez honnorer personne de vos bonnes graces qui soit plus véritablement vostre amie que

LA PRINCESSE DES URSINS.

L'on dit que le prince Darmstadt est très mal avec les Anglois et les Hollandais a cause qu'il leur avoit promis que les provinces d'Andalousie et de Galice se soulèveroient d'abord qu'ils feroient une descente; ils ont veu le contraire, les peuples de ces pays la estant tres fidèles et tres zélés pour leur Roy.

M. DE TORCY

Madrid, ce 4 Octobre 1702.

M^r de Blécourt vous informe de ce qui regarde vostre flotte et celle des ennemis, Monsieur, et vous en apprendrez encore toutes les particularitez par deux officiers de marine qui vont pour ce sujet à la cour : ainsy je n'auray pas grand chose à vous mander. M^r le duc de Médina-celi arriva hyer au soir après avoir fait une longue journée et avoir essuyé les complimentis de plusieurs grands qui allèrent au devant de luy ; il ne laissa pas de me faire l'honneur de me venir voir ; il eut celluy de baiser la main à la Reine qui le receut avec une maniere tres gracieuse et dont il me parust fort content. Nous eusmes une longue conversation ensemble dans laquelle il est impossible de me parler mieux qu'il le fist sur l'attachement sincère qu'il a et voudroit avoir pour le Roy et la Reine jusqu'au dernier moment de sa vie ; sur l'indignation qu'il avoit pour l'amirante son beau frère, et aussy sur la nécessité que la monarchie a, d'estre dans une liaison estroite avec la France, il parle avec l'admiration qu'il soit de nostre Roy, se louë infiniment de ses bontez, est enchanté de tout ce qu'il a veû en France, et il n'y a pas jusqu'à vous, Monsieur, à qui il ne donne des louanges qu'il m'assure que vous méritez. Vous m'advouerez qu'il faut qu'il soit bien enyvré pour pousser les choses jusqu'à croire que vous ayez beaucoup d'esprit, de capacité, de politesse, et de zèle pour le service du maistre. Je ne vois que gens qui sont dans cette erreur, que je n'en scaurois destromper. Ce duc me dist qu'il vouloit me communiquer tout ce qu'il croiroit estre du service des Rois, et que je feüsses sa caution : je l'ai porté, autant qu'il me fust possible, à agir de concert avec le cardinal et le président ; il ne me parust pas de répugnance à le faire, et avant de se retirer chez luy, il alloit voir M^r le cardinal ; ce matin il est entré dans la junte, j'ay pris la liberté de dire à la Reine qu'elle devoit luy ordonner de le faire, à cause de tout ce qui s'estoit passé et dit, sur l'ordre qu'elle luy avoit donné de demeurer à Barcelonne. Cet empressement luy a fait plaisir, et le Cardinal l'a fort aprouvé ; et m'escrivit un billet hyer à minuit pour me dire que la Reine

fesoit tres bien et mesme que Sa M^e pouvoit le dispenser pour la première fois à cause de la gotille qu'il n'avoit pas. Ce nouveau ministre s'est trouvé mal à la junte et a esté obligé d'en sortir. Sa santé ne me paroist pas en bon estat, peut estre que le repos la restablira. Les chaleurs sont excessives. Je ne scay pourquoy l'on vante tant ce climat, icy, je n'en ay jamais veu un si désagréable. L'on y respire que de l'ordure et du feu : aussy presque tout le monde y devient il aveugle ou pulmonique ; jugez, Monsieur, si je puis penser à y demeurer longtemps. M. Orry vous doit entretenir très sérieusement sur des choses que je luy ay confié à cet esgard, sur les quelles un amy aussy véritable que vous fera sans doute quelque attention. L'affaire, qu'un peu hardiment à la verité je fis entreprendre à la Reine qui regarde un ministre estranger mal intentionné, et qui se retiroit de ce pays cy, a graces à Dieu très bien réussy ; l'on luy a pris une grande quantité de papiers en alemand, en françois, et en espagnol, par les quels l'on espère qu'on découvrira bien des intrigues qui pourront donner des lumières sur la conduite des gens que l'on auroit à craindre ; comme ses papiers ne sont arrivez que hyer, nous ne scavons pas encore ce qu'ils contiennent ; j'auray l'honneur, Monsieur, de vous en rendre compte si cela en vaut la peine : si non je ne vous en romperay pas la teste, ni à moy non plus.

LA PRINCESSE DES URSINS.

LETTRE DU ROY LOUIS AU CARD^I D'ESTRÉES

10 Octobre 1702.

A

..... Mon sentiment est, qu'aussitot que le roy d'Espagne sera de retour à Madrid, il déclare que tout ce qui sera chargé sur la flotte (arrivée le 22 à Vigo), pour le compte des Anglois et des Hollandois, est actuellement confisqué ; mais que ses sujets et les François et autres nations neutres ne perdront rien aux effets qui seront pour eux, pourveu qu'ils les déclarent de bonne foy, que les effets qui ne seront pas réclamez de cette manière seront confisquez ; qu'en attendant, tous ces effets seront également séquestrez..... Mais comme le besoin de l'estat est grand et que le roy d'Espagne est obligé de faire des dépenses ruineuses pour defendre toutes les parties de la monarchie,... et que les ressources manquent, le bien de son royaume exige

qu'il se serve du secours que Dieu veut bien luy donner par l'arrivée de la flotte dans ses ports; que son intention n'est pas de se rendre maistre des effets qui ne luy appartiennent point, mais qu'il prétend seulement les emprunter des particuliers ses sujets, alliez ou neutres, qui en sont propriétaires, que bien loin de leur faire de préjudice, ils y trouvent un profit considérable; que pendant la guerre il leur en payera le revenu à six pour cent d'intérest, et que le principal leur sera remboursé après la paix dans le terme de trois ou quatre ans..... Que cependant les intérêts courront toujours à proportion de ce qui restera à payer de fonds. Il faudra surtout bien expliquer que cette grâce ne regardera que les sujets, les alliez et les neutres, que les effets des ennemis seront confisquez aussy bien que ceux dont on ne justifiera pas les véritables propriétaires, et que l'on regardera pour cette raison comme appartenant aux ennemis.....

M. DE TORCY

Madrid le 19 Octobre 1702.

A

Ayant desja envoyé à M. de Blécourt la lettre que je me suis donnée l'honneur de vous escrire, Monsieur, je vous envoie dans ce second paquet une consulte du Conseil d'estat sur quelques plaintes que l'envoyé de Portugal a faites contre le corrégidor de Madrid. Vous y trouverez des commencemens de mésintelligence qui pourroient avoir des suites fascheuses, et quoique la junte ait pris là dessus une résolution qui me paroist sage, j'ay creu devoir vous donner connoissance de cette affaire, afin que vous puissiez y mettre ordre de bonne heure. La haine réciproque qui est entre les deux nations fait que tous les Espagnols généralement croient estre à la veille de voir entrer les Portugais en Espagne, et qu'ils leur attribuent la descente des Anglois en Andalousie et la retraite de l'Amirante à Lisbonne. Il me déplairoit fort que les choses allassent plus loing; cependant, je ne croirois pas qu'il fallut entièrement les guérir de cette crainte, parcequ'elle me paroist un prétexte d'autant plus beau d'armer, que toute la nation semble desirer cette guerre, et qu'estant insensibles à celle qui, sans la France, anéantiroit leur monarchie, ils feront volontiers tous les efforts qu'on voudra pour se mettre en estat de soutenir celle-cy. Je vous asseure encore, Monsieur, que personne ne vous honnore plus parfaitement que

LA PRINCESSE DES URINS.

M. DE TORCY

Madrid, le 25 Octobre 1702.

A

Vous m'encouragez, Monsieur, à continuer ma longue narration par tout ce que vous me faites l'honneur de me dire. Je suis ravie que vous y trouviez quelque chose de bon pour le service du roy, la seule veue que j'aye estant de marquer mon zèle à Sa M^e, en vous disant sans passion tout ce qui vient à ma connoissance. J'ose avancer que personne ne le peut faire mieux que moy ; car seurement je suis la seule qui n'aime et qui ne hait rien dans ce pays-cy. D'ailleurs il n'est pas facile que je me trompe tant que je ne fieray à qui que ce soit comme je fais. J'exécute les ordres de la reine en vous parlant d'abord, Monsieur, de l'habillement espagnol. Sa M^e a esté estonnée que le Roy ait pris la peine de lui conseiller dans sa dernière lettre d'avoir la complaisance de s'habiller suivant la manière du pays, au moins dans les fonctions publiques. Il faut qu'on ait supposé apparemment qu'elle s'habille toujours à la françoise, et que, par cette supposition, on establesse que la nation n'est pas contente de Sa M^e. Si je n'avois pas craint de commettre l'autorité de la reine en la faisant entrer dans une justification publique, je vous aurois envoyé dès aujourd'hui, Monsieur, pour détruire ces malignes représentations un certificat signé de ce qu'il y a de plus estimable icy parmi les hommes et parmi les femmes ; comme la reine ne donne point d'audiance et ne sort presque jamais qu'habillée à l'espagnole, avec une déclaration qu'on luy est si obligée d'avoir supprimé le *touillo* et raccourci un peu ces effroyables queues, qu'on luy présenteroit des adresses pour l'en remercier, si cette manière d'expliquer ses sentimens à son souverain estoit permise en Espagne comme elle l'est en Angleterre. Permettez-moy de le faire, Monsieur, et je me tireroy aisément de l'engagement où je me mets. Je n'excepte que deux ou trois femmes au plus que nous soupçonnons s'estre mis dans la teste de faire connoistre leur crédit en obligeant la reine à faire ce qu'elles veulent. Si vous aviez la bonté de me découvrir par qui ces avis vous sont donnez, je vous jurerois le secret, et vous auriez bientost le plaisir de

voir qu'ils partent de la plus mauvaise cotterie de femmes qui soit dans Madrid. La répugnance que j'ay à rendre de mauvais offices à qui que ce soit, m'empesche de m'expliquer davantage ; mais pour finir cette affaire, qui devient plus sérieuse, puisque le roy y donne son attention, je vous diray avec vérité que Sa M^e ne reprendra jamais le *toutillo* qu'avec chagrin, par ce qu'elle ne le peut souffrir et qu'elle est piquée, et que je ne l'y porteray pas sans de nouveaux ordres, parce que je crois que ce seroit d'une dangereuse conséquence de donner cette espèce de victoire à quelques femmes qui ne sont desja que trop disposées à manquer au respect qu'elles doivent à leur reine ; comme moy je conseillerois bien plutost à Sa M^e de n'en rien faire, connoissant assez le caractère et les intentions de ces gens-cy pour estre persuadée que cet exemple luy feroit beaucoup de tort dans les suites. Pour estre creue, je ne vous demande qu'une chose, Monsieur, qui est de faire réflexion aux dégousts dont on me menaçoit de toutes parts. Il sembloit qu'en arrivant à Madrid, je devois estre le jouet de toutes les femmes, et je le pouvois craindre, m'y trouvant le roy absent et sans un ambassadeur pour me soustenir. Il est certain néantmoins que tout le monde généralement me respecte au dela de ce que vous pouvez vous imaginer, et que personne ne trouve à redire que je sois dans un employ que toutes les grandes maisons désirent, ou pour eux, ou pour leurs parentes ; cela marque assez qu'on est content de la reine, que je connois la nation et que je suis très appliquée à ne rien faire qui puisse estre censuré. Passez-moy, s'il vous plaist, cette vanité, Monsieur, qui ne me viendroit pas si je ne la croyais utile au service du roy et de la reine.

J'ay receu la lettre chiffrée que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 2 de ce mois ; je vais y respondre article par article.

M. Orry est très propre pour servir le roy en Espagne. On a de la confiance en luy, son habileté est connue et il portera tous ces gens-cy mieux que personne à faire ce qu'il voudra, parce qu'il connoist leur foible et les sc̄ait prendre par raison.

Le marquis de Léganez s'est toujours si peu constraint, quand il a esté question de dire du mal de la France ou de parler en faveur de la maison d'Autriche, que je ne doute point que vous n'ayez esté très souvent adverty de ses mauvais discours. Il passe icy pour bon soldat, mais personne n'a grande opinion de sa teste. La plupart le croient bon homme, et M. le

Cardinal en est si entesté qu'après avoir veu les lettres qui le chargent, il dit encore à la reine et à moy, qu'il attribuoit ces égaremens à deffault d'esprit, mais qu'il respondeoit de son cœur. Je n'ay peu avoir les copies que vous souhaitez. Le président a retenu les originaux, apparemment pour ne les pas laisser voir. Je vous envoye à la place quelques relations de ce qui s'est exécuté jusqu'à présent par la junte estable pour examiner les prisonniers, dans la première desquelles vous trouverez des extraits de ces lettres. La reine m'a beaucoup aidé de les avoir. Quoique la relation porte que ces lettres ont esté mises entre les mains de S. M^e, cela n'est pas vray. C'est une manière de parler ; jamais elle ne les a eues en son pouvoir. Ce qui me fasche du marquis de Léganez, c'est qu'il ne marque pas se repentir par un adveu sincère de ses engagements.

Le comte de Niebla a esté observé, et on n'a pu découvrir aucune chose qui le rende suspect. Au contraire, on arresta hier un de ses domestiques et il aida mesme à le faire prendre. Cet homme est mal avec son père, il n'est point estimé et il a fait plusieurs extravagances en sa vie.

Le bruit a couru en Portugal que le comte d'Oropesa et le duc d'Arcos y avoyent passé. Je ne sc̄ais pas ce qui a peu donner lieu à ce faux bruit. Ces Messieurs sont tranquilles chez eux, et le premier m'a fait faire des avances par un agent qu'il tient icy, lequel s'est adressé pour cela à M. d'Aubenton. Il me fist proposer d'abord de dire à la reine que dans différentes occasions Charles II lui avoit ordonné d'escr̄ire au roy de Portugal, auprès duquel il a du crédit, quand l'Espagne avoit eu besoin de ce prince, et qu'il offroit présentement à Sa M^e de faire la mesme chose, si elle croyoit que cela fust utile à son service. Il m'a fait dire aussy qu'il souhaitteroit passionnément les occasions de mériter la protection du roy, et qu'il me prioit de luy rendre de bons offices, seur qu'il feroit tous ses efforts pour soustenir ce que je pourrois avancer en sa faveur, son agent m'a fait advertir de sa part que l'intention de l'Amirante est de passer à Vienne pour prier l'empereur de luy confier l'archiduc qu'il prétend conduire en Espagne, et que la reine devoit donner des ordres pour qu'on observast avec soin tous ceux qui viendroient de Portugal à Rio-Seco, parce que les lettres de l'Amirante sont seurement apportées dans cette ville par des gens habillez en chasseurs.

Je voulois renvoyer tout cela à M. de Blécourt, mais l'agent n'a pas

voulu s'addresser à luy. Pour avoir le temps de recevoir vos ordres là-dessus, j'ay fait dire au comte d'Oropesa que la reine ne pouvoit rien luy ordonner sans consulter la junte ; qu'il sçavoit que la pluspart de ces Messieurs n'estoient pas de ses amis, et qu'ainsy je luy conseillois d'attendre l'arrivée du roy catholique pour faire ses offres de service ; mais que cependant je vous ferois part de ses bonnes intentions. J'ay adverti en mesme temps qu'on prist garde à Rio-Seco, sans dire qui m'a donné cet avis. Je joins à ma lettre celle qu'il a escripte à son agent ; et vous en trouverez une aussy de la comtesse d'Oropesa, sœur du duc d'Ocède. Comme elle ne croyoit pas seurement que je deusse la voir, vous devez adjouster foy, Monsieur, à la colère qu'elle témoigne que l'Amirante ait emmené avec luy don Pascoal Henriquez qui est leur nepveu : aussy, je n'ay guere veu une personne plus affligée que l'est doña Francesca Henriquez, autre sœur du duc d'Ocède, et qui est dame du palais. Elle ne cesse point de pleurer, et elle parle là dessus avec toute la raison imaginable. Cette fille estoit celle que la reine Marie-Louise aimoit davantage.

Grâces à Dieu, nous ne voyons personne encore qui ne condamne l'Amirante. Le duc de Medina-Celi se deffoit du marquis del Priego, son nepveu et son héritier, nepveu pareillement de l'Amirante. Mais il m'a dit aujourd'huy qu'il m'en respond présentement. Il croit estre esgalement seur du connestable et du duc de l'Infantado, qu'il a entretenu exprès. Ces deux Messieurs nous donnoient quelque ombrage.

L'article du duc de Medina-Celi demanderoit une lettre toute entière. Il me témoigne une grande confiance et beaucoup d'envie de bien servir son maistre. Il a plus d'esprit que les autres et beaucoup mieux cultivé. Je luy connois peu d'amis ; au contraire, il est ennemi, ou il l'a esté, de tous ceux presque qui font quelque figure. Le duc de Veraguas est celuy qu'il paroist aimer davantage. La reine le receut fort bien. Je luy fis donner audience d'abord qu'il fut arrivé, quoique Sa M^e eust desja soupé, et je l'envoyay ensuite chez M. le Cardinal Porto Carrero, à qui cela fit plaisir. La présidence du Conseil des Indes ne le touche point. Il ne le dit pas ; mais je vois bien qu'il souhaite passionnément d'estre dans le *despacho*. Les bons sujets, comme vous dites, Monsieur, sont si rares, que je ne sçais s'il ne seroit pas plus propre qu'un autre à remplir cette place. Il fronde

l'étiquette ; mais il n'aimeroit pas que le roy fust armé. Je l'ay reconnu à ce qu'il me dit sur le régiment des gardes que le marquis de Castañaga est allé former en Catalogne. Il auroit voulu au moins un grand d'Espagne à la teste de ce régiment. Je ne sçais cependant s'il pense encore de mesme, car je luy lavay la teste à merveille sur ces deux points qui occupent tous les grands seigneurs d'Espagne bien plus que le restablissement et la conservation de la monarchie. La junte fut estonnée quand elle entendit parler de gardes ; mais comme la conjoncture présente autorise cette précaution, personne n'osa y trouver à redire. Cela establi, vous establirez peu à peu, Monsieur, tout ce que vous voudrez. Il n'y aura qu'à profiter des occasions, et nous voyons que le ciel en fait naistre exprès. A tout rompre, il vault mieux mettre le roy catholique en seureté que de chercher à plaire à des gens qui ne veulent jamais que ce qui leur convient.

Je vous envoie, Monsieur, le compte que le secrétaire de l'Amirante a rendu à la reine de son voyage, jusqu'au jour qu'il l'a quitté. Il y a apparence que le père Casneri le quittera, mais Cienfuegos qui est un autre jésuiste d'un esprit très dangereux, le suivra partout, quelque ordre que ses supérieurs puissent luy donner de revenir.

Le confesseur de la reine, jésuiste d'un très bon caractère, m'a dit que le dessein de l'Amirante, en emmenant son nepveu, pour qui il n'avoit jamais rien voulu faire, est de le donner aux Anglois, qui doivent le porter au Mexique, comme héritier de son costé maternel des derniers Incas. Cette vision pouroit bien passer par la teste de l'Amirante.

On emprisonne tous les jours quelque partisan de la maison d'Autriche. Je m'estonne de ne voir que des malheureux parmi ces gens-là. Cela nous feroit plaisir, si nous estions seurs que ce ne fust pas une adresse des grands seigneurs, d'avoir fait escrire leurs domestiques, pour mieux cacher leur jeu.

Vous trouverez parmi les papiers que je vous envoie deux copies de lettres, escriptes de la propre main du prince de Darmstadt. Il promet dans l'une et l'autre à ses amis de Barcelone de les revoir au mois de novembre, et dit proprement qu'en abandonnant l'Andalousie, il ne recule que pour mieux sauter. Je doute qu'il leur tienne parole. Il y a dans cette province plus de mal intentionnez que ailleurs ; mais le nombre des bons, qui est infiniment plus grand, tiendra aisément cette canaille dans le respect. Je

crois pour moy que l'Espagne est en seureté pour tousjours, surtout si sa M^e Catholique peut trouver les moyens d'y entretenir dix ou douze mille hommes de plus.

On s'est saisi des papiers de l'envoyé de Mayence. On a donné les françois, les espagnols et les italiens à examiner à M. d'Aubigny, qui n'a rien trouvé de suspect. On travaille à traduire ceux qui sont en langue allemande, dont il y a une fort grande quantité. Je ne scais si ces recherches se font de bonne foy. Je me deffie de tout. On avoit desja examiné très seurement ceux que l'on nous a donnés.

Le Père Mauro capucin et du comté de Nice n'est point en Espagne. Les gens à qui je me suis informée le croient à Rome. On n'a rien descouvert contre l'envoyé de Luques ; c'est son secrétaire qu'on a arresté, qui se mesloit d'escrire. Tous les Italiens qui sont en Espagne peuvent estre généralement soupçonnez de partialité pour noz ennemis. M. le Cardⁱ Porto Carrero a proposé de congédier l'envoyé de Luques ; mais tout se passe en discours inutiles dans la junte et l'on n'y prend presque aucune résolution. J'espère que je feray courir l'escrit que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer pour servir de response au manifeste du prince de Darmstadt. On travaille à le traduire en espagnol.

Le Roy ne pouvoit pas jeter les yeux sur un ministre plus habile que M. le card. d'Estrées. C'est apparemment sa dignité de Cardinal qui vous a empesché d'en faire un ambassadeur ; car il auroit esté plus agréable aux Espagnols avec ce caractère, que de la manière qu'il viendra icy. La nation se plaint desja que Sa M^e cath. donne toute sa confiance aux François qui l'entourent, et les lettres espagnolles qui viennent d'Italie, marquent toutes que Sa M^e ne parle qu'avec eux. Comme les grands se croyent tous capables de gouverner le monde entier, ils prendront encore pour une prédilection que le roy cath. ait creu avoir besoin de ses conseils, et luy en scauront mauvais gré. Cette affaire est desja publique en Italie ; car un François, qui sert de valet de chambre à la reine, receut une lettre de l'armée, il y a desja quinze jours, dans laquelle on luy mande avec d'autres nouvelles que M. le Card. d'Estrées remplaceroit M. le comte de Marsin. Je continue néantmoins à dire que je n'en scais rien.

Il y eut ces jours passez, dans la junte, une dispute assez aigue entre

M. le Cardⁱ Porto Carrero et le marquis de Villafranca. Il s'agissoit de quelque résolution à prendre sur le fait de l'Amirante. Ces deux Messieurs estoient de sentiment contraire, et M. le Cardinal appréhendant que le sien ne fust pas suivy, il demanda qu'un chacun donnast son vœu par escrit. L'autre s'y opposa, prétendant que cela estoit contre l'usage. Les ducs de Medina-Celi et de Montalto dirent qu'on pouvoit bien donner cette satisfaction à M. le Cardinal. Cela irrita encore davantage le M^{me} de Villafranca, qui soutint toujours qu'il ne le permettroit pas, disant que M. le Cardinal prétendoit toujours des distinctions, sans scavoir pourquoy, puisqu'il ne devoit pas ignorer que tous les autres estoient autant que lui. Au sortir de la junte, me trouvant seule avec la reine et le M^{me} de Villafranca, Sa M^{me} proposa de s'aller promener pour se délasser de tant de dispute. Le marquis tout en colère encore prit la parole, et dit à la reine : « Il est vray, Madame, que j'ay disputé ; mais je dispute contre un homme qui a fait tous les malintentionnez qui inquiètent V. M^{me} ». C'est lui qui a perdu l'amirante, à force de le maltraiiter, et en suivant l'advis de quelques malheureux, il a fait autant d'ennemis au roy qu'il a réformé de gens sans aucune utilité pour le royaume. S'il avoit trouvé les mesmes facilitez auprès de Sa M^{me}, elle ne seroit pas adorée, comme elle l'est, de tous ses sujets, et elle ne les auroit pas vus venir lui offrir leurs biens et leur vie, comme ils ont fait quand les ennemis ont paru en Andalousie. » Il dit encore plusieurs autres choses de mesme nature contre le Cardinal, qu'il seroit trop long de rapporter.

Que des choses, Monsieur, que vous devez le plus recommander à M. le Cardinal d'Estrées, c'est qu'il fasse une attention particulière à faire placer de temps en temps quelques-uns de ces réformez dans les postes qui vaqueront, afin de consoler les autres par l'espérance que cela leur donnera que leur tour pourra venir. Il y a un nombre très grand de noblesse mal contente de ce que, depuis la réforme, des gentilshommes de la Chambre et de quelques autres charges qui n'estoient que des postes d'honneur, on a placé des gens dans ces mesmes employs qui n'avoient aucun droit d'y prétendre.

Je suis si contente de l'esprit de la reine et de sa manière de penser, que j'ay jugé à propos de lui confier ce qui s'est passé dans l'entreveue du roy cath. avec M. le duc de Savoye, et tout ce que vous me faites l'honneur

de m'escrire là dessus. Elle est entrée à merveille dans vos raisons et je puis vous asseurer, Monsieur, que Sa M^e est présentement aussy bonne françoise que moy. Hier matin, en cherchant dans sa poche quelque chose qu'elle vouloit montrer aux Dames qui assistent à sa toilette, elle tira par hazard une lettre du Roy, qu'elle baixa aussytost, en disant qu'elle estoit de son grand prix. Comme je n'estois pas présente, on peut dire que cela part de source, et je vous advoue que je tire plus de vanité de luy avoir inspiré ces sentimens que je n'en dois avoir de l'entièr confiance dont elle m'honneure.

Les estendartz n'ont point été portez à Nostre Dame d'Atocha. La reine s'est opiniastrée à ne point vouloir de *cortinas*, et M. de Villafranca n'a peu y consentir. Le roy cath. les fera porter luy-mesme, lorsqu'il arrivera icy. Il est estonnant, Monsieur, jusqu'où va l'autorité et la hardiesse d'un *mayordomo mayor*. Cecy en est un exemple. Mais en voicy un plus fort. Le roy cath. a dit plusieurs fois à la reine que son appartement luy déplaisoit, parce qu'il est mélancolique et que les portes en sont si basses qu'à peine les grands hommes y peuvent passer sans baisser la teste. Sa M^e, pour faire un petit plaisir au roy, s'est résolue de faire faire une cheminée dans sa chambre à coucher et d'agrandir trois portes. On a consulté là dessus le marquis de Villafranca, sans la permission duquel aucun ouvrier ne peut travailler dans le palais. Il a fait là dessus cent mille difficultez. L'affaire a esté à la junte, où l'on s'est moqué de luy. Le Cardinal Porto Carrero ayant offert d'en faire la dépense, qui n'est qu'une bagatelle, et que je luy avois dit que Sa M^e prendroit sur ses menus plaisirs, il ne s'est pas contenté de cela ; il a ordonné à l'architecte, qui me l'a advoué, de dire que cela est impossible, et je ne scias encore si la reine pourra se donner cette satisfaction, parce que M. le *Mayordomo mayor* ne l'a pas dans la teste. Je luy parlai là dessus comme il le mérite, mais je ne le persuadai pas.

J'ai creu devoir vous envoyer deux copies de lettres escriptes par le Comte de San Istevan à l'Amirante. Elles sont pleines d'expressions équivoques qui peuvent avoir un sens très mauvais, et elles marquent une grande partialité pour luy. Vous en jugerez vous-mesme, Monsieur, mais il faut bien entendre la langue pour comprendre la force des termes. La junte y a fait d'autant plus d'attention que la faveur du personnage le rend desja assez odieux.

Aurez-vous la patience de lire cette effroyable lettre ? Il me tarde bien que M. le Cardⁱ d'Estrées soit ici, pour n'avoir plus qu'à vous assurer une fois le mois par pure amitié, Monsieur, que personne ne vous honnore si parfaitement que

LA PRINCESSE DES URSINS.

J'oubliais de vous dire que M. le Cardinal est celuy de la junte qui vote le plus foiblement contre l'Amirante. Il craint son ressentiment, parce qu'il le croit capable de tout entreprendre. C'est pour cela qu'il vouloit que chacun donnast son vœu par escrit.

On vient de m'apporter deux lettres du comte et de la comtesse d'Oropesa. Celle du comte confirme ce que son agent m'a dit de sa part.

M. DE TORCY

A

Madrid, le 27^e Octobre 1702.

J'aurois à respondre, Monsieur, aux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 2, le 8, le 10 et le 15 de ce mois. Mais nos affaires estant en bien meilleur estat depuis la retraite de la flotte ennemie, je ne vous parleray que sur les choses que vous me recommandez davantage, espérant que la présence du roy cath., qui apparemment sera ici dans un mois, apportera un grand changement dans les autres.

Je laisse à M. de Blécourt le soin de vous informer des ordres qu'on a desja donnés et de ceux qu'on donnera encore pour que les effets de la flotte des Indes restent séquestrez jusqu'à ce que Sa M^e cath. explique elle-mesme ses intentions : vous n'avez pu prendre trop de mesures là dessus, car je ne crois pas que la junte fust entrée dans les raisons qu'ont les deux couronnes de s'approprier tout ce qui ne paroistra pas clairement appartenir à leurs sujets, ou aux nations neutres.

Quelques-uns de ces Messieurs croient que ce seroit manquer à la bonne foy que de retenir les fonds que les ennemis avoient sur la flotte avant la déclaration de la guerre, et d'autres asseurent opiniâtrément qu'il est impossible de reconnoistre ce qui est masqué, quelque diligence que l'on fasse. Je ne puis deviner le principe de ce raisonnement, mais je suis persuadée qu'ils se trompent ou qu'ils cherchent à nous tromper, la guerre injuste que nous font les Anglois et les Hollandais ne donnant pas lieu, ce me semble, à cette délicatesse de conscience. Et d'ailleurs je ne crois pas impossible de découvrir la meilleure partie des effets qui leur appartiennent, quand on deffendra, sous peine de la vie et de la confiscation des biens, à ceux que l'on connoist pour simples commissionnaires, de comparoistre, s'ils n'ont des titres qu'on ne puisse soubçonner de collusion, dans l'examen que l'on devra faire de leurs livres.

Je regarde, Monsieur, le projet que vous me faites l'honneur de me communiquer comme un parti extrême, que la nécessité force de prendre. J'y trouve deux inconvénients terribles. Le premier est qu'il n'y aura personne qui ne compte son capital perdu par le peu d'apparence qu'il y a que le roy catholique puisse jamais rembourser une somme si considérable. On croira mesme les intérêts très mal asseurez par tant d'exemples que l'on a de la mauvaise foy du Conseil des finances d'Espagne. Ainsy, outre les banqueroutes que cet argent ainsy retenu causera dans le commerce, tous les intérêses crieront, parce que ces rentes ne seront daucun débit, et je ne sçais si la France n'en souffrira pas autant et plus qu'aucune autre nation. Le second inconvénient est que l'on compte qu'il y a près d'un quart des effets de la flotte destiné à des œuvres pies, ou qui appartiennent à des particuliers, qui ont leur bien dans les Indes et qui attendent depuis cinq ans leur revenu pour payer leurs créanciers. Ces gens feront beaucoup de bruit et on peut dire que la moitié de l'Espagne y sera intéressée ou directement ou indirectement.

Me permettez-vous de vous faire un autre projet, qui, à la vérité, ne donnera pas toute la flotte au roy catholique, mais qui pourra s'exercer sans de grandes plaintes, et qui, tout bien considéré, ne sera peut-être pas moins utile ? Ce seroit, Monsieur, que Sa M^e Cath. fist une déclaration dans laquelle on exposast avec adresse les dépenses effroyables que l'on a faites pour conduire en seureté cette flotte dans les ports d'Espagne, les

risques que les intérêsez ont couru de tout perdre par les efforts que les ennemis ont faits pour l'enlever, et enfin le besoin où la monarchie se trouve, estant attaquée de toutes parts et menacée d'un partage honteux et préjudiciable, qui ne se peut éviter qu'en continuant la guerre avec vigueur. Surtout il ne faudrait pas oublier l'assistance visible que Dieu a donnée jusqu'à présent aux armes de leurs Majestez. Pour ces causes, il faudroit dire que le roy catholique prend, tant pour ses droits que comme un secours qu'il est seur que les intérêsez veulent bien luy donner, la moitié de tous les effets qui sont sur la flotte, promettant de faire délivrer incessamment l'autre moitié à ceux qui, n'estant point ses ennemis, feront apparoistre des titres incontestables aux commissaires qui seront establiz pour les examiner. Il faudroit encore adjouster que ceux qui voudront laisser leur capital jusqu'après la guerre, en recevront l'intérest à tant pour cent, et qu'au lieu de la moitié, Sa M^e ne prendra qu'un quart sur ce qui leur sera légitimement deu. De cette manière, Monsieur, le pire qui puisse arriver seroit que vous auriez un quart entier, que je suppose appartenir aux ennemis et une moitié des trois autres quarts ; ce qui feroit cinq huitièmes du total, sans estre obligé à aucun intérêt ny à aucun remboursement. Il n'y a aucun doute que ce parti ne plaise infiniment davantage aux Espagnols, et je crois mesme aux autres nations, pourveu que l'on travaille aussytost à délivrer les effets à ceux à qui ils appartien-dront, parceque, si on les fait languir, le retardement les fera plus crier que l'indult quelque fort qu'il soit.

Pardonnez-moy, Monsieur, si je prends la liberté de vous donner des avis, puisque c'est vous qui m'y engagez en me confiant de si grands desseins. Si ce projet vous contente, j'en parleray icy à ceux à qui je puis me fier, et j'espère qu'ils seront de mon sentiment ; j'ay beaucoup raisonné avec le duc de Medinaceli sur la pensée que vous avez d'arrester à Paris le M^{me} de Leganez, en luy donnant l'ambassade. Il ne croit que cela convienne, et il aimeroit mieux que le Roy luy fist l'honneur de l'employer dans ses armées. Il est certain que toute l'Espagne prendroit part au plaisir que cela devroit luy faire. Mais je ne veux pas pourtant abandonner une veue que j'ay eue avant vous, et j'ay desja chargé un homme de confiance, qui peut beaucoup auprès de la comtesse de Palmes, de l'engager à entrer dans cette affaire. Cette dame est la meilleure amie du M^{me} de Leganez, et

elle croira avoir gagné beaucoup elle-mesme, quand elle aura en France pour ambassadeur un homme qui luy est absolument dévoué.

Je ne suis point d'avis que vous le laissiez si tost revenir en Espagne. Il ne me contente point dans tout ce qu'il vous a dit pour prouver son innocence. Ses meilleurs amis advouent son attachement passionné aux interests de l'Empereur, et tout le monde scait avec quel empressement il courroit chez le Comte de Harrach se resjouir des succez qu'il croyoit heureux pour Sa M^{ie} impériale, lorsqu'il estoit icy ambassadeur. Je doute fort qu'il eust tout quitté, comme il le dit pour passer en Allemagne, s'il avoit eu dessein de suivre le parti de la maison d'Autriche. Il estoit bien plus utile à nos ennemis en Espagne avec ce qu'il y possède, que partout ailleurs dépouillé de tous ses biens. Il a tort aussy de dire que Koch est un misérable qu'il n'a connu que par hazard, estant commissaire d'un régiment allemand au siège de Mayence. Il l'a veu en Italie commissaire en chef des troupes de l'empereur pendant tout le temps qu'il a été gouverneur du Milanois, et il luy a fait tous les plaisirs qu'il a peu. Je vois par les papiers que nous avons en main que Koch régloit tous les quartiers d'hyver des troupes impériales, qu'il demeuroit le plus souvent à Milan avec sa famille, et d'ailleurs je vous envoye une lettre que le M^{ie} de Leganez luy escrivit de Cadiz, de sa propre main, l'année passée, qui marque assez que cet homme ne luy est pas si indifférent. Ce n'est rien prouver non plus que de dire qu'il n'est pas sujet de l'empereur. Chassinet, francois, que j'ay veu domestique du comte de Mansfelt, n'estoit-il pas l'homme de confiance, sur qui rouloient toutes les mesures prises pour la révolte de Naples ? Malgré mes préventions, il peut estre encore que le M^{ie} de Leganez soit innocent ; cependant comme les apparences ne sont pas bonnes, je crois qu'il est beaucoup plus seur qu'il ne soit point en Espagne, quand le roy catholique déclarera ses intentions sur les effets de la flotte. Mais il faut que vous le reteniez avec adresse et tascher qu'il ne sente pas les dégousts d'un exilé dans le séjour qu'il fera en France. Il paroist charmé des bontez du roy dans les lettres qu'il écrit à la C^{tesse} de Palmes.

On n'a rien encore trouvé dans les papiers allemands pris à Koch, qui ait rapport aux affaires présentes. J'ay veu seulement une minute de lettre écrite à la reine douairière, par laquelle il luy demande un *aiudo da costa* pour faire son voyage de Portugal. Les prisonniers ne confessent rien

aussy. Je doute fort qu'on s'y prenne comme il faudroit pour les faire parler, et quelques gens soubçonnent que les principaux des mécontens se servent de religieux ou de domestiques affidez pour porter de bouche ce qu'ilz concertent ensemble. N'y ayant aucun danger pressant, il faut attendre l'arrivée du roy catholique pour faire la dessus les diligences nécessaires, car la Reine, comme vous sçavez, Monsieur, n'est pas maistresse de faire exécuter tout ce qu'elle propose dans la junte.

Le duc de Medinaceli continue à témoigner beaucoup de zèle. Son ambition, quoiqu'il ne le dise pas, est d'entrer dans le *despacho*. Si le roy catholique lui accordoit cette grace, il quitteroit volontiers la présidence des Indes, qu'on pourroit donner à quelqu'un de ceux qu'il est important de gagner. D'abord, il ne connoissoit pas le président de Castille et il ne paroisoit pas l'estimer beaucoup. Depuis qu'il l'a veu et entretenu par mon conseil, il m'a dit qu'il y avoit peu de sujets en Espagne plus capables de bien servir le roy. La reine depuis quelque temps en est très contente elle-mesme, Sa M^e trouvant qu'il va plus au bien que les autres et qu'il se conforme toujours à ses sentiments. Cet archevesque sera très bon dans le *despacho*, mais il ne convient guères à la charge qu'il exerce.

Le connestable de Castille me recherche beaucoup, depuis que le duc de Medinaceli est ici. C'est un de ceux dont on se deffioit davantage. Ce duc prétend de l'avoir remis dans le bon chemin. Il fait sa cour à la reine fort assidument.

Quelque parti que vous preniez, Monsieur, sur les effets de la flotte, vous devez avoir une attention extrême pour que ce qui en reviendra à Sa M^e cath. ne soit employé que pour les besoins de la guerre et de l'estat. Je suis scandalisée de la facilité avec laquelle Messieurs de la junte prodiguent les finances royales dans de certaines occasions, et de la dureté qu'ils ont quand il s'agit de payer aux troupes quelque légère partie de ce qui leur est deu. Ces jours passéz, toutes les femmes du palais qui n'ont point été au devant de la reine présentèrent une supplique pour avoir la moitié de l'*aiudo da costa* qu'on a donné à celles qui ont fait le voyage, le prétendant par étiquette. Le Cardinal n'estoit pas dans la junte; le président s'y opposa. Le M^o de Villafranca opina en leur faveur, et les autres se conformèrent à son sentiment. Il fut donc ordonné au secrétaire de voir de quelle manière cela s'estoit pratiqué en

semblables occasions. Il rapporta le lendemain qu'il n'en avoit trouvé aucun exemple dans ses livres. Le président s'y opposa avec plus de raison encore, mais le M^{is} de Villafranca et les autres disant que des dames de cette qualité n'avanceroient pas une pareille chose, si elle n'estoit pas, confirmèrent leur premier sentiment. La reine ayant sceu qu'il s'agissoit d'environ dix mille pistoles, vouloit qu'on attendist le retour du roy. Ces Messieurs passent tous les jours des affaires de cette nature.

M. le Cardinal croyoit encore faire sa cour à la reine en lui proposant d'envoyer à M. le duc de Savoie copie des lettres du comte de San Estevan que je joignis à ma dernière. Mais Sa M^{re} luy respondit qu'elle trouvoit cette diligence inutile et elle ne fera rien là dessus que vous ne puissiez approuver.

L'on parle souvent dans la junte d'affaires qui ont rapport à l'inquisiteur général. Tous ces Messieurs conviennent que cet homme ne pense qu'à bouleverser l'estat, et comme il s'est abouché avec l'Amirante à quelques lieues de la frontière de Portugal, leur dessein est de l'inquiéter par cet endroit.

Si l'Amirante reste en Portugal, il faut, s'il vous plaist, Monsieur, que vous ordonniez à M. Rouillé de veiller sur la conduite de l'envoyé d'Espagne: sa femme a été la maistresse de l'Amirante, et c'est une folle capable de tout.

Vous verrez par les consultes que je vous envoie les résolutions qui ont été prises jusqu'à présent sur ce qui regarde l'Amirante. Le M^{is} de Villafranca, qui est son oncle, demandoit de ne pas voter dans cette affaire; mais tous les autres respondirent que le service du roy passoit devant la parenté, et prièrent la reine de ne luy point donner cette permission. La junte suivra seulement les faits dont elle a pris connoissance, le roy catholique ayant remis à la reine, au Cardinal et au président tout ce qui arrivera de nouveau sur ce sujet. Ces deux derniers Messieurs sont très faschez de voir revenir ici le comte de Dour avec le commandement des mousquetaires flamans. Ils m'ont fait prier de vous représenter qu'il estoit un des favoris de la reine douairière, lieutenant colonel du régiment des gardes que commandoit le prince de Darmstadt, confident de l'Amirante, et si fort dans les intérêts de la Bertrix, qu'il devoit espouser sa niepce. Ils voudroient faire qu'on trouvast le moyen de luy donner un autre employ

en Flandre et qu'on mist à sa place quelqu'autre flamand. Parmi ceux qu'ilz m'ont proposé je trouve que le comte d'Egmont y est nommé.

Le régiment des gardes que le roy catholique a ordonné n'épouvante point le peuple; au contraire. Quelques uns qui s'estoient laissé séduire par les mauvais discours que quelques grands ont tenus, ont pris hautement le parti de Sa M^e, en voyant l'attention qu'elle a eue d'ordonner que tous les officiers soyent espagnols. Vous establirez avec la mesme facilité un régiment des gardes à pied, quoi qu'en puisse dire le M^{is} de Leganez. Autrefois qu'il n'y avoit d'estranger prétendant à la couronne, les Espagnols ne vouloient point de gardes. Dans les circonstances présentes, ils les croient nécessaires, et j'admire en cela le bonheur de nos princes, ou, pour mieux dire, le soin que Dieu prend de faire réussir tous leurs desseins.

Nous apprimes hyer l'agréable nouvelle de la victoire remportée par les armées du roy sur les Allemans. La reine fit dans le mesme instant sonner la cloche du palais, pour la répandre dans toute la ville, et jeta par les fenestres quelque argent au peuple qui accourut aussy tost dans la place. Le connestable de Castille fut le premier qui se présenta pour baiser la main de Sa M^e.

Vous trouverez, parmi les papiers que je vous envoie, une traduction de lettre allemande qui parle de l'amirante sans le nommer. J'y joins quelques autres papiers escrits de la main de Koch, qui prouvent ce que j'avance du M^{is} de Léganez et de luy.

Au reste, Monsieur, je vois que vous n'estes jamais plus content de moy que quand je vous maltraite. Mes lettres pour vous plaire seront toutes sur ce ton, quand M. le Card^l d'Estrées sera icy, et j'auray bien plus de plaisir à vous voir tirer vanité de ce que vous appelez mespris qu'à vous parler d'affaires. Je ne pourray pourtant jamais m'empescher de vous dire que personne ne vous aime et ne vous honnore plus parfaitement que

LA PRINCESSE DES URSINS.

On vient de nous apporter des lettres de Galice qui contredisent les nouvelles que nous receumes hier de M. de Chateau-Renault. Je vous en envoie un extrait.

Celles de Lisbonne du 27 ne disent point encore que l'amirante y soit arrivé.

Je vous envoie la traduction espagnole de la response manifeste du prince de Darmstadt que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Elle court présentement dans toute l'Espagne. J'y joins aussy une traduction de la relation de la bataille que j'ay fait imprimer cette nuit. Vous voyez que je ne fais pas un mauvais usage des choses qui me viennent de vostre part.

J'avois envie de vous cacher une chose qui vous donnera, Monsieur, de l'indignation contre ces gens-cy ; mais je crois devoir vous advertir de tout. La reine témoigna hier au soir dans la junte combien elle estoit sensible au plaisir que le roy luy a fait d'envoyer un courrier exprès pour lui apprendre la deffaire du prince de Baden. Le président fut d'avis de faire partir incessamment un gentilhomme pour remercier Sa M^e. Mais personne ne fut de son avis. Il est vray que le Cardinal n'y estoit pas. On parla ensuite si l'on feroit des feux pendant trois jours, comme c'est la coutume. Il passa à la pluralité de voix qu'on les feroit un jour seulement, et le Mⁱ de Villafranca vouloit qu'on attendist à dimanche, parce qu'on portera ce jour-là les estendarts, pris à la Vittoria sur les Impériaux, à Nostre Dame d'Atocha. Son dessein estoit d'obscurer cette démonstration publique en donnant lieu de croire qu'elle se fera pour l'affaire d'Italie.

Il faut que j'aye bien des choses à faire pour ne pas respondre aujourd'hui à une lettre que M^e de Maintenon m'a fait l'honneur de m'escrire, qui est pleine de mille bontez pour moy, mais qui me resjouit encore davantage parce qu'elle m'assure qu'elle se porte mieux. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de luy en faire mes excuses. Je ne scaurois trop vous marquer la joye que la reine a eue de la victoire que le Roy a remportée en Allemagne.

M. DE TORCY

Madrid, le 31 Octobre 1702.

A

Je ne sçais que vous escrire, Monsieur, dans la douleur que me cause le malheureux événement de Vigo. Je prevois toutes les suites d'une perte si considérable, et la reine en est elle-mesme si affligée, que je ne sais si on peut l'estre davantage. Dès la première nouvelle que nous en eusmes, la consternation nous parut si grande parmi ceux qui commandent en Galice, que je proposay aussitost d'envoyer au plus vite des courriers pour faire transporter l'argent qui est à Vigo dans un lieu plus esloigné de la mer, et quelque personne de considération qui pust, par son crédit et par son exemple, donner du courage au peuple effrayé et l'animer à défendre au moins les passages difficiles. C'estoit l'avis aussi du duc de Medina-Celi, fondé sur ce que nous n'avions que des lettres de quelques particuliers, et qu'il pouvoit estre que le prince de Barbançon, étant enfermé ou pris prisonnier, ne se trouvoit pas en estat d'empescher de plus grands désordres. Mais la junte, suivant sa lenteur ordinaire, résolut d'attendre des nouvelles plus positives, et ne se détermina à rien. C'est aujourd'hui le troisième jour que nous savons ce funeste accident, et nous ne recevons que dans ce moment des lettres du 24 et du 26, dont je vous envoie les copies. La reine a aussitost fait advertir Messieurs de la junte, et elle se tient présentement, sans que je sçache encore quel parti ils prendront. Les avis que nous avons d'ailleurs disent tous que le dessein des ennemis est de prendre des postes en Galice, où ils puissent hyverner et attendre les secours qu'ils disent qu'on leur prépare en Angleterre et en Hollande. Après ce malheur, Monsieur, que nous ne nous sommes attiré que par la complaisance que le Roy a eue pour les Espagnols en envoyant sa flotte dans les ports de Galice, permettez-moi de vous représenter que vous ne devez plus avoir d'autres ménagemens pour ces gens cy que ceux qui ne vous empescheront point de faire tout ce que vous croirez convenir à l'intérest des deux roys. J'ay assez bonne opinion du peuple et de la noblesse; mais, pour les grans, seurement, Monsieur, leur dessein est de laisser former un second parti dans le royaume, pour prendre ensuite celuy qui leur plaira davantage. Je n'en ay presque point veu, dans ce malheur, qui aist été véritablement

touché d'une perte qui, dans le fonds, est plus grande encore pour eux que pour nous, et il est très seur que nos prospérités ne leur font jamais desplaisir.

La reine sort de la junte. On y a leu les lettres du prince de Barbançon ; mais ces Messieurs n'ont pris d'autre résolution que de les envoyer aux Conseils d'estat et de guerre. S. M. a dit qu'il luy paroissoit que ces longueurs estoient très préjudiciables dans une conjoncture où les moindres moments estoient à compter pour beaucoup. Ils ont respondu que rien ne pressoit, et tous ont esté de ce sentiment. Ainsi, Monsieur, les ennemis auront tout le temps de s'establir à Vigo, s'ils le prennent, comme je n'en doute pas, et s'ils sçavent profiter de l'espouvante qui est parmi la milice de ce pays-là. Si le Roy n'a la bonté d'envoyer des troupes de France, les Espagnols ne les en chasseront jamais, par la facilité que les Anglois auront de tirer de Portugal tout ce qui leur sera nécessaire, et par les peines que les autres auront à former seulement un train d'artillerie. Pressez, Monsieur, surtout le retour du roi catholique, car je crains de plus grands inconvenients encore, si le gouvernement ne devient plus vit et plus attentif aux malheurs qui menacent cet estat.

On dit l'Amirante embarqué pour passer en Hollande, et une lettre d'un particulier marque que Vigo estoit bombardé le 27. J'oubliois à vous dire qu'on dépescha hier un courrier avec des ordres pour faire porter l'argent de Vigo plus avant dans les terres. Je vous honnore, Monsieur, plus que personne du monde, et je suis bien faschée du desplaisir que toutes ces désagréables nouvelles vous donneront.

LA PRINCESSE DES URSINS.

Vous attendiez-vous, Monsieur, à une disgrâce pareille à celle qui nous est arrivée ? M. de Chasteaurenault nous avoit préparés à toute autre chose, et ces gens-ci ne preschoient que la bravoure de leurs Galiciens. Les François n'ont jamais creu que la flotte fust en seureté à Vigo ; mais les Espagnols se rioient de nous, quand nous leur disions nos inquiétudes. La reine m'ordonne de vous prier, Monsieur, de faire ses excuses à M^e la duchesse de Bourgogne sur ce qu'elle ne luy escrit pas : elle n'en a peu trouver le temps.

M. DE TORCY

Madrid, le 3 Novembre 1702.

A

A peine me donne-t-on le temps de vous escrire ce billet, Monsieur. J'aurois voulu vous envoyer la copie de la lettre du prince de Barbançon ; mais on a envoyé l'original au conseil de guerre, et il faudroit au moins une heure pour avoir cette copie. La junte a fait faire une relation, que je joins ici, des ordres qu'elle a donnés depuis l'arrivée de la flotte, pour se justifier. Je trouve qu'elle n'a rien fait qui vaille, et surtout en s'oppiniâtrant de la faire venir dans les ports d'Espagne. Mais elle a fait pis encore depuis cette malheureuse aventure. La reine a remué ciel et terre pour qu'on envoyast quelque homme de teste en Galice, voyant que nos équipages mouroient de faim et que le prince de Barbançon se plaignoit lui-mesme de n'estre pas obéi. Le duc de Médina-Celi a tousjours appuyé son sentiment, mais tous les autres n'en ont rien voulu faire, et après six jours de temps perdu, ils ont envoyé un courrier au roy catholique pour recevoir ses ordres sur ce qu'on a à faire. Le peuple crie contre les grands, et la noblesse dit hautement que tout périra, si le gouvernement reste plus longtemps entre leurs mains. Je vous honnore, Monsieur, plus que personne du monde.

LA PRINCESSE DES URSINS.

M. DE TORCY

Madrid, le 5 Novembre 1702.

A

Ce courrier estant depesché par M. de Chasteaurenault et M. de Blécourt, vous informant, Monsieur, de tout ce que M. Renau luy escrit de Vigo, je me donne l'honneur de vous envoyer seulement une leître de D. Juan

de Larca, par laquelle il rend compte de ce qu'il fait pour la seureté de l'argent qui est à ses soins. Il semble que nous pouvons espérer que les ennemis ne songeront plus qu'à se retirer dans leurs ports. Cependant toutes ces précautions ne peuvent estre que très utiles, si elles se prennent avec fidélité. Car dix mille hommes qui auroient des vivres pourroient enlever toute la Galice, s'ils avoient le courage de l'entreprendre. On m'avoit dit, il y a quelques jours, que l'Amirante prétendoit faire demander grâce par le roi de Portugal ; je n'en croyois rien, mais j'ay sceu depuis des choses qui ne m'en font presque plus douter. Ses amis de ce pays-cy luy ont donné ce conseil, et l'on m'asseure que le confesseur du roy de Portugal, jésuiste, s'est chargé de la réussite de cette affaire. Quelques grands d'Espagne disent desja qu'il n'est point si coupable, que cela se verra dans un manifeste qu'il doit donner au public. Je ne scias comment accorder cette opinion avec les visites que l'on nous asseure qu'il a receu et rendu aux ennemis des deux couronnes. La présence du roy devient tous les jours plus nécessaire. La reine a esté très faschée d'apprendre qu'il a deu partir de Milan le 2 de ce mois seulement. Il semble que la junte soit insensible au malheur qui nous est arrivé, et le duc de Medina-Celi s'exempte tant qu'il peut d'y assister, pour n'estre pas complice de leur négligence.

Si la junte avoit voulu appuyer la reine, je puis vous asseurer que l'on auroit donné de meilleurs ordres qu'on a donnez pour empescher que l'on eust fait des fraudes, et mesme que les ennemis n'auroient jamais entrepris ce qu'ils ont fait. Car l'on auroit eu des troupes réglées sur les costes et il en falloit peu pour empescher leurs descentes. Ces gens-cy voyent tous ces malheurs avec une indifférence qui me perce le cœur. Je ne scay ce qu'ils croient d'y gagner ; je croy qu'ilz se trompent fort dans leurs chimères. Je finis, Monsieur, parce que l'on me presse.

LA PRINCESSE DES URSINS.

EXTRAIT DE LETTRE DE LA REINE D'ESPAGNE A LOUIS XIV

Madrid, le 6 Novbre 1702.

A

. . . . Je ne puis me consoler de la perte que vous avez faite de tous les vaisseaux qui estoient à Vigo pour le service de l'Espagne. Les Espagnols doivent estre bien reconnaissants de toutes les choses que vous voulez bien faire pour eux ; mais ce que je puis vous assurer, c'est que personne ne le peut estre autant que moy. . . .

Je plains la destinée de M. le Comte de Chasteaurenault de se voir dans un pareil malheur, sans qu'il y ait de sa faute. Il n'y a rien qu'il ne s'imagine pour me rendre service. . . . Je voudrois que les Espagnols en eussent autant de reconnaissance que j'en ay.

LE PRINCE DE CONDÉ AU MARQUIS DE LOUVILLE

Marly, le 7 Novembre 1702.

Monsieur, je ne puis vous dire à quel point je suis touché de la bonté que Sa Majesté Catholique a eue de m'écrire une lettre la plus obligeante du monde, la mieux écrite, la plus parfaite d'esprit : je n'ay pas creu que le Roy en me l'écrivant ait voulu que je ne m'en fisse pas honneur, on en a esté charmé, et elle a esté admirée ; l'étiquette de la Maison de France a fait tres grand plaisir au Roy et à M^r le Duc de Bourgogne, dont vous scavés que le goust est admirable; je ne scaurois assés meriter les bontés que Sa Majesté Catholique a pour moy : comme vous estes mieux instruit de mes sentimens que personne, je vous prie de luy bien témoigner ceux que j'ay pour Elle, remplis de respect, d'estime et de reconnaissance. J'ay apris à Chantilly où j'estoys malade, les affaires que l'on a voulu vous faire, dont je n'ay point esté en peine, quoy que je prenne à ce qui vous touche une part tres sensible et fort véritable : je connois trop la justice de leurs Majestés, vostre zèle pour le Roy catholique, et comme vous le servés, pour avoir pu douter de celle qu'il rendroit à un domestique désinteressé, habile et fidèle. J'ay la satisfaction que tous vos amis que vous avés laissés ici vous connoissent comme moy, et qu'ils pensent la mesme chose sur ce qui vous regarde. Je vous prie de croire qu'en cette occasion comme dans toutes les autres qui se presenteront, je n'oublieray rien de tout ce qui pourra vous marquer l'estime que j'ay pour vous.

Je vous prie de rendre à Sa Majesté, la lettre que je me donne l'honneur de luy écrire, je n'ay osé l'importuner pendant qu'elle estoit preste à partir d'un lieu où Elle ne manquoit pas d'affaires.

Je suis,
Monsieur,
Vostre très affectionné à vous servir.

HENRY JULE DE BOURBON.

M. DE TORCY A LA PÂME DES URINS

A

Marly, 8 Novembre 1702.

Depuis la dernière lettre que j'ay eu l'honneur de vous escrire, j'en ay receu trois de vous, Madame..... Je les ay leues toutes trois au Roy.

La troisième lettre (du 27 octobre) explique bien nettement, Madame, tout ce que vous pensez au sujet de la flotte..... Il est bien à souhaiter que l'on veuille mettre en usage tous les expédiens qu'il faudra pour reconnoistre ce qui appartient effectivement aux deux nations, et pour le confisquer.

Quant aux reflexions que vous faites, Madame, sur l'inconvénient du projet que je vous ay communiqué, elles sont si justes que Sa M^e a fait encore de nouvelles considérations sur ce que vous en marquez dans vostre lettre, et principalement sur le nouveau moyen que vous proposez..... Il est certain que ce que vous pensez sur ce sujet est admirable et sera plus utile et beaucoup moins dangereux que ce que l'on avoit imaginé.

. Le Roy souhaite que vous ne parliez, Madame, à ceux que vous croyez pouvoir consulter sur cette matière..... Le roy m'ordonne aussy d'informer M. le Card^l d'Estrées de cette veue.

Le Roy a veu que la reine n'avoit pas eu peu de peine à surprendre la grace que la junte vouloit accorder aux dames du palais qui n'ont pas fait le voyage. La galanterie auroit été poussée trop loin et le roy d'Espagne n'est guère en estat d'en faire présentement de pareilles.

. Le dernier article de vostre lettre, Madame, fait voir la manière dont M. le marquis de Villafranca se distingue en toutes occasions. Si les affaires alloient bien d'ailleurs, on pourroit pardonner aux Espagnols d'estre aussy froids qu'ils le sont sur les avantages de la France, qui ne devroient point leur estre insensibles dans la situation présente des affaires.

M. DE TORCY

A

Madrid, le 11 Novembre 1702.

Les nouvelles que nous vous donnons, Monsieur, et celles que nous recevons de France sont si désagréables, et j'en ay la teste si remplie, que je ne me trouve presque pas en estat de me donner l'honneur de vous escrire.

Je joindray à cette lettre plusieurs papiers que la junte a jugé à propos de communiquer au roy. Ils regardent les effets sauvez de la flotte des Indes et ils méritent vostre attention.

Le malheur arrivé à Vigo ne permet plus guères d'exécuter les projets que vous m'avez fait la grace de me communiquer par la grande perte que les intéressez ont faite ; cependant comme les besoins sont encore plus pressants, il est bien difficile que les roys puissent se priver d'un secours si prompt et si naturel. Cette situation me fait trembler, je vous advoue, Monsieur, et je ne croy pas qu'il y en ait une plus embarrassante, de quelque costé qu'on puisse l'envisager.

Sans un corps considérable de troupes, il est bien difficile que l'Espagne ne souffre infiniment la campagne prochaine, puisque les milices ne sont d'aucun usage. La levée en sera facile, mais où prendre des fonds pour l'entretenir, dans la disette où l'on est de toutes les choses nécessaires pour former et faire subsister une armée ?

Permettez-moy de vous dire deux moyens qui me paroissent les plus praticables, parce qu'ils ne seroient point à charge aux peuples qu'il faut ménager. Je sçais certainement que plusieurs communautez et une infinité de particuliers ont beaucoup d'argent qu'ils ne sçavent où placer, tous les emplois estant esgalement ingrats et dangereux en Espagne. Il seroit donc question seulement de travailler à établir des seuretés assez grandes pour que ces gens-là ne peussent craindre la mesme mauvaise foy qu'ils ont esprouvée dans les temps passez. Le roy catholique trouveroit très assurément toutes les sommes qu'il souhaiteroit, car nous en avons veu un exemple en Arragon, puisqu'en moins de 24 heures les agents des Estats eurent plus de deux cent mille escus à leur disposition, lorsque ce royaume eut besoin d'argent pour faire un présent à la reine. L'intérest n'estoit néanmoins qu'à trois pour cent, et le pays est pauvre, faute de commerce. D'un autre costé, toutes les églises regorgent d'argenterie en Espagne. Est-il possible que le pays ne permist pas dans un temps où les forces maritimes des Anglois et des Hollandois doivent faire appréhender la perte des Indes, d'employer ces dépôts inutiles à maintenir la religion catholique dans ces vastes provinces ? Je voudrois qu'on prist seulement le superflu, que le roy catholique s'engageast de restituer ces fonds quand il pourroit, et qu'il en payast cependant deux ou deux et demy pour cent d'intérests. Les églises en deviendroient encore plus riches, et il me semble que Sa M^e ne pourroit faire un plus saint usage de ces trésors, ny mieux témoigner son zèle pour la religion. L'empereur est le seul prince

catholique qui soit intéressé dans cette guerre contre nous. Si malheureusement elle devient désavantageuse, ce ne sera pas luy qui fera ses affaires, ce seront les hérétiques qui en profiteront.

J'advertis, il y a deux jours, le corrégidor de se saisir d'un homme qui me fut dénoncé par un ingénieur espagnol, qu'il avoit tasché de séduire. Entr'autres discours qu'il luy tint pour l'engager à passer au printemps en Portugal, il luy dit que dans ce temps-là ce royaume déclareroit la guerre à l'Espagne, que les Anglois viendroient avec vingt-six mille hommes, et que les Mores nous attaqueroient d'un autre costé avec une armée formidable qui passeroit sur des bastiments anglois et hollandois. Je ne scâis encore si ce séditieux a esté arresté. Le corrégidor prit en ma présence la déposition de l'ingénieur, et me dit ensuite que l'accusé et l'accusateur luy estoient connus, celuy-cy pour un honneste homme et l'autre pour un fripon. Si c'est là le plan de nos ennemis, le pape doit voir à quoy il expose l'Espagne par ses ménagements pour l'empereur.

C'est M. d'Aubigny qui a escrit à M. Orry, après ma lettre cachetée, le dessein qu'avoit l'Amirante de faire passer son nepveu au Pérou. L'avis en avoit été donné par l'agent du comte d'Oropesa. J'examineray avec beaucoup de soin quel est le sentiment de la nation sur ce dernier. Je ne vous en ay parlé, Monsieur, que pour scâvoir les vostres ; car je ne le connois point assez pour juger s'il mérite qu'on ayt esgard aux instances qu'il fait. Je vous diray avec ma sincérité ordinaire ce que j'en apprendray. J'ay escouté M. Daubanton sur son sujet, ne voulant pas prendre aucun engagement avec luy ; et d'ailleurs la crainte que j'ay toujours et celle que M. d'Aubigny a luy-mesme qu'on ne dise icy que je me mesle d'affaires directement ou indirectement, fait qu'il évite le plus qu'il peut de parler aux gens qui le recherchent. Cet agent avoit voulu s'adresser à luy, mais il refusa de le voir, ayant un moyen pour s'en excuser.

Je ne vous envoye point la copie de la lettre que l'Amirante a escrise à la Reine, l'ayant donnée à M. de Blécourt pour vous la remettre. Vous la trouverez sans doute, Monsieur, assez impertinente en trois ou quatre endroits. Celuy qui mérite le plus d'attention est qu'en parlant de Sa M^e Catholique il dit seulement *el rey*, et n'adjouste pas *nuestro señor*, comme le demande le style espagnol.

On voudroit icy donner tout le tort à M. de Chasteaurenault du malheur

arrivé à Vigo. Le marquis de Villafranca l'en a accusé plusieurs fois dans la junte, et ce qui m'estonne davantage, c'est que le duc de Medina-Celi y a dit aussy qu'il avoit empesché le débarquement et le transport des effets perdus, s'entendant là dessus avec les agents du commerce de Séville. Je ne l'ay point veu depuis ce temps-là, et je n'ay pas souhaité de luy parler avant que j'aye ramassé plusieurs lettres originales du prince de Barbançon et de D. Juan de Larca, qui sont actuellement répandues dans les conseils d'estat, de guerre et des Indes, lesquelles marquent l'impossibilité qu'il y a eu de débarquer ces effets à cause des pluies continues et faute des voitures nécessaires pour les transporter. Je le gronderay ensuite d'avoir tenu ce discours, qui peut altérer la bonne intelligence qui doit estre entre les deux nations, surtout ayant si peu de raison d'imputer à M. de Chasteau-renault une désobéissance et une collusion criminelle, dont un officier de son mérite et de sa naissance ne devroit pas mesme estre soupçonné.

Le Roy a pris le bon party sur le Marquis de Leganez, veu les conjonctures présentes. J'ay bien fait valoir au Cardinal Porto-Carrero cette générosité de Sa M^e. Il en est pénétré de reconnaissance et il respond du Marquis comme de luy-mesme. Plusieurs personnes m'ont demandé s'il est vray que le Roy ait escrit à l'Amirante pour luy offrir ses bons offices auprès de Sa M^e Catholique, j'ay fort affirmé que non. Ce faux bruit est un artifice de ses amis, dont vous devinerez aisément les conséquences.

Je ne vois qu'une seule bonne raison qui puisse empescher M. le Card^l d'Estrées de prendre la qualité d'ambassadeur, qui est qu'estant ministre seulement de Sa M^e Catholique le Roy pourroit avoir icy un ambassadeur qui entreroit aussy dans le *despacho*, ou qui y assisteroit au moins, en cas que M. le Card^l d'Estrées fut assez incommodé de la goutte, à laquelle il est sujet, pour n'y pouvoir pas venir. Quelque Conseil que vous puissiez establir au roy d'Espagne, faites en sorte, Monsieur, qu'il n'y soit jamais seul avec les Espagnols ; cela me paroist d'une nécessité absolue.

L'Amirante prend pour un affront qu'on l'ait voulu envoyer ambassadeur en France. Cette plainte ne paroist pas icy aussy ridicule qu'elle l'est, et je voudrois que M. le Card^l d'Estrées, en prenant cette qualité, justifiast l'intention des deux roys. Si Sa M^e veut tenir icy un ambassadeur extraordinaire et un ordinaire, il me semble que cela lèveroit toute difficulté.

Mais ces deux ministres seroient-ils toujours d'accord, et la jalousie qui pourroit naistre entr'eux ne nuiroit-elle point au service ?

La pluspart des grands d'Espagne vous parleront comme le duc de Medina-Celi et le marquis de Leganez sur les régiments des gardes que Sa M^e Catholique fait lever. Le reste de la nation n'y trouve point à redire; au contraire, il me revient de plusieurs endroits que cette résolution est fort approuvée de ses autres sujets.

J'ay encore à adjouster un long article à cette lettre, que je voudrois supprimer, parce que ce n'est qu'une bagatelle; mais comme je dois vous rendre un compte exact de ma conduite, je n'ose vous la laisser ignorer.

La duchesse d'Ossone mère s'est plainte que le comte de Montijo, son beau-frère, veult faire une de ses filles religieuse, qui n'a aucune envie de l'estre. La fille ne parle point et il n'y a que la tante, qu'on scait estre fort mal avec M. de Montijo, qui agit, n'ayant pas mesme aucun billet de sa niepce qu'elle puisse montrer. Elle demandoit cependant qu'on mist Mad^e de Montijo chez quelqu'une de ses parentes, où elle peust dire sa volonté avec plus de liberté; le père d'un autre costé avec le patriarche des Indes, son frère, soustenoient que c'estoit une violence qui les déshonoroit, protestant que la demoiselle estoit libre, mais consentant néantmoins qu'on la mist dans un couvent. La junte oppinoit d'abord qu'on la donnast à la comtesse d'Altamire, qui est aussy sa tante; mais cette dame n'en ayant point voulu, et M. le Card^d Porto-Carrero ayant dit qu'il n'estoit pas d'usage qu'on la mist dans un couvent, tous convinrent que la *guarda mayor* des dames iroit la prendre incessamment pour la conduire au Palais, qu'y estant on s'informeroit de ses intentions et que si elle n'avoit pas envie d'estre religieuse, la reine luy feroit la grace de la garder au nombre de ses dames. Estant informée de cette résolution après la junte, j'envoyay dire aussytost à M. le Card^d que j'avois ordre du roy catholique de ne recevoir qui que ce soit dans la maison de la reine, que j'approuvois fort l'envie qu'ils avoient de procurer cet avantage à une fille de cette qualité, mais que je les suppliois pour me descharger de ne rien exécuter sans avoir auparavant un ordre du Roy catholique, pour que je la receusse, puisque je devois luy obéyr préférablement à toute autre chose. Cela fut proposé dans la junte suivante. Quelques-uns furent d'avis de la faire venir au palais, nonobstant les ordres du roy; d'autres proposèrent de la

donner à la vieille comtesse de Lemos, qu'on prieroit de la recevoir, et tous prièrent la reine de vouloir bien escrire en sa faveur à Sa M^e Catholique.

J'ay donné part de tout cecy au Père d'Aubanton, à qui j'ay marqué aussy mes sentiments. Je sçais que les intentions du roy catholique ne sont pas de multiplier le nombre des dames qui n'est desjà que trop grand, puisqu'on n'a pas de quoy les payer et que la pluspart ont à peine de quoy vivre. D'ailleurs, il ne me paroist pas bien de prendre ainsy une jeune fille dont on ne connoist point l'humeur, quand la reine souhaiteroit que quelques-unes qui sont dans le palais n'y feussent pas. Vingt fois nous avons parlé, M. le comte de Marcin, le P. d'Aubanton et moy de chercher les moyens d'en réformer plus de la moitié, et nous sommes toujours convenus, si on en marioit, de n'en point prendre d'autres, par les dépenses excessives que cette multitude de dames cause au Roy, sans parler de la nécessité où il est de donner les meilleurs emplois à des gens le plus souvent sans mérite pour les establir. Je remarque en toutes occasions que l'on n'est jamais si prompt à prendre une résolution que lorsqu'il s'agit d'imposer de nouvelles charges à leurs Majestez. Le comte de Montijo et le patriarche des Indes me sont venus remercier, parce qu'ils croient que cette demoiselle perdroit aisément l'envie d'estre religieuse, si elle estoit à portée d'escouter les conseils de ses cousins qui ne cherchent, à ce qu'ils disent, qu'à leur faire de la peine.

Voilà encore ma lettre bien longue, Monsieur ; mais quelques louanges que vous puissiez me donner pour me séduire, je m'en corrigeray quand M. le Card^l d'Estrées sera icy. Rien ne luy eschappera de ce que je pourrois vous mander, et souvent mesme pour me faire plaisir il vous escrira, Monsieur, que personne au monde ne vous honnore plus parfaitement que

LA PRINCESSE DES URSINS.

Mandez-moi, je vous supplie, si vous avez fait quelque chose pour le président Le Bon de Montpellier, hier la reine me fit l'honneur de me le demander.

M. DE TORCY

A

Madrid, le 15 Novembre 1702.

Voicy, Monsieur, la copie d'une lettre que Don Joseph de la Puente, secrétaire d'estat, a receu de l'Amirante. Il en a escrit en mesme temps une autre à Messieurs de la junte et à tous les conseillers d'estat, pareille à celle que je me donne l'honneur de vous envoyer en original. La plainte qu'il fait a paru si risible à tous ces Messieurs qu'ils croient tous ou que la teste luy a tourné, ou qu'il cherche les moyens de pouvoir entrer dans quelque négociation. Je suis de leur sentiment, mais je soubçonne encore qu'il pourroit bien estre qu'en escrivant ces sortes de lettres qui ne signifient rien, il voulust sous ce prétexte se procurer la liberté d'en escrire de plus dangereuses à ses amis. Je diray cette pensée à M. le Card^l Porto Carrero, afin qu'il ordonne qu'on soit attentif à tout ce qui viendra de sa part. Quelques-uns s'imaginent que cette démarche peut estre l'effet des offres qu'ils supposent que le roy nostre maistre luy a faits de luy rendre de bons offices auprès de Sa M^{re} Cath. C'est le duc de Veraguas qui me l'a dit en m'apportant sa lettre. Nous n'avons point d'autre nouvelle ici, et je n'ay pas le temps de vous dire ce que j'ay découvert sur la tentative que l'on a faite pour donner la fille du comte de Montijo à la reine. Il m'est venu que ses parents me sçavent mauvais gré de la fermeté que j'ay témoignée, mais que dans le fond tout le monde m'en estime davantage. Je vous supplie, Monsieur, de presser l'arrivée du roy. Sa présence devient tous les jours plus nécessaire par mille raisons. On m'escrit d'Italie que les Espagnols sont très contens de M. le Card^l d'Estrées. Je fais tout ce que je puis pour qu'on le reçoive ici avec l'opinion qu'il mérite, et qui peut faire espérer davantage qu'on sera content du gouvernement sous son ministère. Je vous honnore, Monsieur, plus que personne du monde.

LA PRINCESSE DES URSINS.

Je croyois M. Orry parti de Paris pour aller trouver le roy d'Espagne ; je n'ay le temps que de lui escrire deux mots, que je prends la liberté de mettre dans vostre paquet.

M. DE TORCY

Les 24 et 25 Novembre 1702.

A

J'ay receu, Monsieur, les trois lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 8 et le 11 de ce mois. Vous y louez trop mes foibles réflexions pour que je ne continue pas à vous les communiquer, au moins jusqu'à ce que des gens plus habiles que moy soyent à portée d'en faire de plus utiles pour le service du Roy.

Le lieut'-colonel du régiment de la Reine, qui est entièrement sur pied, a fait des difficultez dans le commencement d'obéir à un homme qui n'auroit pas un grade supérieur au sien. On employa M. d'Aubigny, avec qui il avoit fait amitié à Barcelonne, pour l'engager à laisser au Roy le soin de ses interests, et y ayant consenti, il a servi depuis très utilement pour rendre ce régiment parfait, au moins quant aux soldats. Avant qu'il s'en meslast, il y avoit tous les jours quelque désordre et des plaintes qu'il a fait cesser entièrement. Je voudrois que le choix de la Reine peust réussir, parce que ce seroit un exemple de ce que doivent attendre les Grands qui s'attacheront au Roy. Le duc de Béjar, par cette raison, mériteroit quelque grace distinguée. Les plaintes de l'envoyé de Portugal n'ont pas eu de suites qui soyent venues à ma connoissance. Mais on m'a donné un avis, Monsieur, que l'on m'a confié en grand secret et que l'on dit venir du cabinet d'un grand d'Espagne qui ne m'a pas esté nommé. Vray ou faux qu'il puisse estre, j'ay creu devoir vous le communiquer par l'importance dont il est.

On prétend qu'il y a un traité secret conclu entre l'Empereur et le Roy de Portugal, dont les 7 principaux articles sont ceux-cy :

- 1° Que l'Archiduc espousera l'Infante de Portugal ;
- 2° Que l'Archiduc viendra pour cet effet l'année prochaine à Lisbonne ;
- 3° Que l'Amirante sera son premier ministre ;
- 4° Que l'Amirante le conduira en Espagne pour le faire couronner ;
- 5° Que l'Archiduc aura avec lui des troupes d'Allemagne, qui seront entretenues par le Roy de Portugal, ce qui tiendra lieu de dot à l'Infante ;
- 6° Que les Anglois et les Hollandois fourniront aussy des troupes à

l'Archiduc, qui seront débarquées à Lisbonne pour l'accompagner en Espagne et l'y faire déclarer roy ;

7° Et enfin que le Roy de Portugal fournira de ses troupes pour former un corps plus considérable.

Si quelque chose pouvoit me faire croire, Monsieur, que cet avis n'est pas tout-à-fait faux, ce seroit la conduite de plusieurs grands d'Espagne et de quelques-uns mesme de la junte, parmi lesquels vous serez estonné que je mette le duc de Medina-Celi.

Il faut seurement aller bride en mains avec ce dernier ; depuis l'affaire de Vigo, il n'est plus le mesme. J'ay eu l'honneur de vous escrire qu'il avoit chargé dans la junte M. de Chasteaurenault de la perte de la flotte ; hier il fit pis encore. On y délibéroit si les gens establis pour juger l'Amirante prendroient la déposition de D. Pasqual Enríquez, qui arriva icy avant-hier au soir. Ceux qui votoient avant luy estoient pour l'affirmative. Il prit le parti contraire, et dit que cela seroit bon si l'Amirante estoit criminel de lèse-majesté, mais qu'on ne pouvoit au plus l'accuser que de désobéissance, et que d'ailleurs D. Pasqual avoit de bonnes raisons pour refuser de donner sa déposition. Le président de Castille reprit la parole avec force et conclut que non seulement il ne falloit pas négliger cette déposition, mais qu'il estoit absolument nécessaire de la prendre. Dans le temps que ce dernier finissoit son discours, le duc de Medina-Celi parla, mais viste et entre ses dents, afin que la Reine ne l'entendist pas. Quelques-uns qui ne l'avoient pas compris demandèrent ce qu'il avoit dit ; et le duc de Montalto, qui n'estoit pas dans son intention, répondit : « Parlons clairement ; M. le Duc prétend qu'on ne doit pas traiter de la sorte des gens comme nous. » Il fut résolu néantmoins qu'on prendroit cette déposition. Il m'est venu dans la teste qu'on pourroit bien empescher D. Pasqual de la donner, en luy faisant un point d'honneur de ne pas déposer contre son oncle dans une affaire où la gloire de sa maison est intéressée, et pour qu'on n'ait pas le temps de luy tourner la teste, j'ay proposé à la Reine de l'envoyer au-devant du Roy avec le chevalier des Pennes, qui est actuellement icy. Sa M^e l'a approuvé, et desja j'ay insinué à Doña Francesca Enríquez, sœur du duc d'Uceda et tante de ce jeune homme, qu'il falloit que son nepveu, après avoir si bien fait, au lieu d'aller retrouver son père, comme il a dessein, donnast encore au Roy cette

marque de l'empressement qu'il a de se mettre à ses pieds. La tante y consent ; mais il n'a point d'argent pour faire ce voyage. Si la chose me paroist assez de conséquence, après quelques descouvertes que je tascheray de faire, je luy en feray donner par la Reine.

Don Pasqual m'a confirmé qu'il a soupé avec le Prince de Darmstadt, à qui l'Amirante se présenta. Il m'a dit aussy que son oncle, estant encore à cinquante lieues de Lisbonne, avoit envoyé son second secrétaire avec des jésuites faire un compliment au comte de Valstein, et que celuy-cy luy avoit envoyé un gentilhomme à 14 lieues de Lisbonne.

Le duc de Medina-Celi a fait une très grande liaison avec le duc de Montalto. Je sçais néantmoins que l'agent du premier avoit dit à des gens qui travailloient, avant que son maistre arrivast, à luy faire des amis, que le duc de Medina-Celi ne pouvoit jamais estre des amis du duc de Montalto, et qu'il seroit plus facile d'unir le feu et l'eau.

Le duc de Medina-Celi se donne de grands mouvements et ne vient plus me voir si souvent. Il m'a dit pour ses raisons que n'estant pas asseuré d'entrer dans le *despacho*, ses envieux ne manqueroient jamais de dire qu'il avoit sollicité d'y entrer, s'il me voyait avec assiduité, et qu'il ne l'auroit peu obtenir, si le Roy catholique ne lui faisoit pas cet honneur. Il me paroist estre un homme de cabale, qui parle bien ou mal des gens, suivant que la tentative qu'il fait pour se les acquérir luy réussissent.

Il a mesme voulu séduire un François, nommé Vazet, à qui son employ donne beaucoup d'accès auprès de la Reine ; je ne sçais pas encore à quel dessein. Il envoya chez lui son agent, il y a quelques jours, pour le prier de venir luy parler. Vazet luy dit qu'un homme comme luy ne pouvoit pas aller dans la maison d'un si grand seigneur, sans m'en demander la permission. L'agent le pria instamment de ne m'en point parler, et luy dit qu'il sçauroit de son maistre s'il souhoitoit que je le sceusse. J'aurois voulu que Vazet y eust esté ; mais d'un autre costé, je ne puis que louer sa fidélité. Je luy ay dit de tascher de renouer cette partie, et je vous informeray, Monsieur, des suites que cela aura. Vous serez estonné de tout cecy, mais comme ces gens sont incompréhensibles, il m'arrivera souvent sans doute de me dédire, si je prends sur moy de vous escrire du bien de quelques-uns, surtout voulant toujours vous dire la vérité.

Le duc de Medina-Celi appréhende infiniment le retour du comte

d'Oropèze, et craint beaucoup qu'on ait bonne opinion du comte de Monterey. Il hait à la mort le comte de Sant-Istevan, et il regarde le duc de Medina-Sidonia comme le fils d'un traître à qui il reproche beaucoup d'ingratitude à son esgard. Ces passions me font croire qu'il n'envisage pas uniquement le service du Roy. Il se plaignoit avant ce dernier courrier que vous ne faisiez pas response à ses lettres.

Je ne puis encore vous dire mon sentiment, Monsieur, sur le comte d'Oropèze. Il est si rare de trouver des gens qui parlent sans intérêt, qu'on ne sait à qui croire, et que, plus on s'informe, moins on peut s'asseurer de ne se pas tromper.

Je trouve la même difficulté à vous proposer un homme pour remplir la place du président de Castille ; mais comme il y a plus d'honnêtes gens parmi ceux de cette espèce, que parmi les grands, j'espère de pouvoir vous en proposer quelques-uns. Le plus difficile sera d'en trouver qui soient tout-à-fait au goust de M. le Card¹ Porto-Carrero ; car vous savez qu'il a ses passions comme les autres, quoique ses intentions soient fort droites assurément.

Vazet vient de me dire qu'ayant rencontré l'agent du duc de Medina-Celi, il luy a dit qu'il avoit fait réflexion que ce duc pourroit avoir des choses à luy confier qui regarderoient le service de la Reine, dont peut estre il ne voudroit pas que je fusse informée, et qu'il iroit le voir sans m'en parler. L'autre a coupé dans le panneau et l'a prié d'y venir cet après-dîné. Avant que de fermer ma lettre, je saurai le succès de cette entrevue. L'agent luy a supposé que les intentions de son maistre n'avoient d'autre but que le service du Roy et de la Reyne, et que pour cette raison, il seroit bien aise de faire revenir à leurs Majestez par un canal leur bien des choses que je n'approuverois pas, ayant peut-être été mal informée depuis que je suis à Madrid. Il a adjouté que si son maistre n'avoit pas calmé quelques esprits, depuis qu'il est à Madrid, il se seroit trouvé plus d'un Amirante en Espagne.

Le but de cet homme-là est sûrement d'estre favori, et je soupçonne même qu'il a envie de faire le galant de la Reine. Il est assez vain et assez fat pour cela. Cette veue dans un sens prouveroit qu'il n'a pas d'engagement avec l'Amirante ; mais je ne respondrois pas, présentement que je le connois mieux, qu'il n'en prist point si son projet ne luy réussissoit pas.

En un mot, Monsieur, tous les grands de la première volée cabalent et ne pensent à rien moins qu'au bien de l'estat. Il faut tascher de les gagner par de belles paroles et mesme par des employs, où ils ne puissent pas nuire, s'ils ont de mauvaises intentions. Je me sers du premier moyen tant que je puis, et M. le C^{ard}i d'Estrées y sera encore plus propre que moy. Mais, au pis aller, si cela ne réussit pas, nous aurons toujours pour nous tout le peuple et la noblesse, qui accuse ces premiers de la perte de la monarchie. Il y aura mesme plusieurs grands qui se livreront de bonne foy au Roy catholique, dans l'espérance de s'avancer par l'éloignement des autres. Ainsy, quand il y auroit une douzaine d'Amirantes en Espagne, le parti de l'Empereur n'en seroit guères plus fort. Vous pouvez seurement compter là dessus. Il faut déclarer celuy-cy criminel de lèze-majesté et confisquer ses biens. Si avec cela le roy catholique peut entretenir des troupes, nous verrons bien du changement.

Il a couru un bruit ces jours passez que le duc d'Ucéda estoit rappelé et que le marquis de los Balbaces alloit prendre sa place. J'ay sceu depuis que cette ambassade avoit seulement esté promise, et que l'indiscrétion du dernier à publier avant le temps la grâce que Sa M^e catholique luy a faite, avoit donné lieu à cette fausse nouvelle. Il faut ménager le premier, Monsieur ; il est homme d'honneur, et j'ay des preuves très fortes de son attachement aux deux Roys. C'est dommage que son humeur soit rude et hautaine. Sans ce deffault, j'asseurerois que Sa M^e catholique n'a pas un meilleur sujet que luy. Je ne luy connois point d'amis icy parmi les grands ; mais cela vient de ce qu'il n'a jamais voulu entrer dans aucune cabale, attendant uniquement de ses services les graces qu'il plaira à son maistre de luy faire.

Nous avons enfin le détail de la perte que nous avons faite à Vigo. Elle est plus grande que je ne croyois par le profit qu'en ont tiré les ennemis. Tout cela n'oblige point leurs malheureux correspondants à découvrir les effets qui leur appartiennent dans ce qu'on a sauvé, et les Espagnols voudroient encore qu'on leur gardast la bonne foy. Mais, Monsieur, il n'est plus question de ménagement, et vous faites bien de vous en tenir au premier projet. Quand la perte du commerce, dont nous menacent toutes les consultes que vous avez, seroit encore plus asseurée, il conviendroit encore davantage de la souffrir que de permettre aux ennemis

d'entamer le corps de la monarchie. Il faut donc songer uniquement à faire battre monnoye au plus tost, et bien voir auparavant quelle sorte de monnoye il convient de faire, parce qu'il y en a que les étrangers achtent par le grand profit qu'ils y trouvent. Je tascheray de vous envoyer l'ordinaire prochain un mémoire là-dessus.

Mais, Monsieur, pensez encore aux moyens de restablir la bonne foy. Si vous y pouvez parvenir, Sa M^e catholique trouvera des sommes immenses à emprunter. Je crois que le plus seur moyen seroit que le Roy se rendist garant de la parole espagnole. Les projets de M. Orry demandent une réforme générale qui sera approuvée des uns et désapprouvée des autres. Celuy-cy feroit plaisir à tout le monde, et le Roy catholique devenant débiteur de la plus grande partie de ses sujets, un chacun seroit encore plus intéressé à sa conservation.

Pour ce qui regarde l'argenterie des églises, Sa M^e catholique ne pourroit-elle point, sans recourir au Pape, commander, dans une aussy pressante nécessité, à tout le monde généralement de porter à la monnoye toute l'argenterie superflue, ne laissant aux églises et aux particuliers que ce qui est nécessaire, et ordonnant que ce qui leur resteroit fust marqué d'un nouveau poinçon et inventorié dans des livres publics destinez à cet usage, afin que tout ce qui n'y seroit pas inscrit fust confisquable? Si les intéressez trouvoient en mesme temps un employ seur où placer leur argent, mille raisons vous feront croire comme à moy, Monsieur, que la pluspart seroient très contents de changer un bien mort contre un autre qui augmenteroit leur revenu.

La fermeté que j'ay marquée à ne vouloir point recevoir M^e de Montijo dans le palais a estonné bien des gens. Le duc de Medina-Celi voulut me persuader que j'aurois deu avoir plus de complaisance; mais je luy fis voir que cela ne convenoit ny au service du Roy, ny à moy-mesme. Je luy dis de plus que j'avois trop lieu de me plaindre de la junte, d'avoir voulu placer une fille auprès de la Reine, sans m'en parler auparavant. Toute cette affaire avoit été concertée dans cette famille, pour mettre M^e de Montijo dans le palais, sans qu'elle en eust l'obligation au Roy catholique. Le Nonce et l'Ambassadeur de Savoye m'asseurent que si on m'en aime moins, on m'en estime beaucoup davantage, et approuvent fort ce que j'ay fait. Je me flatte, Monsieur, que ce sera aussy vostre

sentiment, puisque les roys ne doivent pas estre la dupe de leurs sujets.

La junte n'a pas eu, ce me semble, ces jours passez, les esgards qu'elle devroit avoir pour la reine douairière. Il y a quelques mois qu'un de ses majordomes luy manqua de respect. Elle s'en plaignit à la Reine, et Sa M^{te} ordonna aussytost à ce gentilhomme de se rendre au chasteau de la Corogne. La junte l'a remis depuis en liberté sur les instances qu'il en a faites. La reine douairière en estant advertie me fit l'honneur de m'escrire, pour que j'engageasse la Reine à ne pas permettre que cet homme eust sa liberté sans qu'il parust au moins que c'estoit de son consentement. La chose estoit juste, puisqu'elle estoit l'offensée, et la Reine en parla fortement dans la junte ; mais sans pouvoir rien obtenir de ces Messieurs, n'y ayant eu que M. le Cardinal de son sentiment. Cette dureté pour une princesse qui a été leur reine, et contre laquelle on n'a rien descouvert encore, vient de la disposition où ils sont toujours à se cabrer contre leur maistre. Je luy ay fait faire beaucoup d'honestetez de la part de la Reine et de la mienne, et je luy ay fait dire en mesme temps par une voye seure de quelle manière toute cette affaire s'est passée. Il n'est pas mauvais dans le fond qu'elle ait toujours quelque nouveau sujet d'estre mal contente des Espagnols, sans que le roy ny la reine y ayent de part. Cela peut servir aux veues qu'on auroit de la faire passer en France.

Voilà, Monsieur, une longue lettre bien remplie de matières sérieuses. Je soupire après le temps que je pourray vous en escrire de pure amitié. Je vous permettray bien plus facilement pour lors d'en faire confidence au Roy, persuadée que Sa M^{te} souffrira encore plus facilement que je trouve des deffaults dans ses ministres que de m'entendre parler de politique. Je ne vous dis rien sur la Reine. Il faut présentement laisser les autres la louer. Le peuple l'adore et son inclination pour la France augmente tous les jours.

J'oubliois à vous dire qu'il n'y auroit pas de difficulté pour le Comte d'Egmont, quoique sujet du Roy, si vous le trouviez plus propre qu'un autre à commander les mousquetaires Flamans. On scâit que cette milice a une manière particulière de faire l'exercice, que les Francois entendent mieux que les autres nations, et l'on recevroit un François pour ne pas

avoir le comte d'Orsel. D'ailleurs, ces gens-cy sont si fort ignorants que je ne crois pas qu'il y en ait encore un qui sçache que le comte d'Egmont est sujet du Roy. Je vous honnore, Monsieur, plus que personne du monde.

LA PRINCESSE DES URSINS.

Le 25 Novembre 1702.

Vazet a veu le duc de Medina-Celi, qui n'a pas été plus fin que son agent. Il luy a dit mille biens de moy; cependant il souhaite un autre canal pour communiquer ses veues à la Reine. Sa M^e se divertit fort de la tromperie que nous allons luy faire. Il a dit à Vazet beaucoup de mal du président de Castille et du comte de Monterey. Il luy a parlé du Cardⁱ d'Estrées, fasché de ce qu'il vient comme ministre, et prétendant que peu de gens s'accommoderont d'un pareil ministère. Il luy a dit aussy que la neutralité que je garde avec tout le monde a de grands inconvénients, et qu'il faudroit que je prissee parti. Ce sentiment est bien opposé au mien et aux ordres que vous m'avez donnés. Vazet luy a promis un grand secret. J'espère que la response que la Reine luy fera donner achèvera de nous découvrir les intentions de ce duc, qui, comme vous le voyez, n'est qu'un romanesque qu'il faut tromper. Je ne feray pas semblant de rien avec luy. J'admire qu'avec l'esprit qu'il a, il choisisse un homme comme Vazet pour s'entretenir d'affaires d'Etat.

On m'envoye dire dans ce moment que D. Pasqual a très bien donné sa déposition. J'ay appris en mesme temps qu'une sœur de la comtesse de la Corsane luy ayant escrit pour s'affliger avec elle du mauvais parti de son mary, celle-cy luy a fait response qu'elle avoit lieu d'estre contente, puisqu'elle venoit de recevoir une lettre du comte de la Corsane, par laquelle il l'asseuroit qu'au mois de may prochain il seroit en Galice dans un poste bien plus considérable que tous ceux qu'il a occupez par le passé. Le gentilhomme qui m'a donné cet avis est digne de foy, et a veu la lettre.

Vous estes informé sans doute, Monsieur, que le Roy catholique a envoyé des ordres icy pour qu'on lève incessamment cinq mille hommes

d'infanterie. La junte a fait response que cela ne se peut pas, à moins qu'on ne prenne de l'argent de la flotte. Demain la Reine dira à ces Messieurs qu'elle veut absolument engager ses pierreries, pour commencer à faire cette levée, et, si elle le peut faire, je luy donneray aussy les miennes. Cela nous fournira au moins soixante mille escus.

J'ose presque vous asseurer, Monsieur, que le traité du Portugal avec l'Empereur n'est pas imaginaire, au moins en tout.

Depuis cette lettre escripte, M. d'Aubigny a veu quelques gentilshommes de ses amis, qui ont beaucoup de crédit parmi le peuple, qu'il a insensiblement portés à dire d'eux-mesmes que la monarchie d'Espagne est perdue, si le Roy ne prend tout l'argent de la flotte. Il leur a représenté exprès quelques inconveniens qu'il y auroit à tout prendre, exagérant en mesme temps le péril où l'on est. Ils sont demeurez fermes dans leur sentiment, et sans rien dire des intentions du Roy, comme vous croyez bien, il les a engagés en louant leur zèle, à parler de mesme dans tous les endroits où ils se trouveront. Ils ont promis des merveilles. Je crois que cette affaire, Monsieur, en s'insinuant de la sorte, ne fera crier que les gens du commerce, et peut estre quelques grands qui ne seront pas bien aises que Sa M^e catholique ait de quoy entretenir des troupes. M. d'Aubigny a aussy parlé d'emprunter et de fondre l'argenterie des églises. Cela a esté fort approuvé, et tous sont convenus que si le Roy nostre maistre vouloit engager sa parole, rien ne seroit plus propre à restablir le crédit. Il a desja entendu dire la même chose dans plusieurs autres occasions. Il parle de tout cela avec la délicatesse nécessaire, faisant toujours que les autres croient estre les auteurs de ce qu'il veut leur insinuer, et prenant mesme souvent le parti contraire jusqu'à un certain point, pour les animer davantage.

J'espère que par le premier courrier je vous apprendray ce qui passe par la teste des grands.

Je n'ay point fait chiffrer cette lettre, ayant l'occasion d'un courrier françois, que je crois seur.

M. DE TORCY

Madrid, le 29 Novembre 1702.

A

J'eus l'honneur, il y a cinq ou six jours, Monsieur, de vous escrire une si longue lettre, que j'estoys fort tentée de me reposer aujourd'huy ; mais ce que j'ai à vous mander me paroissant d'importance, je vais encore hazarder de vous fatiguer en me fatigant moy-mesme.

Je vous marquois dans ma dernière que je pourrois vous apprendre ce qui passe par la teste de la plupart des grands d'Espagne, et que leur conduite me jetoit dans des soubçons qui m'engageoient à faire tous mes efforts pour pénétrer leur intention. Je n'ay pas fait encore toutes les découvertes que je me proposois ; cependant ce que j'ay desja appris me confirme davantage dans l'opinion que j'ay qu'ils machinent quelque chose, ou qu'ils appréhendent au moins un changement considérable dans les affaires de l'Europe.

Il est très certain qu'il y a une espèce de confédération entr'eux, qu'ils évitent tous de paroistre affectionnez à la France et qu'ils regardent comme une chose possible que l'Archiduc devienne leur roy. Celuy qui m'en a tant dit ne scâit pas leur secret, ou ne veut pas encore me le descouvrir. Il croit néanmoins qu'ils ne se déclareront qu'à toute extrémité. Mais il a esté témoin des assurances réciproques que quelques-uns se sont données de pouvoir compter l'un sur l'autre, sans qu'ils se soyent expliquez davantage. Il m'a nommé les ducs de Montalto, de Medina-Celi, de Sessa et de Monterey. Leur pensée est que la France, depuis le malheur arrivé à Vigo, n'est plus en état de résister par mer et par terre à tant d'ennemis. Ils la supposent épuisée, et ils croient tout ce que les gazettes de Hollande ont dit sur les avantages que nous avons remportés au Rhin et en Italie. Je ne scâis mesme s'ils n'ont pas eu des mémoires encore plus faux, auxquels ils adjoutent foy. Ils prétendent d'ailleurs que le Roy notre maistre a escrit au Card^l Porto Carrero et à l'Archevesque de Séville des lettres qui menacent d'un partage, ou qui laissent envisager une paix presque faite, qui donnera à la maison d'Autriche une bonne partie de la monarchie

d'Espagne ; ils adjoustant qu'une pareille lettre auroit esté escrité à la junte, mais qu'elle a esté supprimée. Incertains enfin du prince qu'ils auront, et ayant des biens dans différents endroits, rien ne convient mieux, disent-ils, que d'agir dans le temps que la paix et la guerre sont également à craindre pour ceux qui malheureusement se seroient déclarez avec trop de zèle pour l'un des deux partis.

Si l'on pouvoit attribuer ce raisonnement à leur seule ignorance, je n'en serois pas allarmée ; peut-être pourroit-on les détromper. Mais je crois que les plus esclairez séduisent les autres, et je soubçonne que ces chefs sont dans la junte mesme ; car représentant à celuy qui parloit que cette inaction est ce qui donne plus d'espérance à nos ennemis, il respondit que la pluspart de ces messieurs estoient les premiers à dire qu'ils avoient les mains liées, puisque sur les moindres choses il leur falloit attendre le sentiment du Roy catholique, qui ne résolvoit rien luy-mesme sans le communiquer auparavant au Roy son grand-père, que ce circuit demandoit un temps infini et qu'au lieu d'ordonner aux grands d'armer, comme il s'estoit pratiqué en quelques occasions dans les règnes passez, il venoit à la junte des ordres pour faire quelques levées, sans dire où prendre l'argent nécessaire pour l'exécuter ; que cette conduite marquoit une deffiance désobligeante pour tous les grands et faisoit entrevoir en mesme temps que la France, ou jugeoit inutile d'armer, estant fixée à une paix équivalente au projet de partage, ou n'estoit pas bien aise de voir en Espagne des forces proportionnées au péril qui la menace.

Vous jugerez vous-mesme, Monsieur, des intentions de ceux qui parlent de la sorte. Ce que je puis vous assurer, c'est que j'ay pris ces choses bien près de leur source et que je tascheray d'aller encore plus loing. Le peu de temps que j'ay ne me permettant pas de faire chiffrer cette lettre, je ne vous diray que l'ordinaire prochain les autres circonstances de cette découverte.

Le duc de Medina-Celi devient très suspect. Ses intentions se déclarent tous les jours plus mauvaises. J'ay à vous parler beaucoup sur son sujet, et craignant que le bien que je vous en ay mandé ne vous oblige à luy escrire avec trop de confiance, je suis presque résolue de prier M. de Blécourt de ne luy pas rendre vos lettres, jusqu'à ce que j'aye eu response à la dernière que je me suis donné l'honneur de vous escrire, et mesme à celle-cy.

M. le Cardinal Porto-Carrero n'est pas content que M. le Cardinal d'Estrées vienne sans le caractère d'ambassadeur. Je luy lisois hyer en présence de la Reine une lettre que je venois de recevoir, dans laquelle M. le Card^l d'Estrées me marquoit beaucoup d'honnestetés pour luy et me disoit, entr'autres choses, que n'ayant point voulu paroistre en cette cour avec une autre qualité que celle de Cardinal, cela luy donneroit lieu d'avoir encore une plus grande déférence pour son ancien ; il m'interrompit en me disant : « Est-ce qu'il vient icy comme un aventurier ? » Le nonce m'a dit d'un autre costé que la Comtesse de Palma tenoit des discours là-dessus encore bien plus libres. Je ne sçais pas si c'est que le Card^l Porto Carrero, d'accord avec vous, veut cacher son jeu.

Vous ne sçauriez comprendre, Monsieur, combien tous les grands sont inquiets sur la forme que Sa Majesté donnera à son *despacho*. La principale commission que le duc de Medina-Celi a donnée à Vazet dans leur entreveue, c'est de tascher de découvrir quelque chose. J'en comptois douze hier qui prétendent devoir y entrer, et pour les contenter tous, je ne sçais d'autre moyen que de le composer seulement des deux Cardinaux et du Secrétaire d'Estat. Je voudrois en mesme temps que le Roy donnast à chacun des présidents qui composent aujourd'huy la junte un jour de la semaine pour les entendre sur les affaires qui appartiennent aux Conseils qu'ils représentent. Si l'on ne se sert de cet expédient, qui a peut estre encore ses difficultés, ils seront au désespoir, et surtout si le duc de Medina-Sidonia et le comte de San-Estevan continuent à travailler avec le Roy.

On vient de m'asseurer que M. le Card^l Porto Carrero demandera la permission de se retirer aussitost que Sa M^te Catholique sera icy, et que dimanche prochain le duc de l'Infantado donnera un grand repas chez luy à plusieurs grands d'Espagne. Les ducs de Medina-Celi et de Montalto, le connestable et le comte d'Aguilar en seront. Mon donneur d'avis prétend que cette assemblée doit estre suspecte, et je suis de son sentiment. Peut-être seray-je informée de ce qui s'y passera. La présence du Roy Catholique devient tous les jours plus nécessaire. Les ducs de Montalto et de Medina-Celi ont encore dit ce matin dans la junte que le comte de Chasteaurenault et les François sont cause de la perte de la flotte des Indes. Ils ont parlé bien longtemps là-dessus.

Je reçois dans ce moment, Monsieur, vostre lettre du 19 de ce mois. Je n'ay entendu personne se plaindre du régiment wallon que Sa M^e Catholique a dessein de faire venir icy pour sa garde, et je ne sçais comment on pourroit y trouver à redire dans les conjonctures présentes, surtout quand on doit en mesme temps en lever un d'espagnols. Tout le monde doit convenir qu'on a besoin de troupes en Espagne et on doit advouer en mesme temps que les levées qu'on en peut faire seront peu propres, la première campagne, à garder la personne du Roy, si malheureusement Sa M^e est obligée de marcher elle-mesme contre ses ennemis. Loin de tirer de Flandres et d'Italie les vieux régiments espagnols qui y sont, il seroit à souhaiter qu'on peust y en envoyer d'autres, puisqu'ils font la plus grande seureté de ces pays-là. D'ailleurs, est-ce la première fois qu'on a veu les rois d'Espagne confier la garde de leurs personnes à des estrangers ? N'ont-ils pas encore sur pied la garde allemande et bourguignonne ? Et, à le bien prendre, doit-on regarder comme estrangers les Flamans et les Italiens vassaux du Roy catholique ? Il peut estre, Monsieur, que cela ne plaise pas à quelques mal-intentionnés, mais les bons sujets loueront tousjours cette résolution.

Je suis à vous, Monsieur, de tout mon cœur.

LA PRINCESSE DES URSINS.

J ay receu aujourd'huy une grande lettre de M. Orry, avec un mémoire qui regarde la maison de la Reine. Comme il me faut du temps pour y respondre, je remets cela à un autre ordinaire, et je ne sçay mesme si ma response le trouveroit encore à Paris ou auprès du Roy d'Espagne, où il me mande qu'il ira. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de luy dire ce que j'ay l'honneur de vous mander.

EXTRAIT DE LETTRE DE M. DE TORCY A LA PSE DES URINS

A

Versailles, 10 Décembre 1702.

J'ay leu au Roy, Madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24^e du mois dernier.

Je suis prest à vous abandonner le duc de Medina Celi, et je ne suis point estonné, depuis ce que je vois, que l'intérest d'un Espagnol le fasse changer facilement de sentiment. Je crois seulement que dans l'estat présent des affaires il est bon de ménager tout le monde.

Je m'imagine que le duc de Medina Celi a voulu se justifier par avance de ce qu'il vous voyoit plus rarement qu'à l'ordinaire, car il marquoit dans la précédente lettre que j'ay receue de luy, qu'il avoit été plusieurs fois vous chercher, et qu'il n'avoit pu avoir l'honneur de vous parler.

Il n'y a point asseurement de temps à perdre à finir l'affaire de l'Amirante, et ce long retardement fait un grand préjudice à l'auctorité du Roy Catholique. Elle n'est pas encore assez bien establee pour songer à mettre dans le commerce l'argenterie des églises et celle des particuliers. La puissance des moines est trop grande et celle du Roy trop faible pour user d'un pareil moyen avant qu'il soit bien le maistre.

Je vous avoue que je doute que ceux que M. d'Aubigny a entendu parler au sujet de l'argent de la flotte et de l'argenterie des églises soient dans les sentiments généraux. Il faut seulement prendre garde que les discours sur ces deux articles venant à se répandre dans le public ne donnent lieu de croire que les résolutions en sont déjà prises.

Le Roy a fort approuvé ce que vous avez fait au sujet de M^{lle} de Montijo. Si vous en aviez usé autrement, la Reyne se seroit trouvée assujettie à recevoir telles dames que les grands auroient jugé à propos de luy donner.

Le confident que M. le duc de Medina-Celi a choisi ne donne pas au Roy une grande opinion de son jugement, et je vous assure que S. M. ne l'aura pas meilleure si les soupçons que vous avez de sa galanterie se trouvent véritables.

J'espère toujours, Madame, que vos lettres ne diminueront pas, mesme après l'arrivée de M. le Card^l d'Estrées.

Je ne veux rien vous dire de la satisfaction que le Roy témoigne souvent de tout ce que vous faites et de la conduite que vous tenez.

M. DE TORCY

A

Madrid, le 14 Décembre 1702.

Le duc de Veraguas est celui, Monsieur, qui m'a donné presque tous les avis que j'ay eu l'honneur de vous communiquer par mes dernières lettres. Dès que j'arrivay ici, il me témoigna vouloir s'attacher absolument

au parti françois ; il me pria de luy rendre de bons offices, et sa conduite, jusqu'à présent, me fait croire qu'il veut se livrer de bonne foy. Il a beaucoup d'esprit, de l'ambition, et il passe pour estre intéressé. Il me semble que ces sortes de gens sont plus aisez à gagner que les autres, ayant ordinairement pour principe de suivre aveuglément le parti qui peut rendre leur fortune meilleure. Je luy ay parlé avec liberté de ce qu'on luy reprochoit dans le temps qu'il estoit en Sicile. Il m'a advoué en galant homme qu'il y a vescu comme faisoient, dans le règne passé, tous les ministres qui tenoient leur employ de la reine douairière ; mais il m'a fort assuré en mesme temps que, connoissant combien le gouvernement présent est différent de l'autre, personne n'exécuteroit avec plus de fidélité et de zèle que luy les ordres des deux roys, si on lui faisoit la grâce de l'employer. M. de Medina Celi m'en a dit beaucoup de bien ; il est de ses meilleurs amis, et il auroit voulu qu'on luy eust donné la charge de *mayordomo mayor* de la maison de la reine. C'estoit, néantmoins, de pur office qu'il m'en parloit, car le duc de Veraguas, qui ne l'a sceu que par mon moyen, m'a dit depuis qu'il ne prendroit pas présentement cette charge, quand on voudroit l'en honorer, craignant que cet intercesseur ne voulust dans les suites exiger de sa reconnaissance un attachement qu'on ne doit avoir que pour son roy.

Il m'a parlé à cœur ouvert sur son ami. Il le regarde comme un homme artificieux, qui bat à toutes les portes pour se faire un parti qui le rende redoutable et qui oblige les roys à l'employer dans les plus grandes affaires par la crainte de le mécontenter, s'ils ne le faisoient pas.

L'ambition du premier seroit d'avoir la présidence du Conseil d'Italie après la mort du marquis de Mansera qui ne peut pas vivre encore longtemps. Escrivez au moins obligamment sur son sujet, Monsieur, afin qu'il voye que je luy fais un mérite des avis qu'il me donne, et que cela l'encourage à continuer, car il nous peut estre très utile.

Le repas que le duc de l'Infantado devoit donner ne s'est point fait ; des vapeurs violentes, vrayes ou feintes, qui ont fait garder le lit cinq ou six jours au duc de Medina Celi, ayant dérangé cette assemblée. Pendant sa maladie, presque personne ne l'a veu, et un majordome mesme que la reine envoya pour sçavoir de ses nouvelles ne fut pas plus privilégié que les autres, quoique Vazet, ayant esté appelé avec le secret que je vous ai

desja marqué, se trouvast dans sa chambre, lorsqu'on luy annonça l'honneur que Sa M^e luy faisoit. Le duc de Veraguas, qui a esté des premiers à le voir, prétend que c'est un tour d'adresse pour ne se point trouver à la junte et au Conseil des Indes dans le temps qu'on poursuit l'Amirante et qu'on refuse aux intérêses de la flotte les effets qui ont esté sauvez. Il croit mesme que la dernière lettre que vous luy avez escrit, Monsieur, luy a donné le dégoust qu'il témoigne présentement pour cette présidence, supposant que vous avez peu lui faire quelque ouverture qui lui font appréhender de se rendre odieux, si elles s'exécutent par ses ordres.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, le duc de Medina Celi m'estant venu voir dimanche dernier, il m'a dit luy-mesme que la charge de grand escuyer du roy catholique est le seul employ qui luy convienne, si on ne juge pas à propos de le faire entrer dans le *despacho*. J'estois desja préparée à luy répondre, car son ami m'avoit advertie, dès le vendredi que cela luy passoit par la teste, et il m'avoit luy-mesme envoyé son agent le samedy, se plaindre de ce que je luy communiquois aucune des nouvelles qui courroient par la ville. Ces nouvelles estoient, disoit-il, qu'on donnoit la présidence de Castille, au duc de Montalte en propriété, qu'on faisoit le duc de Medina Celi grand escuyer à la place du duc de Medina Sidonia, à qui on donnoit la présidence des Indes et plusieurs autres que ce duc s'estoit imaginé, et qu'il me présentoit de la sorte pour mieux me cacher qu'elles estoient de son invention. Quand il m'en parla, je luy demanday quelle raison il trouvoit pour dépouiller le duc de Medina Sidonia, de qui le roy catholique paroissoit très content, et je le priay de se mettre à sa place pour mieux en juger.

Il a dit depuis à son ami que cela lui paroissoit difficile, et différens nouveaux projets luy ont passé par la teste, n'estant presque jamais un jour entier dans le mesme sentiment. Je ne scais ce qui luy cause tant d'inquiétude, s'il est vray, comme il me l'a dit, que vous luy ayez laissé espérer d'entrer dans le *despacho*, et si vous luy avez écrit, comme il l'a dit à son ami, qu'il ne resteroit pas longtemps dans la présidence des Indes.

Il faut, Monsieur, le charger d'affaires qui ne soyent pas, s'il se peut, les plus importantes de l'Estat. Il n'y a que ce moyen d'occuper sa grande

vivacité et de luy faire perdre l'amour du peuple et des grands, qu'il tasche à s'acquérir par toutes sortes de voyes. Présentement que je le connois mieux, je ne le crois point du tout propre à establir l'autorité de son maistre. Il est plein de passions. Trompé par les exemples arrivez sous le règne passé, il s'imagine pouvoir parvenir à force de cabales et d'artifices à estre favori du Roy catholique. C'est là sa veue, et ce n'est que pour cela qu'il désire tant d'estre grand escuyer, cette charge donnant le privilége de sortir souvent seul en carosse avec Sa M^e. Vous ne pouvez vous imaginer toutes les mauvaises finesse qu'il me fait, les détours qu'il prend pour me tromper et le soin qu'il a pour ne pas paroistre affectionné à la France parmi les gens que nous regardons comme suspects. Dans le commencement il me disoit qu'il les ménageoit pour les ramener. Je n'en crois rien. Si ses intentions estoient bonnes, il se rangeroit dans la junte du parti de la Reine, et il n'auroit pas tant d'envie de voir une autre femme dans ma place. Quelques avances que je luy aye faites avant qu'il arrivast et depuis qu'il est ici, je sçais qu'il a dit au duc de Montalto deux jours après estre arrivé qu'il falloit me renvoyer en France, et depuis qu'il croit avoir gagné Vazet, il a adjousté que j'estois perdue, sans s'expliquer davantage.

Celui-cy va souvent chez luy avec ma permission. Il l'envoie chercher par son agent et le fait entrer par des portes secrètes. Ses commissions ont esté jusqu'à présent d'asseurer la Reine que personne ne luy est dévoué comme luy, de dire à Sa M^e du mal du president de Castille, du duc de Medina-Sidonia et des comtes de Monterey et de San Istevan ; mais surtout de tascher à pénétrer si elle sçait qui entrera dans le *despacho*, pour qu'il puisse luy dire sincèrement ce qu'il pense de ceux à qui le Roy fera cette grâce. Il voudroit qu'il n'y eust que les deux cardinaux, le duc de Montalto et luy.

Ces deux derniers sont dans une liaison si estroite, que le duc de Medina-Celi m'a dit qu'il aimeroit mieux voir le duc de Montalto dans le *despacho* que d'y entrer luy-mesme. Ja croirois que c'est pour me faire parler, si je ne sçavois d'ailleurs les pas qu'il a faits pour gagner sa confiance.

Il est enragé contre D. Pasqual Henriquez, et il prétend qu'on ne devroit avoir aucun esgard à sa déposition. Ce n'est pas qu'il aime l'Amirante,

c'est qu'il trouve que les poursuites qu'on fait contre luy frappent tout le corps des grands. La pluspart pensent de mesme.

Malgré tout cela, je vis avec luy comme si je le croyois le meilleur sujet du Roy catholique. Je luy fais mesme revenir par Vazet des discours très obligeants pour luy, qu'il dit m'avoir entendu tenir à la Reine, afin de le gagner, s'il est possible. Il m'asseure de son costé qu'il veut suivre uniquement mes conseils, et il me disoit encore dimanche, sur quelques veues que je luy conseillois de vous communiquer, qu'il n'auroit jamais avec vous ny avec M. le Cardⁱ d'Estrées l'ouverture de cœur qu'il prétend avoir avec moy. Dans le fond, il ne sçauroit trouver à redire à ma conduite, mais il voudroit avoir une *camarera mayor* moins surveillante, parce qu'il connoist bien que je rompray ses mesures pour peu qu'il s'émancipe. Le mal est que je crains qu'il n'ait d'autres canaux que celuy de Vazet. Je suis alerte pour le découvrir, en ayant desja quelque soubçon. Je finis cet article et non pas la matière qui me porteroit encore bien loing.

Le Conseil de Castille fait son debvoir sur l'affaire de l'Amirante. La junte n'agit pas de mesme. M. de Blécourt vous en informera, Monsieur, parce que nous agissons de concert. Je vous envoye seulement les consultes, ayant oublié à luy demander s'il les avoit.

Quand il fut question de juger dans le Conseil d'estat si l'on feroit le procès à l'Amirante, à toute rigueur, le duc de Veraguas vint la veille me prier de luy dire mon sentiment. Il me dit d'abord qu'il ne pouvoit me donner une plus grande marque de la confiance qu'il avoit en moy, qu'en venant me communiquer une pensée que je pouvois mal interpréter, si je ne me fiois pas en luy. Cela se termina à me témoigner la crainte qu'il avoit que le roy de Portugal ne se crust offensé, si on poursuivoit si vivement un homme qu'il avoit pris sous sa protection et que le refus que Sa M^e portuguaise pouvoit faire de le rendre, suivant les conventions des deux royaumes, n'altérast une rupture qu'on avoit tant d'intérest d'éviter.

Je luy respondis d'abord qu'il ne m'appartenoit pas de décider sur une affaire si importante et qu'un conseiller d'estat aussy éclairé que luy n'avoit besoin que de ses propres lumières pour sçavoir ce qui convenoit à la gloire de son roy et à la seureté de l'estat. Discourant ensuite, je le priay de m'informer des bonnes raisons que pouvoit avoir le roy de Portugal pour s'intéresser si fort à un homme qui n'est ny son parent, ny son ami,

sujet d'un autre prince et déclaré criminel de lèze-majesté. Il vit bien par toutes les autres choses que j'adjoustay, que ces ménagemens me paroisoient trop recherchez. Je ne scâis si sa pensée venoit de son zèle, ou si c'estoit une tentative pour ébranler la Reyne concertée avec les autres Grands d'Espagne.

Le président de Castille me vint voir ces jours passez, pour me dire qu'il estoit résolu de demander au roy catholique la permission de se retirer. Il adjousta qu'il l'avoit desjà demandée autrefois et qu'on ne l'avoit engagé à continuer dans son employ que par la parole qu'on luy avoit donnée de l'en retirer aussy tost que Sa M^{ie} reviendroit de Catalogne; que le voyage d'Italie avoit allongé ce terme avec bien du chagrin pour luy, et que sa santé ne luy permettoit plus d'exercer une charge si pénible. Le duc de Medina Celi avoit desjà fait courir le bruit qu'elle estoit destinée au duc de Montalto; peut-être est-ce ce qui a déterminé le président à me faire cette déclaration.

Je voulus scâvoir son sentiment sur le caractère que M. le cardinal d'Estrées doit prendre icy. Il est d'opinion que celuy d'ambassadeur convient davantage; cependant, Monsieur, réglez-vous sur ce qui sera plus utile au roy, car les sentimens sont fort partagez là dessus. Il y en a qui croient mesme qu'il pourroit estre premier ministre, sans qu'on peust y trouver à redire. La visite du président a furieusement inquiété le duc de Medina Celi. Les espions qu'il a dans le palais lui avoyent rapporté que la reine avoit passé dans ma chambre, dans le temps qu'il estoit avec moy. Il n'y a sorte de diligence qu'il n'ait fait pour en scâvoir la vérité.

Le Père Casnedi, confesseur de l'Amirante, a escrit à la reine, au président de Castille et à moy. Comme il demande des seuretez avant que de revenir, la junte n'a pas jugé à propos qu'on lui fasse response au nom de la reine, ny mesme que je luy escrive.

M^{ie} de Montijo ayant été examinée (après vingt jours qu'elle a demeuré chez M^{me} de Lemos), par M. le Card^{al} Porto Carroro, elle a déclaré qu'elle persistoit dans le dessein qu'elle a toujours eu de se faire religieuse, et ayant été rendue à M. son père, elle prit l'habit ces jours passez. Ainsy cette affaire est terminée.

Je me suis informée encore avec plus de soin de l'effet que produit parmi le peuple le dessein qu'a le roy catholique de se donner une garde

flamande. Je vous asseure, Monsieur, que cela ne cause aucune plainte. On estoit fasché d'abord que cette nation eust ce privilège sur les Castillans ; mais depuis qu'on a sceu qu'il doit y avoir aussy un régiment espagnol, on loue la précaution de Sa M^e, bien loing de la blasmer.

Les Espagnols qui sont à la suite du roy ne voudroient pas que le comte d'Ursel fust à la teste des mousquetaires. Songez au comte d'Egmont, Monsieur, si vous avez intention de les satisfaire là dessus. Ils m'escrivent aussy qu'il y a dans cette troupe dix ou douze François qui prennent de grandes libertez avec le roy. Cela leur desplaist beaucoup, et comme c'est risquer infiniment pour peu de chose, voyez, s'il vous plaist, s'il n'y auroit pas moyen de les contenter.

Je dois ajouter en faveur du duc de Veraguas, que son dessein estoit d'empescher le disner que le duc de l'Infantado devoit donner, si le duc de Medina Celi n'estoit point tombé malade, non qu'il crust qu'un deust y prendre des engagements contraires au service du roy catholique, mais parce qu'ils s'imaginoit que cela donneroit lieu aux mal intentionnez de forger de nouvelles chimères. La maladie du duc de Medina Celi n'a esté qu'un jeu. Je le sc̄ais certainement. On a pourtant dit qu'il s'estoit confessé et qu'il avoit mesme fait son testament. Il n'assiste ny à la junte, ni au Conseil des Indes.

Je pourrois me donner l'honneur, Monsieur, de vous parler de mille autres choses, mais je les supprime pour vous espargner la peine de les lire. Quoy que vous puissiez dire de mes lettres, je crois que vous n'y trouvez rien de meilleur que les assurances de mes très humbles services, quelque inutiles qu'ils vous soyent.

LA PRINCESSE DES URSINS.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. DE TORCY A LA P^{ME} DES URSINS

A
Versailles, 19 Décembre 1702.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, Madame, le 29 du mois dernier, contient des articles trop importants pour ne pas en attendre la suite avec impatience. Le Roy est bien persuadé que vous n'oublierez rien pourachever les découvertes que vous avez commencées, et je crois que la principale cause des cabales dont vous estes avertie est la crainte d'un changement dans les affaires de l'Europe.

Il faut faire en sorte que le mécontentement des grands ne porte point de préjudice au service du Roy leur maistre, ny au bien de la monarchie; s'ils estoient capables d'entendre raison, ils verroient que tout changement entraînera leur ruine particulière aussy bien que celle de l'estat. Ce n'est pas pour la Maison d'Autriche seule que les alliez travaillent; s'ils luy donnent l'espérance de placer l'Archiduc sur le trône d'Espagne, ils veulent en estre récompensez; et comme les Hollandois ont gardé pour eux les places de Gueldres, ils garderoient aussy les conquêtes des Indes et les partageroient avec les Anglois. Si le Roy de Portugal entroit dans la ligue, ce ne seroit que sous la promesse de luy donner quelque part au démembrément du continent d'Espagne. Ainsy les Espagnols sont intéressez pour eux-mesmes, et non seulement par leur devoir, à faire tous leurs efforts pour maintenir les droits du Roy leur maistre.

Vous voyez, Madame, mieux que personne ce que l'on doit penser du duc de Medina-Celi... Je le crois aussy capable de faire des faux pas par légèreté que par mauvaise volonté. Je puis vous assurer qu'il ne peut rien comprendre par mes lettres des intentions du Roy sur la forme que le Roy d'Espagne donnera à son *despacho*, après son retour à Madrid.

Sa M^{te} envoie à M. le Cardinal d'Estrées ses lettres de créance, et elle luy escrit de prendre le caractère d'Ambassadeur, avant mesme que d'entrer à Madrid. Cette qualité lèvera les ombrages que laissoit la seule dignité de Cardinal sans autre titre.

Il ne faut point que le Roy d'Espagne permette encore à M. le C^r Porto Carrero de se retirer. Ce seroit un nouvel embarras de mettre un autre ministre en sa place.

Le repas que M. le duc de l'Infantado devoit donner a mérité d'autant plus d'attention, qu'il a toujours esté regardé comme mal intentionné et fort éloigné de toute dépense inutile.

Je ne doute pas que le Roy d'Espagne ne soit incessamment à Madrid. Orry partit, il y a sept ou huit jours, pour se rendre auprès de luy; ainsy, Madame, je n'ay pu m'acquitter de la commission dont vous m'aviez chargé.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA P^{CE} DES URSINS AU CARD^{SI} D'ESTRÉES.

A

Madrid, 20 décembre 1702.

. . . J'ai toujours craint, Monsieur, ce qui est arrivé sur l'argent de la flotte, je m'en suis tourmentée, j'ay représenté à la reine combien il estoit important qu'elle engageast la junte à envoyer quelqu'un qui eut du zèle pour le service du roy, de la fidélité et de l'intelligence, pour prévenir et empescher toutes les fraudes et les friponneries que l'on devoit craindre qu'on ne fist pour divertir cet argent si nécessaire pour la deffense de cette monarchie, Sa M^{re} en a parlé plusieurs fois à ces messieurs : aucun n'ont voulu faire ce qu'elle souhaitoit, disant pour toute raison que cela n'estoit bon à rien, parce que cet argent estoit en seureté, et je crois mesme qu'ils en estoient faschez contre moy, parce qu'ils ont bien creu que je portois la reine à leur parler si souvent sur cette matière. Je n'avois que trop de raison pour le faire, comme vous le verrez, Monsieur, par le mémoire que je me donne l'honneur de vous envoyer par un courrier extraordinaire. Je n'ay pas creu que la reine deust le communiquer à la junte, parce qu'on y auroit été trop fasché de voir que Sa M^{re} avoit raison, et qu'ils ont tort, et que pour le pallier en quelque façon l'on n'auroit peut-estre pas donné les ordres nécessaires pour tascher de remédier au mal dont ils sont cause. De plus, je sçais qu'on n'y observe aucun secret, et dans cette occasion principalement, l'on ne peut rien faire, si l'on se doute de la moindre chose. Ainsy, Monsieur, il m'a semblé que la reine ne pouvoit prendre d'autre party que celuy de dépescher au roy, afin qu'il donne ses ordres, pour que l'officier sur lequel j'ai jetté les yeux puisse agir (*Don Jacinto del Pozzo, gouverneur de Trapani en Sicile*). M. de Torcy l'a recommandé à M. de Blécourt plusieurs fois ; M. de Noirmoustier de mesme à moy. Il a très bon esprit, beaucoup de desir de servir le roy son maistre, et connoit parfaitement les deffauts de cette nation ; si l'on donnoit cette commission à un sujet plus considérable, tout le monde seroit en alerte et l'on donneroit avis aux gens qu'il faut surprendre, s'il est possible. Ainsy j'ay creu, Monsieur, que le gentilhomme espagnol seroit plus propre qu'un

autre, avec toutes les circonstances que je me donne l'honneur de vous marquer.

Je prends aussy la liberté de vous dire que j'estimerois très à propos qu'il n'y eust que le roy et vous qui fussiez informez des ordres qu'il donnera. Tout s'escrit icy, d'où vous estes, et l'on sait tout ce qui s'y passe. Si Sa M^e connoit quelqu'un plus propre que celuy que je propose, je seray fort ayse qu'elle s'en serve, car n'ayant d'autre but que son service, je souhaiteray toujours ce qui y conviendra davantage. M. del Pozzo partira incessamment pour s'informer adroitemment du costé de Séville de ce qu'on y dit sur cet argent et prendre les mesures qu'il pourra prendre en attendant les pouvoirs du roy pour agir. Je concerteray le lieu où je pourray les luy envoyer, lorsque vous me les aurez fait remettre, afin qu'il ne perde pas un moment de temps. M. de Blécourt est sur tout cecy de mesme sentiment que moy. C'est à vous, Monsieur, après cela à faire ce que vous jugez, et à nous, à nous y conformer.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA P^{CE}SSE DES URSINS AU CARD^I D'ESTRÉES

Madrid, le 22 Décembre 1702.

A

. . . Je vous rends mille graces très humbles de l'attention que vous avez à ce qui me regarde dans les difficultez qu'on a aujourd'huy en France de donner au comte de San-Istevan la charge de majordome de la Reine, qui luy a été promise en ma présence par Sa M^e Catholique. Pour vous dire franchement mon sentiment sur cette affaire, je vous advoueray, Monsieur, qu'il ne me paroist pas possible de refuser cet employ à ce ministre, si l'on est content de ses services et qu'il ne seroit pas mesme décent que la Reine n'eust pas cet officier dans sa maison. Quand un homme raisonnable et point entesté de l'étiquette le remplira, il ne m'empeschera point d'exécuter les ordres des deux roys, et difficilement mesme un majordome

major pourra s'opposer à leurs intentions, tel qu'il puisse estre, si Sa M^e Catholique me soutient un peu.

Cependant, par rapport mesme aux projets de M. Orry, je ne trouve pas encore de ce costé là des raisons suffisantes pour dégouster M. de San-Istevan au point qu'il le sera, si on ne remplit pas son attente, puisqu'il suffit qu'en le déclarant vous luy fassiez faire abjuration de l'étiquette, comme nous fismes avec le marquis de Castel-Rodrigue, et que vous luy déclariez qu'on luy ostera cette charge avec la mesme facilité qu'on la luy donne, s'il ne tient pas sa parole. . . .

M. DE TORCY

A

Madrid, le 30 Décembre 1702.

Le Roy catholique ayant escrit à la Reine, Monsieur, qu'il désaprouvoit fort le peu d'egard qu'on a eu dans la junte pour la Reine douairière, Sa M^e jugea à propos d'envoyer la semaine passée M. d'Aubigny à Tolède luy faire de nouvelles honestetez là-dessus, et scavoir d'elle qu'elle satisfaction elle désiroit. Cette princesse parut très sensible à cette attention et se remit entièrement à ce qu'il plairoit à la Reine d'en ordonner. J'ay receu depuis la lettre dans laquelle vous me faites l'honneur de me dire qu'il faut faire remettre ce majordome en prison, et le Roy catholique a escrit nouvellement à la Reine que c'est sa volonté. Ainsy, Monsieur, Sa M^e va donner ses ordres pour cela. Si les Espagnols en sont faschez, leur chagrin retombera sur la Reine douairière, qui prétend d'ailleurs que les parents de son majordome ont escrit des lettres insolentes contre elle, depuis que ce gentilhomme a eu sa liberté. Cette princesse m'a fait l'honneur de m'en escrire une toute pleine de confiance, et donna une audience publique très gracieuse à M. d'Aubigny, et luy dit entre autres choses qu'elle plaignoit la Reine d'avoir de si mauvais sujets.

Depuis que la junte a été supprimée par un décret du Roy catholique, Messieurs les Grands sont encore plus inquiets sur la forme qu'on donnera

au gouvernement ; mais je les trouve abattus et moins hardis. L'occasion des festes de Noel les a tous fait venir chez moy. Le Connestable et les ducs d'Albe, d'Arcos et de l'Infantado m'ont prié de leur permettre de me voir souvent. Il m'est revenu que le dernier veut fort estre de mes amis ; je l'ay veu encore ce matin. Le duc d'Albe est un très honneste homme, d'une humeur retirée, mais qui parle comme doit faire un bon sujet. Le comte d'Aguilar, depuis que je suis ici, m'a toujours témoigné beaucoup d'attachement. Il scâit davantage que les autres, et quoique vous n'ayez peut-être pas toujours eu lieu d'estre content de luy, je crois qu'il serviroit bien son maistre, si on l'employoit. Je luy ay demandé son avis par escrit sur ce que le Roy catholique devoit faire pour restablir sa monarchie, il me l'a promis. J'ay demandé la mesme chose au duc de Medina-Celi et au duc de Veraguas. Vous verrez, Monsieur, de quelle manière ils pensent, car ce n'est que pour vous que m'est venue cette curiosité. Je vous envoie celuy du duc de Veraguas, n'ayant pas encore les autres.

Si vous vous accommodiez du comte de Monterey pour ambassadeur, de la manière qu'il m'a parlé, je crois qu'il accepteroit cet employ avec plaisir.

Je vous plaindrois pourtant beaucoup, Monsieur, dans les conversations que vous seriez obligé d'avoir avec luy ; car il est fort esloigné d'estre divertissant. Le duc d'Arcos voudroit fort de l'employ. Madame sa mère m'en a fait parler, et c'est la vice-royauté de Valence, qui va vacquer, qu'il prétend.

Vazet continue à voir secrètement le duc de Medina-Celi, qui luy donne la torture pour descouvrir qui entrera dans le *despacho*. Ses autres discours roulent sur son attachement à la Reyne et à son zèle pour le service du Roy. Il s'est reschauffé pour moy depuis que je luy ay fait dire par Vazet que je parle toujours de luy à Sa M^e comme du meilleur sujet qui soit en Espagne. C'est un homme peu solide et qui croit pouvoir s'avancer par des cabales, comme on faisait dans le règne passé.

Tous les avis que nous avons de Portugal confirment mes soubçons. On travaille effectivement aux fortifications des places frontières ; on lève de nouveaux imposts et mesme des troupes, et l'envoyé d'Espagne nous marque que l'Amirante a eu une audience de deux heures.

Depuis trois jours, un gentilhomme d'Andalousie a envoyé au président de Castille un fort gros libelle diffamatoire contre les deux Roys, le plus

insolent et le plus séditieux qui se puisse voir. La Reine l'envoya hier au soir au Roy catholique, afin que M. le Cardⁱ d'Estrées vous le fasse tenir seurement, s'il le juge à propos. Ce gentilhomme d'Andalousie l'a receu comme une lettre sans sçavoir de quelle part il vient. Plusieurs observations nous font juger qu'il est de la composition du jésuite Cienfuegos, à qui l'Amirante sans doute aura fourni la matière. L'Andalousien est un homme appliqué à l'estude, qui estoit en grand commerce de littérature avec ce jésuite.

Le président de Castille m'a dit aujourd'huy que les termes accordez à l'Amirante par les Edits affichez contre lui expireront dans peu de jours, et qu'aussytost on le condamnera à mort. Il prétend que le Conseil concoure d'autant plus aisément à cette condamnation que les lois du royaume permettent pour toujours à un criminel de venir se justifier, quoique son procès soit parfait. Ce sera ensuite au Roy à voir, Monsieur, s'il conviendra à Sa M^{re} catholique de le demander au Roy de Portugal.

J'ay fort parlé au président sur les soubçons que nous avons qu'on ait ouvert les caisses de l'argent de la flotte. Mes discours lui ont persuadé que cela n'est pas impossible, et je l'ay fort exhorté à faire toutes les recherches possibles d'une contravention si préjudiciable au service du Roy. Je laisse à M. de Blécourt à vous instruire de cette affaire, cherchant à raccourcir mes lettres à mesure que le Roy catholique approche. Vous aurez beau faire et beau dire, à moins que je n'aye des choses bien particulières à vous mander seurement ; je ne vous esriray doresnavant que pour me conserver, Monsieur, l'honneur de vostre amitié.

La Reine ira au devant du Roy jusqu'à Guadalaxara, leurs Majestez ayant une impatience de se voir qui ne se peut comprendre. Mais cette entreveue n'avancera pas beaucoup la satisfaction que toute l'Espagne attend et désire si passionément. Nous nous resjouissons fort du bruit qui court de la grossesse de M^{me} la duchesse de Bourgogne.

Enfin, Monsieur, les biens que je prétendois dans le Mantouan sont à moy, M. le duc de Mantoue ayant renoncé aux raisons qu'il croyoit avoir pour les retenir. Le mal est qu'ils sont entièrement ruinez et que les Allemans, qui les regardent comme appartenant à ce prince, ont renversé tous les bastiments. Fut-il jamais, Monsieur, une cause plus juste de prétendre des représailles ? Mais si vous ne m'y aidez, que puis-je espérer,

ne sçachant ny où ny comment les demander? Je vous supplie très humblement de me donner au moins vos conseils. Si je veux que ces terres me rendent quelque chose, on dit qu'il faut que je commence par rebastir plusieurs maisons qui sont absolument nécessaires.

Jugez, s'il vous plaist, si mes finances, dans le triste estat où elles sont, peuvent seulement me permettre de songer à faire cette dépense.

Cette lettre est desjà trop longue pour vous parler de ma principauté d'Amatrice que M. le Card^{al} de Médicis me retient aussy injustement. Le temps n'est-il point encore venu que je puisse demander justice contre des gens qui n'ont d'autre droit que la force et la chicane? Si la guerre suspendoit le cours de mes années, comme elle suspend à mon esgard celuy de la justice, je prendrois patience; mais je ne m'aperçois que trop que je vieillis autant que mes raisons. Je ne puis quitter ces tristes réflexions plus agréablement, Monsieur, qu'en pensant que je mérite toutes vos bontez par le sincère attachement avec lequel je vous honore,

LA PRINCESSE DES URSINS.

Je joins à ma lettre quelques consultes sur le faict de l'Amirante, que j'aurois deu vous envoyer la semaine passée, si je m'estois donné l'honneur de vous escrire. Quoyqu'elles soyent inutiles présentement, vous ayant envoyé les autres, j'ay creu devoir ne pas retenir celles-cy.

Ne pourriez-vous point, Monsieur, engager M. Pajot des postes à faire charger des paquets que je fais venir pour la Reine? M. Le Roy, gentilhomme servant, qui est celuy qui en prend soin, l'en a prié; mais il ne l'a pas voulu faire. Cela nous cause mille embarras, et fait mesme que ces paquets retardent toujours beaucoup, parce que les officiers des douanes d'Espagne s'imaginent que ce sont des fraudes que les courriers veulent faire en se servant d'une adresse supposée.

L'officier qui vous rendra cette lettre a eu la complaisance de rester ici deux jours pour attendre celles de la Reine. Mais Sa M^e a toujours été si occupée qu'elle n'a peu trouver le temps d'en escrire une seule.

INDICATION DES SOURCES

ANNÉE 1702

Janvier, 6, Barcelone,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ce} d'Espagne, t. 96, f. 51.

— 6, Versailles,
Archives la Trémoïlle.

— 17, Barcelone,
Archives la Trémoïlle.

— 17, Barcelone,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ce} d'Espagne, t. 96, f. 141.

— 21, Saint-Germain-en-Laye,
Archives la Trémoïlle.

— 24, Barcelone,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ce} d'Espagne, t. 94, f. 18.

— 29, Versailles,
Archives la Trémoïlle.

Février, 3,
Archives la Trémoïlle.

— 5, Versailles,
Archives la Trémoïlle.

— 6, Versailles,
Archives la Trémoïlle.

— 6, Versailles,
Archives la Trémoïlle.

— 7, Versailles,
Archives la Trémoïlle.

Février 9, Barcelone,

Affaires Etrangères (Archives), corr^{ce} d'Espagne, t. 96, f. 390.

— 25, Barcelone,

Affaires Etrangères (Archives), corr^{ce} d'Espagne, t. 96, f. 510.

— 26, Versailles,

Archives la Trémoïlle.

Mars, 3, Marly,

Archives la Trémoïlle.

— 5, Madrid,

Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ce} d'Espagne, t. 97, f. 23.

— 5, Barcelone,

Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ce} d'Espagne, t. 97, f. 20.

— 9, Barcelone,

Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ce} d'Espagne, t. 97, f. 63.

— 15, Barcelone,

Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ce} d'Espagne, t. 105.

— 19, Versailles,

Archives la Tremoïlle.

— 22, Versailles,

Archives la Trémoïlle.

— 23,

Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ce} d'Espagne, t. 97, f. 98.

— 25, Barcelone,

Archives la Trémoïlle.

Avril, 3, Barcelone,

Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ce} d'Espagne, série verte, t. 114.

— 6, Versailles,

Ibid.

- Avril, 8, A bord du *Foudroyant*,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 97, f. 322.
- 8, Barcelone,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 97, f. 323.
- 14, Versailles,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 97, f. 259.
- 22, Venise,
Archives la Trémoïlle.
- 23, Versailles,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 97, f. 329.
- 29, Saragosse,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 97, f. 460.
- 29, Saragosse,
Archives la Trémoïlle.

-
- Mai, 1, Marly,
Archives la Trémoïlle.
- 14, Saragosse,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 98, f. 175.
- 16, Madrid,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 98, f. 91.
- 23, Saragosse,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 98, f. 270.
- 28, Saragosse,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 98, f. 292.
- 29, Saragosse,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 98, f. 300.
- 31, Saragosse,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 98, f. 348.

- Juin, 3, Saragosse,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 99, f. 39.
- 7, Saragosse,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 99, f. 72.
- 14, Madrid,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 99, ff. 196 et 324.
- 17, Alagon,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 99, f. 325.
- 17, Alagon,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 99, f. 239.
- 17, Alagon,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 99, f. 243.
- 21, Versailles,
Archives la Trémoïlle.
- 24 et 29, Madrid,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 99, f. 306.
-

- Juillet, 3, Marly,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 99, f. 254.
- 8, Madrid,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 100.
- 8, Madrid,
Ibid.
- 13, Madrid,
Ibid.
- 15, Madrid,
Ibid.
- 23, Versailles,
Ibid.
- 23, Madrid,
Ibid.

- Juillet, 24, Madrid,
Archives la Trémoïlle.
— 27, Madrid,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 100.
-

- Août, 3,
Archives la Trémoïlle.
— 6, Paris,
Ibid.
— 6, Marly,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 100.
— 13, Versailles,
Ibid.
— 19, Marly,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 101.
— 23, Madrid,
Archives la Trémoïlle.
— 26, Marly,
Ibid.
— 26, Madrid,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 101.
— 27, L'Isle Adam,
Archives la Trémoïlle.
— 28, Messine,
Ibid.
— 29, Camp de Merlenbergh,
Ibid.
— 30, Madrid,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 101.
-

Septembre, 1, Madrid,
Archives la Trémoille.

- 6, Madrid,
Ibid.
 - 17, Madrid,
Ibid.
-

Octobre, », Madrid,
Archives la Trémoille.

- 4, Madrid,
Ibid.
 - 10,
Affaires Etrangères (Archives), Corr^{ee} d'Espagne, t. 103.
 - 19, Madrid,
Ibid., f. 291.
 - 25, Madrid,
Ibid.
 - 27, Madrid,
Ibid., f. 618.
 - 31, Madrid,
Ibid., f. 741.
-

Novembre, 3, Madrid,
Affaires Etrangères (Archives), corr^{ee} d'Espagne, t. 104, f. 60.

- 5, Madrid,
Ibid., f. 82.
- 6, Madrid,
Ibid., f. 102.
- 7, Marly,
Archives la Trémoille.

Novembre, 8,

Affaires Etrangères (Archives), corr^e d'Espagne, t. 103, f. 648.

- 11, Madrid,
Ibid., t. 104, f. 176.
 - 15, Madrid,
Ibid., t. 104, f. 238.
 - 24 et 25,
Ibid., f. 423.
 - 29, Madrid,
Ibid., f. 530.
-

Décembre, 10, Versailles,

Affaires Etrangères (Archives), corr^e d'Espagne, t. 104, f. 517.

- 14, Madrid,
Ibid., t. 105, f. 173.
- 19, Versailles,
Ibid., t. 104, f. 569.
- 20, Madrid,
Ibid., t. 105, f. 216.
- 22, Madrid,
Ibid., f. 237.
- 30, Madrid,
Ibid., f. 353.

Nota: dans les marges, A désigne les archives du ministère des affaires étrangères.



